



SCHÉMA DÉPARTEMENTAL

# des espaces naturels sensibles

2022 - 2032

---







# SOMMAIRE

**EDITO** 4

**PRÉAMBULE** 5

LES ESPACES NATURELS SENSIBLES  
EN DEUX-SÈVRES À L'HORIZON 2033 6

STRATÉGIE  
D'INTERVENTION 11

STRUCTURATION DU RÉSEAU ENS 13

AXE 1 : Structurer et développer le réseau d'ENS 13

AXE 2 : Assurer une gestion effective des ENS 13

AXE 3 : Promouvoir et valoriser les ENS 14

AXE 4 : Impliquer et appuyer le réseau d'acteurs autour de la politique ENS 14

PLAN  
D' ACTIONS 15

ANNEXES  
FICHES SYNOPTIQUES - CARTES 27



## **EDITO**

### **REMETTRE LES ESPACES NATURELS SENSIBLES SUR LE CHEMIN DES DEUX-SÉVRIENS, AU CARREFOUR DES ENJEUX DE TERRITOIRE**

---

Les Espaces naturels sensibles (ENS) contribuent à l'identité de notre territoire, à l'harmonie des paysages et à la qualité de notre cadre de vie. Les préserver et les valoriser, c'est protéger le vivant sous toutes ses formes et rapprocher l'homme de la nature.

Afin de favoriser la découverte de ce patrimoine tout en assurant sa préservation sur le long terme, le Département a initié une politique dédiée aux ENS. Ce Schéma départemental des espaces naturels sensibles 2022-2032 ici présenté propose une classification de ces derniers, cela pour un meilleur pilotage de cette politique publique incontournable tant elle engage notre avenir. Car les ENS cristallisent de nombreux enjeux de territoire : agricole, touristique, géodiversité et biodiversité, préservation de la ressource en eau, éducation à l'environnement.

ENS emblématiques, d'intérêt supra-départemental ; ENS remarquables, d'intérêt départemental et ENS intimes, d'intérêt local ; chacun des 29 espaces naturels sensibles que compte le département trouve sa place dans cette classification qui, au-delà de la préservation de la nature, inclut la valorisation du patrimoine naturel et paysager, la préservation de la ressource en eau, l'attractivité pour les usagers et les touristes.

Conçu en collaboration avec les acteurs de terrains et les professionnels du secteur pour mieux correspondre aux attentes des territoires et de nos publics, ce nouveau schéma a également été élaboré en cohérence avec les nouveaux schémas départementaux tourisme et randonnées. Cela pour transformer les Espaces naturels sensibles en lieux d'itinérance, de visites et de vie. Les découvrir est le préalable indispensable pour apprivoiser cette nature sensible et apprendre à la préserver.



Coraïe Dénoués  
Présidente du Conseil départemental  
des Deux-Sèvres



Séverine Vachon  
vice-présidente en charge du développement durable,  
des PNR et des ENS



## PRÉAMBULE

Les Espaces naturels sensibles (ENS), institués par la loi du 31 décembre 1976, ont pour objectif de préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels et des champs d'expansion des crues, d'assurer la sauvegarde des habitats naturels, mais également d'aménager ces espaces pour être ouverts au public, sauf exception justifiée par la fragilité du milieu naturel.

Les territoires ayant vocation à être classés comme Espaces naturels sensibles « doivent être constitués par des zones dont le caractère naturel est menacé et rendu vulnérable, actuellement ou potentiellement, soit en raison de la pression urbaine ou du développement des activités économiques et de loisirs, soit en raison d'un intérêt particulier, eu égard à la qualité du site, ou aux caractéristiques des espèces animales ou végétales qui s'y trouvent ».

Depuis la loi du 18 juillet 1985, les Départements ont la maîtrise de la procédure « Espaces naturels sensibles » et doivent élaborer et mettre en œuvre une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public des espaces naturels sensibles du département. Pour mettre en œuvre cette politique, ils bénéficient d'un outil :

- foncier : le droit de préemption ;
- financier : la Taxe d'aménagement (TA) qui s'est substituée à la Taxe départementale des Espaces naturels sensibles (TDENS) en 2012 ;
- contractuel : les conventions de gestion.

En Deux-Sèvres, la TDENS, instaurée en 1990, a permis de mettre en œuvre une politique Espaces naturels sensibles avec l'élaboration d'un premier schéma départemental des espaces naturels sensibles en 2009.

Les ENS et ZPENS existants résultent de sa mise en œuvre entre 2010 et 2016.

Aujourd'hui, les enjeux et orientations du Département ont évolué, ainsi que les attentes du territoire concernant la préservation de la biodiversité et des paysages, la protection de la ressource en eau et l'attractivité du territoire, notamment touristique.

Aussi, le Département des Deux-Sèvres a décidé, en 2021, de s'engager dans la révision de son Schéma Départemental des Espaces naturels sensibles (SDENS) pour la période 2022 – 2032.



— LES ESPACES NATURELS SENSIBLES  
**EN DEUX-SÈVRES À L'HORIZON 2033**





## **HISTORIQUE DE LA POLITIQUE ENS ET RÉVISION DU SDENS DES DEUX-SÈVRES**

L'historique de la politique ENS dans les Deux-Sèvres peut se résumer en trois phases :

- 1990 – 2010 : premières actions en faveur des ENS : instauration de la TDENS (aujourd'hui taxe d'aménagement), mise en place des règlements de soutien aux collectivités locales et EPCI, création du Conservatoire d'Espaces Naturels, élaboration d'un premier SDENS ;
- 2010 – 2015 : désignation de sites après examen par un comité consultatif, création d'une identité visuelle et pose de signalétiques, appui du Département aux collectivités pour l'acquisition de sites, des travaux et études ainsi que des actions de valorisation (via un programme d'animations) ;
- Depuis 2015 : répartition de la taxe d'aménagement entre diverses politiques : randonnée, actions de préservation de l'eau, Natura 2000, Terra Aventura, vélo routes et voies vertes, etc.

## **LES ENS SUR LE TERRITOIRE DEUX-SÉVRIEN**

(Annexe 1 et 2)

Les Deux-Sèvres comportent 29 sites ENS et 10 ZPENS, dont les propriétaires et/ou gestionnaires sont :

- le Département (trois sites) ;
- Les Communautés de Communes :
  - Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais (deux sites dont elle assure la gestion),
  - Communauté de communes du Thouarsais (4 sites dont elle assure la gestion),
  - Communauté de communes de Parthenay-Gâtine (un site en co-gestion avec le CEN),

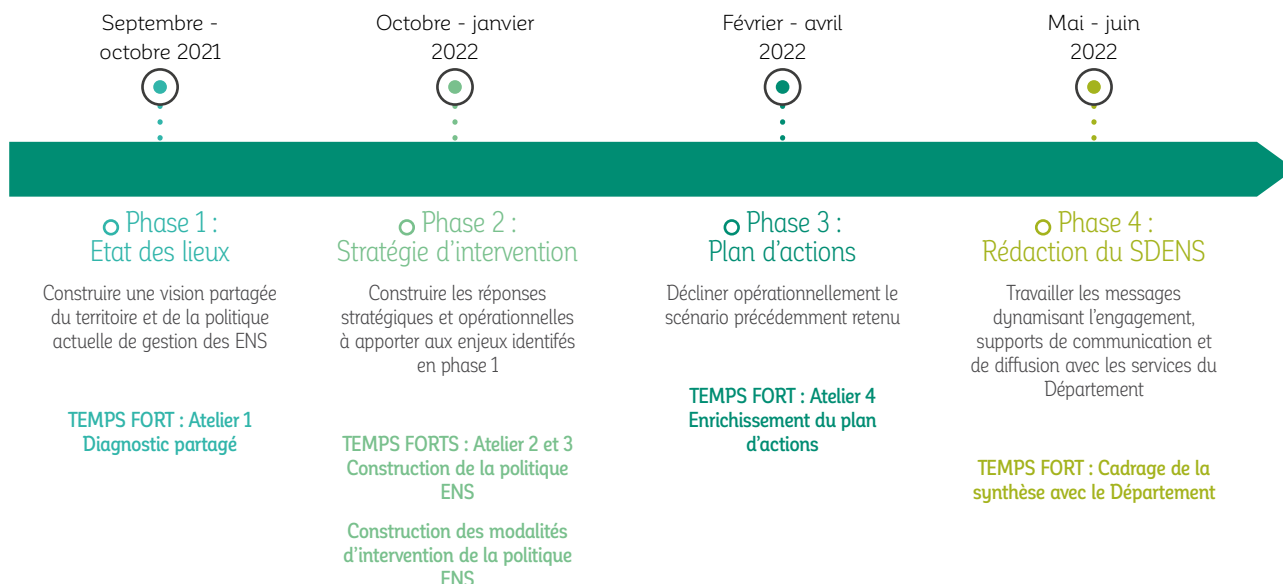
- Communauté de communes du Mellois en Poitou (un site dont elle assure la gestion).
- Les communes (propriétaires de huit sites et gestionnaires de cinq) ;
- Le Conservatoire d'Espaces Naturels Nouvelle-Aquitaine (CEN) (propriétaire de 11 sites et gestionnaire de 13 dont celui en co-gestion avec la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine) ;
- L'Association La Colporteuse (gestionnaire d'un site pour le compte de la commune d'Argentonay).

Les entités titulaires du droit de préemption sur les dix ZPENS sont le Département, la Communauté de communes du Thouarsais, la commune de La-Mothe-Saint-Héray et des syndicats de rivière.

## **PRINCIPES AYANT GUIDÉ LA RÉVISION DU SDENS**

Le Schéma départemental des Espaces naturels sensibles 2023-2033, document stratégique de programmation, a pour principal objectif de proposer un cadre de planification définissant les axes d'intervention prioritaires au sein desquels devront s'inscrire l'ensemble des actions au titre des ENS dans la prochaine décennie.

↳ Figure 1 : Méthodologie de révision du SDENS



La révision du SDENS s'est appuyée sur une méthodologie et une stratégie fortes de concertation, suivant une progression logique et conçue pour générer un processus d'engagement des parties prenantes en faveur du SDENS et plus largement des ENS de l'ensemble du département :

- 31 entretiens de visu avec les différentes parties prenantes des ENS sur le territoire afin de connaître et comprendre :
  - Le fonctionnement des structures des parties prenantes,
  - L'historique de la mise en œuvre du SDENS 2011-2016 et leur positionnement par rapport à celui-ci,
  - Les enjeux du territoire (agriculture, eau, tourisme, biodiversité et géodiversité, éducation à l'environnement et au développement durable) pour en dresser le bilan,
  - Leurs attentes vis-à-vis du SDENS révisé
- Des temps forts de production en commun grâce notamment à 4 ateliers de concertation réunissant l'ensemble des parties prenantes à chaque étape de la démarche (cf. figure),
- Des comités de pilotage réguliers afin de cranter la démarche.

## OBJECTIFS DU SDENS 2022 - 2032

Au vu des caractéristiques des ENS dans les Deux-Sèvres, de l'historique de la politique et des enjeux du Département, le SDENS 2022 - 2032 doit, entre autres, apporter des réponses aux éléments structurels suivants :

- Renforcer le rôle du Département en tant qu'acteur central du déploiement de la politique ENS sur le territoire,
- Conforter le réseau d'acteurs de l'environnement sur le territoire,
- Développer les actions ENS en lien avec les autres politiques sectorielles départementales.

Sa déclinaison technique se traduit ainsi :

- Conduire une politique ENS visible, lisible et portée par le Département ;
- Définir des critères de désignation de sites ENS ;
- Assurer une gestion effective des sites ENS ;
- Promouvoir les ENS et leur intérêt aux parties prenantes ainsi qu'au grand public ;
- Flécher et coordonner les actions menées au titre des ENS.





# **ENJEUX DU TERRITOIRE DEUX-SÉVRIEN ET SYNERGIES AVEC LES ESPACES NATURELS SENSIBLES (ANNEXE 3)**

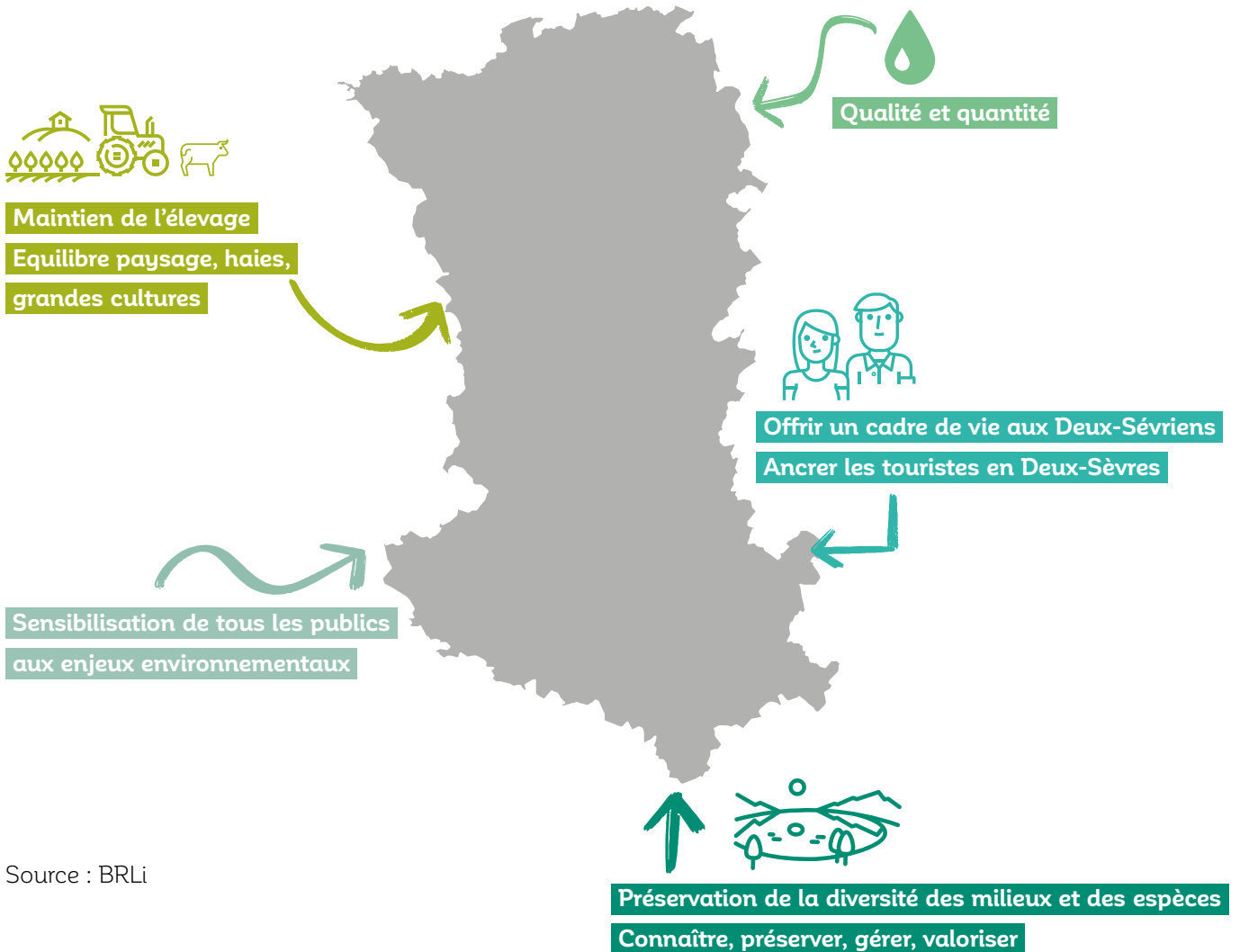
La politique ENS du Département se construit autour des enjeux du territoire suivants : agricoles, touristiques, associés à la géo- et biodiversité, à la ressource en eau et à l'éducation à l'environnement.

La synthèse de ces enjeux est présentée dans le tableau suivant :

↳ *Tableau 1 : Synthèse des enjeux du territoire et liens avec les ENS*

<b>Thématique</b>	<b>Enjeux</b>	<b>Liens avec les ENS</b>
Géo- et biodiversité	Préserver la diversité des milieux (mosaïque de paysages) et des espèces, tout en visant à « connaître, préserver, gérer et valoriser » ce patrimoine naturel	<ul style="list-style-type: none"><li>• Acquérir et/ou gérer des milieux sensibles</li><li>• Valoriser des milieux d'intérêt via le réseau ENS</li></ul>
Eau	Assurer une bonne gestion quantitative et qualitative de l'eau	<ul style="list-style-type: none"><li>• Définir des zones de préemption au titre de la préservation de la ressource en eau</li><li>• Élaborer des conventions de gestion pour limiter les pollutions aquatiques</li><li>• Mobiliser les collectivités territoriales ayant la compétence GEMAPI</li></ul>
Tourisme	<ul style="list-style-type: none"><li>• Ancrer les touristes en Deux-Sèvres</li><li>• Offrir un cadre de vie aux Deux-Sévriens dans un contexte de demande croissante en tourisme vert</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Promouvoir les ENS</li><li>• Renforcer l'offre en espaces naturels du département</li><li>• Relier le SDENS avec les schémas départementaux : tourisme, randonnée et vélo</li></ul>
Éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD)	Promouvoir et diversifier l'EEDD en s'appuyant sur les nombreuses structures compétentes sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"><li>• Valoriser les ENS grâce aux animations EEDD des associations environnementales et du Département</li><li>• Lier la compétence départementale sur les collèges à la politique ENS</li></ul>
Agriculture	Maintenir l'élevage extensif	<ul style="list-style-type: none"><li>• Établir des conventions de gestion avec des agriculteurs pour l'atteinte d'objectifs agricoles et environnementaux (ex : baux ruraux à clause environnementale)</li><li>• Le cas échéant, soutenir le développement de l'agrotourisme.</li></ul>

↳ Synthèse des enjeux du territoire



Source : BRLi



— STRATÉGIE  
D'INTERVENTION





S'appuyant sur les enjeux du territoire, la stratégie d'intervention du Département, s'appliquant aux 39 ENS et ZPENS existants et aux potentiels nouveaux, repose sur :

- le renforcement des liens entre le Département et ses partenaires,
- une nouvelle structuration du réseau des ENS,
- la définition d'axes et de modalités d'intervention du Département.

## DÉMARCHE PARTENARIALE

La démarche de révision du SDENS a mis en lumière la présence de nombreux acteurs du territoire volontaires et demandeurs d'un réseau permettant de structurer leurs interactions autour des ENS (cf. figure).

Le Département se positionne ainsi comme animateur principal de ce réseau afin de garantir la mise en œuvre du SDENS révisé et de structurer les relations partenariales entre acteurs.

## STRUCTURATION DU RÉSEAU ENS

### **DÉFINITION DES ENS EN DEUX-SÈVRES**

Les ENS ne faisant pas l'objet d'une définition réglementaire précise, chaque Département peut les caractériser en fonction de ses enjeux et de ceux de son territoire.

Ainsi, aux regard des échanges avec les partenaires et selon les enjeux du territoire qu'il a jugés prioritaires, le Département des Deux-Sèvres a décidé de définir les ENS comme un réseau de sites :

- qui témoignent des richesses naturelles du territoire des plus emblématiques aux plus secrètes,
- qui contribuent à la préservation de la ressource en eau,
- qui concourent à l'attractivité touristique,
- qui permettent à tous les Deux-Sévriens d'accéder à des espaces de nature à proximité.

#### ↳ Parties prenantes des ENS en Deux-Sèvres





## **STRUCTURATION DU RÉSEAU ENS (ANNEXE 4)**

---

Afin de répondre à cette ambition, le Département a fait le choix de structurer le réseau en 3 catégories d'ENS :

Les ENS de catégorie 1 sont des sites emblématiques, d'intérêt supra départemental :

- contribuant à la préservation de la ressource en eau,
- témoignant des plus importantes richesses naturelles des Deux-Sèvres,
- moteurs pour l'attractivité touristique.

Les ENS de catégorie 2 sont des sites remarquables, d'intérêt départemental :

- contribuant à la préservation de la ressource en eau,
- témoignant des richesses naturelles des Deux-Sèvres,
- concourant à l'attractivité touristique.

Les ENS de catégorie 3 sont des sites intimes, d'intérêt local :

- contribuant à la préservation de la ressource en eau,
- témoignant des richesses naturelles des Deux-Sèvres,
- permettant l'accès à la nature de proximité à tous les Deux-Sévriens.

Les catégories sont détaillées dans l'annexe 4.

## **MODALITÉS ET AXES D'INTERVENTION DU DÉPARTEMENT**

La politique départementale des Espaces naturels sensibles définie pour la période 2022 - 2032 s'organise selon les axes suivant pour lesquels les modalités d'intervention du Département pourront être les suivantes :

- maîtrise d'ouvrage en régie directe ou via des prestations
- soutien financier, au travers du Contrat Ambition Deux-Sèvres «Espaces naturels sensibles »
- accompagnement technique des partenaires

### **AXE 1 : STRUCTURER ET DÉVELOPPER LE RÉSEAU D'ENS**

---

Le Département entend structurer le réseau en 3 catégories d'ENS afin de répondre aux enjeux du territoire autour de la préservation de la ressource en eau et de biodiversité, de la valorisation du territoire et du besoin sociétal d'accès à la nature.

Le développement de ce réseau requiert de mettre en place une procédure de désignation et de construire une stratégie foncière adaptée.

### **AXE 2 : ASSURER UNE GESTION EFFECTIVE DES ENS**

---

L'objectif du Département est de concilier la préservation de la nature et l'accueil des publics. En conséquence, les sites doivent être gérés : étudiés, entretenus, protégés et sécurisés.

Le Département entend se positionner en tant que gestionnaire exemplaire de ses ENS.

### **AXE 3 : PROMOUVOIR ET VALORISER LES ENS**

---

Afin de promouvoir et valoriser les ENS, le Département s'engage à favoriser un accueil de qualité, ainsi que des activités et animations renouvelées, répondant à la demande d'activités de loisirs de nature des publics touristiques, scolaires et des Deux-Sévriens.

La promotion des ENS s'appuie sur des outils adaptés aux différents publics.

### **AXE 4 : IMPLIQUER ET APPUYER LE RÉSEAU D'ACTEURS AUTOUR DE LA POLITIQUE ENS**

---

Il s'agit pour le Département de fédérer les partenaires autour d'une politique ENS partagée, lisible et active.

Elle se conduit également en synergie avec les autres politiques menées par le Département, notamment randonnée et vélo, touristique, éducation (notamment auprès des collèves), agricole, sociale, culturelle, etc.





— PLAN  
**D' ACTIONS**

Le Schéma Départemental des Espaces naturels sensibles, ainsi organisé en 4 axes, est décliné en 10 actions.

Chaque action fait l'objet d'une fiche précisant : les objectifs généraux, le rôle du Département, les partenaires associés, une description des activités, les indicateurs d'évaluation et l'échéancier de mise en œuvre.

Axes d'intervention	Actions
<b>Structurer et développer le réseau d'ENS</b>	Structurer le réseau d'ENS et désigner de nouveaux ENS ..... Définir la stratégie foncière au titre des ENS
<b>Assurer une gestion effective des ENS</b>	Gérer les ENS du Département ..... Accompagner la gestion des ENS des collectivités compétentes du CEN NA, etc.
<b>Promouvoir et valoriser les ENS</b>	Aménager les ENS pour l'accueil des publics ..... Animer les ENS et les mettre en tourisme ..... Communiquer sur les ENS
<b>Impliquer et appuyer le réseau d'acteur autour de la politique ENS</b>	Articuler la politique ENS avec les autres politiques départementales ..... Animer le réseau de gestionnaires ..... Système de suivi évaluation



# **AXE 1 : STRUCTURER ET DÉVELOPPER LE RÉSEAU D'ENS**

## **Action 1 : Structurer le réseau ENS et désigner de nouveaux ENS**

<b>Objectifs généraux</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Structurer le réseau des ENS existants selon les 3 catégories</li><li>• Renforcer le réseau par de nouveaux ENS des 3 catégories (objectif : entre 25 et 40 nouveaux ENS)</li></ul>
<b>Rôle du Département</b>	Maîtrise d'ouvrage en régie
<b>Partenaires</b>	Gestionnaires/propriétaires d'ENS et porteurs de projet d'ENS (communes, EPCI, associations, etc.)
<b>Description des activités</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1 - Élaborer un contrat « ENS » identifiant les engagements respectifs du Département et du gestionnaire et/ou propriétaire</li><li>2 - Signer la charte pour les ENS existants, confirmant leur catégorisation, et pour les nouveaux ENS lors de leur désignation</li><li>3 - Désigner de nouveaux ENS :<ul style="list-style-type: none"><li>• Rédiger une procédure de désignation (de la demande à la décision du Département)</li><li>• Créer un formulaire-type de demande en ligne sur le site Internet du Département</li><li>• Communiquer la procédure de désignation auprès des partenaires</li></ul></li><li>4 - Intégrer les nouveaux ENS dans l'observatoire des ENS (cf. Axe 1 - action 3 et Axe 2 - action)</li></ol>
<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre d'ENS désigné par catégories</li><li>• Nombre de demandes de désignation traitées</li><li>• Nombre et supports d'information utilisés pour informer sur la procédure de désignation des ENS</li><li>• Nombre de données intégrées dans l'observatoire</li></ul>
<b>Priorité</b>	***



# **AXE 1 : STRUCTURER ET DÉVELOPPER LE RÉSEAU D'ENS**

## **Action 2 : Définir la stratégie foncière au titre des ENS**

<b>Objectifs généraux</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Définir la mobilisation des outils fonciers du Département au titre des ENS, et d'autres complémentaires, au service de la protection de la biodiversité et des paysages, de la préservation de la ressource en eau et de l'attractivité du territoire.</li><li>• Acquérir des ENS de catégorie 1 (objectif : 300 ha)</li></ul>
<b>Rôle du Département</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Maîtrise d'ouvrage en régie</li><li>• Accompagnement technique</li></ul>
<b>Partenaires</b>	<p>Gestionnaires d'ENS, communes et EPCI, CEN NA, associations environnementales, Syndicats de rivière, SAFER, État</p> <p>1 - Définir une stratégie foncière et de mobilisation de l'outil préemption ENS pour le Département et en appui des opérateurs publics :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• identifier des zones pertinentes d'intervention</li><li>• définir des modalités de création de ZPENS</li><li>• définir des modalités de délégation du droit de préemption</li></ul> <p>2 - Renforcer l'animation foncière :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• mettre en place une veille foncière adaptée</li><li>• organiser au besoin une animation foncière pro-active (prospection, négociation ...)</li><li>• créer des ZPENS</li><li>• communiquer sur l'action foncière du Département</li></ul>
<b>Description des activités</b>	<p>3 - Acquérir des sites :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• acquérir des ENS de catégorie 1 par le Département</li></ul> <p>4 - Renseigner l'observatoire des ENS (cf Axe 1 – Action 3)</p> <p>5 - Développer d'autres outils fonciers complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• étudier l'opportunité de mobiliser en complémentarité : les aménagements fonciers, les périmètres de protection et mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN)</li><li>• évaluer la pertinence d'intégration à la politique ENS la gestion de mesures compensatoires conséquences de mise en place d'aménagements par le Département et autres opérateurs publiques et privés (ex. via les sites naturels de compensation (SNC))</li></ul>
<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de ZPENS créées</li><li>• Nombre d'ha acquis par le Département</li><li>• Nombre d'ha acquis par les opérateurs avec le soutien du Département</li></ul>
<b>Priorité</b>	***



## **AXE 2 :**

# **ASSURER UNE GESTION EFFECTIVE DES ENS**

### **Action 3 :**

## **Gérer les ENS du Département**

Concilier de manière exemplaire accueil des publics et préservation de la nature dans des ENS « vitrines » en :

#### **Objectifs généraux**

- Renforçant la connaissance des sites actuels (connaissances naturalistes, capacité d'accueil des publics, ...)
- Organisant leur gestion selon les documents d'objectifs (restauration, entretien, modalités de gestion, ...)
- Organisant des actions innovantes

#### **Rôle du Département**

- Maîtrise d'ouvrage en régie et via des prestations

#### **Partenaires**

Bureaux d'études, associations environnementales, communes et EPCI, entreprises

#### **Description**

#### **des activités**

1 - Actualiser les documents de gestion du site du Cébron, de la Grimaudière-IFFCAM et du bois du Grand Bousseau

2 - Élaborer et mettre en œuvre des documents de gestion pour les futurs ENS

3 - Organiser et animer la gestion (connaissances naturalistes, restauration, entretien, ...) selon le document de gestion des sites (en régie, conventions de gestion, prestation, ...) en favorisant au possible le maintien d'exploitants agricoles

4 - Conduire des actions innovantes, exemplaires, en créant des partenariats avec des organismes de recherche par exemple

5 - Créer et renseigner un observatoire des ENS : base de données et application SIG dédiée à la gestion des ENS :

- Définir et renseigner des critères permettant de comparer les sites entre eux
- Disposer d'une fiche d'identité par site
- Mettre en place une application SIG dédiée

#### **Indicateurs de suivi**

- Nombre de documents de gestion mis en place et surface concernée
- Évaluation des documents de gestion
- Surface/linéaire de travaux de restauration dont actions innovantes
- Nombre d'inventaires et surface concernée
- Surface/linéaire de travaux d'entretien actions innovantes

#### **Priorité**

\*\*\*

## **AXE 2 :**

# **ASSURER UNE GESTION EFFECTIVE DES ENS**

### **Action 4 :**

#### **Accompagner la gestion des ENS des collectivités compétentes, du CEN NA, etc.**

	Concilier de manière exemplaire accueil des publics et préservation de la nature dans des ENS en :
<b>Objectifs généraux</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Renforçant la connaissance des sites actuels (connaissances naturalistes, capacité d'accueil des publics,, ...)</li><li>• Organisant leur gestion selon des documents d'objectifs (restauration, entretien, modalités de gestion, ...)</li></ul>
<b>Rôle du Département</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Maîtrise d'ouvrage</li><li>• Accompagnement technique</li></ul>
<b>Partenaires</b>	Gestionnaires et propriétaires (Communes, EPCI, CEN NA, associations environnementales, ...)
<b>Description des activités</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1 - Soutenir les gestionnaires d'ENS pour des actions de restauration, de réalisation de documents de gestion, ... notamment via le Contrat Ambition Deux-Sèvres « Espaces naturels sensibles »</li><li>2 - Accompagner techniquement les gestionnaires d'ENS pour des actions de restauration, de réalisation de documents de gestion</li><li>3 - Définir un cadre de mobilisation du chantier d'insertion du Département</li><li>5 - Créer et renseigner un observatoire des ENS : base de données et application SIG dédiée à la gestion des ENS :<ul style="list-style-type: none"><li>• Définir et renseigner des critères permettant de comparer les sites entre eux</li><li>• Disposer d'une fiche d'identité par site</li><li>• Mettre en place une application SIG dédiée</li></ul></li></ol>
<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de documents de gestion mis en place et surface concernée</li><li>• Évaluation des documents de gestion</li><li>• Surface/linéaire de travaux de restauration dont actions innovantes</li><li>• Nombre d'inventaires et surface concernée</li></ul>
<b>Priorité</b>	***



## **AXE 3 :**

# **PROMOUVOIR ET VALORISER LES ENS**

### **Action 5 :**

## **Aménager les ENS pour l'accueil des publics**

<b>Objectifs généraux</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Concilier ouverture au public et préservation du patrimoine naturel</li><li>• Permettre la découverte des milieux naturels et espèces</li><li>• Sécuriser les ENS pour l'accueil des publics</li><li>• Permettre à tous les publics de découvrir les ENS</li><li>• Favoriser les activités et sports de nature</li><li>• Privilégier des aménagements les moins impactants possible pour l'environnement</li></ul>
<b>Rôle du Département</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Maîtrise d'ouvrage</li><li>• Soutien financier via le Contrat Ambition Deux-Sèvres « Espaces naturels sensibles »</li><li>• Accompagnement technique</li></ul>
<b>Partenaires</b>	Communes, EPCI, CEN NA, associations environnementales
<b>Description des activités</b>	<p>1 - Améliorer l'accueil des publics sur les sites du Département : aménagements adaptés aux personnes en situation de handicap, sécurité, services (tables, assises, ...) dans un souci d'exemplarité et d'innovation</p> <p>2 - Soutenir les opérateurs pour l'ensemble des ENS via le Contrat Ambition Deux-Sèvres « Espaces naturels sensibles » pour des aménagements qui répondent aux besoins :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• de sécurité (gardes-corps, ...)</li><li>• des publics en situation de handicap (accès PMR, mobiliers, ...)</li><li>• des scolaires (ex. dispositif « Ecole dehors » : assises, abris, ...)</li><li>• des randonneurs : assises, tables, supports vélo, sanitaires, points d'eau, ...</li></ul>
<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre d'aménagements réalisés</li><li>• Nombre d'aménagements soutenus</li></ul>
<b>Priorité</b>	***



## **AXE 3 :**

# **PROMOUVOIR ET VALORISER LES ENS**

### **Action 6 :**

#### **Animer les ENS et les mettre en tourisme**

##### **Objectifs généraux**

- Faire des ENS des supports de découverte et de sensibilisation à l'environnement
- Intégrer les ENS à l'offre touristique départementale et locale
- Créer de l'événementiel sur les ENS

##### **Rôle du Département**

- Maîtrise d'ouvrage
- Accompagnement technique

##### **Partenaires**

Offices de tourisme, gestionnaires des sites, associations environnementales, autres acteurs de l'événementiel du territoire

##### **Description**

##### **des activités**

- 1 - Mettre en place et communiquer un programme d'animation annuel, valorisant le réseau d'ENS de catégorie 1 et 2, destiné au public local et touristique favorisant des activités complémentaires à celles proposées par les gestionnaires, culturelles, festives et sportives : expositions, challenges sportifs, théâtre, marchés de producteurs de pays, etc.
- 2 - Soutenir les gestionnaires d'ENS de catégorie 2 pour la mise en place d'animations
- 3 - Construire un cadre financier de soutien des associations en y intégrant des clauses relatives à l'animation des ENS
- 4 - Intégrer les ENS à l'offre touristique départementale et locale :
  - via des séjours nature
  - via une offre d'hébergements dans ou à proximité des ENS, adaptés aux publics et intégrés à l'environnement
  - via les parcours et micro-aventures Terra Aventura
  - via les itinéraires vélo et de randonnées
- 5 - Développer des supports numériques de découverte, notamment des applications (ex. Karacal pour des bulles sonores)

##### **Indicateurs de suivi**

- Nombre d'animations proposées sur les ENS
- Quantification et qualification des publics
- Nombre d'ENS intégrant une offre touristique
- Nombre d'ENS dotés de Terra Aventura

##### **Priorité**

\*\*



## **AXE 3 :**

# **PROMOUVOIR ET VALORISER LES ENS**

### **Action 7 :**

#### **Communiquer sur les ENS**

<b>Objectifs généraux</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Valoriser la politique ENS du Département</li><li>• Faire connaître les sites et les animations</li><li>• Identifier les sites comme des ENS</li><li>• Assurer une communication globale et cohérente</li></ul>
<b>Rôle du Département</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Maîtrise d'ouvrage</li><li>• Accompagnement technique</li></ul>
<b>Partenaires</b>	Gestionnaires des sites, offices de tourisme, associations environnementales
<b>Description des activités</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1 - Élaborer une stratégie de communication autour des ENS :<ul style="list-style-type: none"><li>• actualiser l'identité visuelle des ENS</li><li>• définir les supports de présentation des sites, notamment numériques</li><li>• restructurer le site Internet du lac du Cébron : lacducebron.fr</li></ul></li><li>2 - Mise en place d'une signalétique de jalonnement routière et sur les sites</li><li>3 - Inclure les ENS dans d'autres supports de communication :<ul style="list-style-type: none"><li>• Inclure les ENS dans les supports de communication du Département</li><li>• Faire connaître les ENS via d'autres médias</li></ul></li></ol>
<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de supports de communication</li><li>• Revue de presse</li><li>• Nombre de panneaux de jalonnement installés</li><li>• Fréquentation de la page ENS sur les sites Internet du Conseil départemental</li></ul>
<b>Priorité</b>	**

# **AXE 4 :**

## **IMPLIQUER ET APPUYER LE RÉSEAU D'ACTEURS AUTOUR DE LA POLITIQUE ENS**

### **Action 8 :**

#### **Articuler la politique ENS avec les autres politiques du Département**

##### **Objectifs généraux**

- Valoriser la politique ENS du Département
- Intégrer les enjeux biodiversité et paysages dans les autres politiques sectorielles du Département
- Assurer une cohérence entre les politiques sectorielles du Département

##### **Rôle du Département**

- Maîtrise d'ouvrage

##### **Partenaires**

Gestionnaires des ENS

1 - Améliorer la prise en compte de la politique ENS par les différents services du Département

- Faire connaître le SDENS 79 à l'ensemble des services du Département
- Informer les agents des activités sur les ENS

2 - Intégrer les ENS dans les politiques de randonnée et vélo :

- Intégrer les ENS aux itinéraires de randonnées et vélo
- Connecter les ENS via des itinéraires de randonnée et/ou vélo

3 - Promouvoir les ENS auprès des scolaires, notamment les collégiens : faire en sorte que chaque collégien visite au moins un ENS au cours de son cursus

- Mettre en place des visites d'ENS de catégorie 1 et 2 par les collégiens
- Organiser des rencontres inter-collèges dans des ENS

##### **Description**

##### **des activités**

4 - Soutenir l'agriculture des Deux-Sèvres

- Contribuer à la conservation de certaines races au travers de la gestion des espaces
- Favoriser les activités de formation en agriculture sur les ENS

5 - Intégrer les ENS aux actions sociales du Département

- Avoir recours aux chantiers d'insertion et chantiers de jeunes en renfort pour l'entretien des ENS (cf. Axe 2) et mutualiser les moyens au besoin
- Organiser la visite d'ENS pour les publics en difficultés

6 - Développer les activités touristiques et culturelles sur les ENS (cf. fiche action 6)

7 - Intégrer les ENS comme outil de préservation de la ressource en eau

- Nombre de circuits touristiques intégrant les ENS
- Nombre de sites ENS desservis par des modes d'accès doux
- Nombre de classes par an visitant des ENS de toutes les catégories
- Nombre de visites organisées avec les équipes de l'action sociale
- Nombre d'agents du Département sensibilisés au SDENS
- Nombre d'ENS contribuant à la préservation de la ressource en eau
- Nombre d'actions en faveur de l'agriculture

##### **Priorité**

\*\*





## **AXE 4 :**

# **IMPLIQUER ET APPUYER LE RÉSEAU D'ACTEURS AUTOUR DE LA POLITIQUE ENS**

### **Action 9 :**

#### **Animer le réseau de gestionnaires**

<b>Objectifs généraux</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Favoriser une gestion mutualisée et cohérente sur les ENS</li><li>• Fédérer les partenaires autour des ENS</li></ul>
<b>Rôle du Département</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Maîtrise d'ouvrage</li></ul>
<b>Partenaires</b>	Gestionnaires/propriétaires des sites
<b>Description des activités</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1 - Mettre en place une instance départementale ENS composée d'élus gestionnaires et propriétaires d'ENS</li><li>2 - Mettre en place une instance départementale ENS composée des gestionnaires d'ENS et autres partenaires au besoin</li><li>3 - Organiser des temps d'échanges et de formations thématiques (organisation tournante)</li><li>4 - Mettre en place des éducteurs « ENS » avec les offices de tourisme</li><li>5 - Mettre en place une plateforme dématérialisée d'échanges et de ressources</li></ol>
<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mise en place des deux comités</li><li>• Nombre de réunion des instances départementales élus et gestionnaires</li><li>• Fréquentation des plateformes d'échange du Cotech</li></ul>
<b>Priorité</b>	**

# **AXE 4 :**

## **IMPLIQUER ET APPUYER LE RÉSEAU D'ACTEURS**

### **AUTOUR DE LA POLITIQUE ENS**

#### **Action 10 :**

##### **Évaluation du schéma**

###### **Objectifs généraux**

- Suivre la mise en œuvre des actions du SDENS
- Permettre l'évaluation du SDENS et d'éventuelles réorientations
- Mobiliser les compétences et expertises adaptées pour la bonne mise en œuvre des actions
- Permettre la consultation des acteurs et garantir la prise en compte de leurs besoins
- Disposer des données pour rendre compte de la politique auprès des partenaires, des élus et de la population
- Organiser les différentes instances intervenant dans le suivi et l'évaluation du SDENS

###### **Rôle du Département**

- Maîtrise d'ouvrage

###### **Partenaires**

###### **Description**

###### **des activités**

- Suivre l'avancement du plan d'actions du SDENS : établissement d'un tableau de bord
- Suivre les actions sur les sites grâce à la BDD dédiée et le SIG
- Créer un référentiel d'évaluation comportant des questions évaluatives et indicateurs de résultat de chaque fiche action qui serviront de référence pour l'évaluation à mi-parcours et l'évaluation finale du SDENS
- Mettre en place une comptabilité analytique permettant de suivre les moyens affectés par fiche action et par site
- Mobiliser des outils collaboratifs
- Présenter les résultats de l'évaluation à l'ensemble des partenaires
- Mettre à jour le SDENS au terme des 10 années de mise en œuvre

###### **Indicateurs de suivi**

- Création des outils de suivi de SDENS (tableau de bord / BDD, SIG, référentiel d'évaluation, comptabilité analytique)
- Réalisation de l'évaluation à mi-parcours et finale du SDENS
- Création des différentes instances de gouvernance du suivi et nombre de réunions / ateliers de travail réalisés
- Mise à jour du SDENS en 2033

###### **Échéancier**

Mise en œuvre à partir de la validation du nouveau Schéma en 2023



— ANNEXES  
**FICHES SYNOPTIQUES - CARTES**



# 1 / ENS DU LAC DU CÉBRON

<b>Communes</b>	Saint-Loup-Lamairé (CC Airvaudais-Val-du-Thouet)
<b>Propriétaire(s)</b>	Département des Deux-Sèvres (79)
<b>Gestionnaire</b>	Département des Deux-Sèvres (79)
<b>Superficie du site (ha)</b>	280 ha
<b>Date de désignation en ENS</b>	2012
<b>Date 1<sup>re</sup> acquisition de parcelle</b>	1987
<b>Plan de gestion ou autre</b>	Plan gestion réalisé en 2014

## Enjeux patrimoniaux

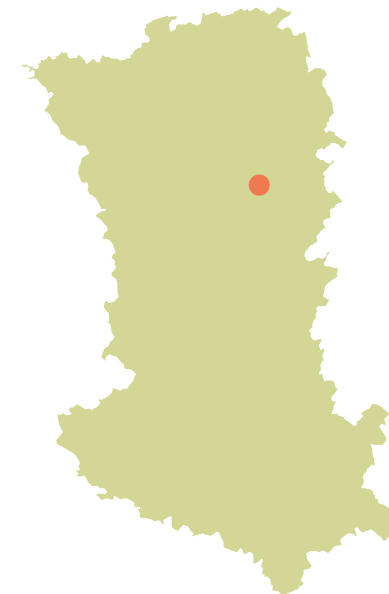
Habitats : 12 habitats identifiés dont 3 habitats déterminants (eaux douces stagnantes CORINE biotope)  
 Flore :  
 Faune : Avifaune : 87 espèces identifiées (Sternes, Balbugard fluviatile), dont 31 déterminantes. Amphibiens et Mammifères : 1 espèce identifiée.

## Ouverture au public

Deux observatoires ornithologiques en libre accès et animation d'un observatoire tous les dimanches après-midi d'été.  
 Parcours Terra Aventura, tables de pique-nique, jardin pédagogique, vergers à disposition

## Ambiance paysagère :

C'est un lac de barrage emplissant une petite vallée, bordé de cultures en parcelle moyen et de pâtures bocagées à moutons. Plus grand plan d'eau (180 ha), principale réserve et site de production d'eau potable pour 1/3 de la population du département. Multitude de paysages et richesse biologique, notamment ornithologique en période migratoire. Accueille également de nombreuses activités : chasse, pêche, sports et loisirs de plein-air.



Objectifs / modalités de gestion (actuels)	Aménagements/ Activités réalisés, prévus ou souhaitables	Défis à relever (pour les années à venir)
<p>→ <b>Préserver la qualité de la ressource en eau grâce à la préservation des milieux patrimoniaux</b> <b>objectif moyennement atteint</b>                      6 actions en cours de réalisation ou partiellement finalisées : Gestion / Restauration des prairies par le maintien d'une activité pastorale ; Mise en place et entretien des aménagements pastoraux ; Gestion / restauration des haies ; Gestion / restauration / création des mares ; Gestion de la fréquentation humaine ; Application de la réglementation en vigueur                      1 action engagée : Gestion / restauration de milieux humides + marais bodin                      1 action non engagée : Adaptation des niveaux d'eau aux enjeux écologiques</p>	<p>Parcours de découverte de 2 km pour découvrir le patrimoine naturel du site à l'aide d'une carte à poinçonner disponible dans différents lieux du site</p>	<p>Préservation de la ressource en eau potable qui est l'enjeu prioritaire (opérations menées par la SPL et le Département) ; pour cela préserver le milieu aquatique.                      Permettre l'accueil des nombreuses activités présentes dans et autour du site et conforter la gestion pour la ressource en eau et la protection des milieux                      Régulation du ragondin                      Renforcer et diversifier les animations</p>
<p>→ <b>Préserver le rôle de réserve biologique et les fonctionnalités écologiques du site</b> <b>objectif moyennement atteint</b>                      2 actions finalisées : Maitrise et diversification des habitats intermédiaires ; Diversification des boisements et favorisation des essences locales                      4 actions en cours de réalisation : Participation aux programmes territoriaux ; Veille foncière sur les parcelles en zone périphérique du site grâce aux outils de préemption ; Ajout et entretien d'aménagements d'accueil faunistique ; Lutte contre les EEE, Faune / flore                      1 action engagée : Suivi écologique et amélioration des connaissances sur le site                      2 actions non engagées : Elaboration d'une méthode d'évaluation de l'impact biologique de la gestion choisie ; Création et mise à jour d'une base de données photographiques</p>		
<p>→ <b>Permettre l'accueil du public et sa sensibilisation au patrimoine naturel</b> <b>objectif moyennement atteint</b>                      3 actions en cours de réalisation : Gestion des aménagements pour le public ; Gestion des espaces verts et du jardin pédagogique ; Coordination des activités proposées sur le site</p>		
<p>→ <b>Garantir un équilibre socio-professionnel et un relationnel de qualité sur le site en lien avec la préservation du patrimoine naturel</b> <b>objectif moyennement atteint</b>                      1 action non engagée : Création COPIL                      1 actions en cours de réalisation : Participation aux diverses instances de décisions et concertation entre structures gouvernantes liées au site et à son territoire                      APPB pour encadrer les nombreuses activités (pêche, voile, etc.)                      Réserve de Chasse et de Faune Sauvage, Périmètre protection de captage                      Gestion par un agent espaces verts, chantier d'insertion et contrats privés</p>		

## 2 / ENS LA GRIMAUDIÈRE – IFFCAM

<b>Communes</b>	Les Châtelliers
<b>Propriétaire(s)</b>	Département des Deux-Sèvres (79)
<b>Gestionnaire</b>	Département des Deux-Sèvres (79)
<b>Superficie du site (ha)</b>	71 ha
<b>Date de désignation en ENS</b>	2012
<b>Date 1<sup>re</sup> acquisition de parcelle</b>	
<b>Plan de gestion ou autre</b>	Plan de gestion (2012-2016)

### Espèce(s) ou habitat(s) emblématique(s) du site

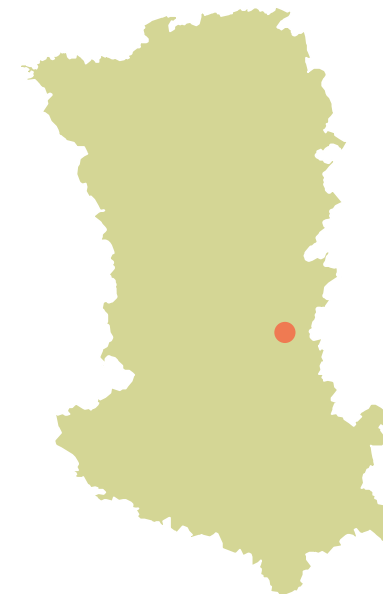
Habitats : 28 habitats identifiés (Landes atlantiques à bruyère et ajonc, Ourlets hygrophiles, Dalles siliceuses) dont 9 en Natura 2000.  
 Flore : grande richesse floristique (près de 300 espèces) avec 5 espèces qui ont un statut au niveau départemental, régional ou même national, le réseau de haies denses et diversifiées (par leur composition et leur morphologie) confèrent un très fort intérêt patrimonial (offre de nombreuses niches écologiques pour l'avifaune, entomofaune, l'herpétofaune et la batracofaune), présence d'arbres têtard.  
 Faune : 15 espèces de Chiroptères identifiées, 38 espèces d'Oiseaux, 6 espèces d'Amphibiens, 39 espèces de Rhopalocères, 3 espèces d'Orthoptères et 22 espèces d'Odonates.

### Ouverture au public

École de cinéma animalier (IFFCAM)  
 Deux parcours de découverte (sentier de la Vonne et sentier du Bocage) d'environ 1,4 km chacun, jalonnés de nombreux observatoires.  
 Un jardin pédagogique aménagé pour favoriser la biodiversité et accueillir tous les publics.  
 Et de nombreuses animations proposées toute l'année : exposition, stages photos, etc.

### Ambiance paysagère :

Paysage bocager de la Gâtine parthenaise (un habitat dispersé, petites parcelles bordées de haies vives, activité principale : élevage de bovins et d'ovins, sol et chaos granitiques) : prairies, bois, landes, friches, cultures haies, mares, cours d'eau (rivière de la Vonne).



### Objectifs / modalités de gestion (actuels)

- **Préserver les prairies naturelles et les espèces associées :**  
Maintenir une activité pastorale, Restaurer des prairies **objectif atteint**
- **Favoriser une mosaïque de milieux diversifiés et l'esthétisme paysager :**  
Préserver une mosaïque de milieu, Préserver le réseau de haies et les arbres têtards, Préserver les milieux boisés, Préserver et restaurer les milieux aquatiques, Gérer les espèces, Préserver l'esthétisme paysager, Faciliter la gestion du site **objectif atteint**
- **Suivre l'évolution du site et l'impact des actions mise en œuvre :**  
Suivre l'évolution des milieux et de la biodiversité, Evaluer la gestion **objectif moyennement atteint**
- **Sensibiliser à la richesse du site et à l'intérêt de sa préservation :**  
Permettre la découverte du site, Sensibiliser et informer un large public **objectif atteint**
- **Favoriser l'activité de cinéma animalier :**  
Faciliter l'apprentissage **objectif atteint**

35 ha en convention d'occupation précaire  
 Agents en insertion pour certaines tâches (entretien, boîte à lire)

### Aménagements/Activités réalisés, prévus ou souhaitables

- Restauration des haies (et étude sur la valorisation en bois de chauffe)  
Animation sur la création d'une haie plessée (Bocage Branché)
- Création de barrières de Gâtine
- Mise en place de panneaux pédagogiques
- Film sur la restauration des zones humides (subvention AELB)
- Des animations sont organisées pendant le festival de Ménigoute (chaque année)
- Historiquement : rencontres du cinéma animalier organisées dans le cadre de la coopération qui lie depuis une vingtaine d'années le Département à la région de Bialowieza (Pologne).

### Défis à relever (pour les années à venir)

- Peu d'investissement ces dernières années dans des études, inventaires et travaux d'aménagement
- Retrouver / créer des animations à la hauteur des enjeux du site ?  
Dépasser les 10 000 visiteurs annuels actuels ?

### 3 / ENS LA FORÊT DU GRAND BOUSSEAU

<b>Communes</b>	Plaine d'Argenson
<b>Propriétaire(s)</b>	Département des Deux-Sèvres (79)
<b>Gestionnaire</b>	Département des Deux-Sèvres (79)
<b>Superficie du site (ha)</b>	29 ha
<b>Date de désignation en ENS</b>	2012
<b>Date 1<sup>re</sup> acquisition de parcelle</b>	
<b>Plan de gestion ou autre</b>	Aménagement forestier 2012-2026

#### Espèce(s) ou habitat(s) emblématique(s) du site

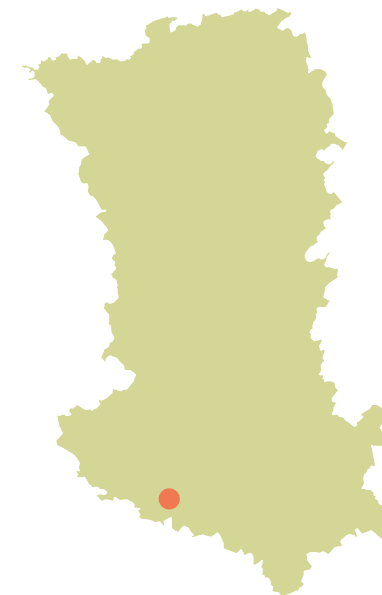
Habitats : 4 habitats ont été notés sur la zone d'étude dont 1 est d'intérêt communautaire, les Prairies à fourrage des plaines. Présence de gîte à chiroptères.  
 Flore : 136 espèces identifiées.  
 Faune : Avifaune : 46 espèces identifiées. Odonates : 4 espèces identifiées. Lépidoptères : 27 espèces dont 1 espèce déterminante pour les ZNIEFF en Poitou-Charentes, Méliées des centaures. Orthoptères : 14 espèces répertoriées.

#### Ouverture au public

Un parcours de 2,4 km.  
 Des animations proposées par Zoodyssée.

#### Ambiance paysagère :

La forêt du Grand Bousseau est une forêt ancienne gérée pour la production de bois de hêtre. Vous pourrez les observer, tantôt à l'ombre des chênes et des charmes, tantôt à l'ombre des merisiers et des pommiers sauvages. Aujourd'hui, ces plantations sont pour partie laissées aux mains de dame nature, alors que les plantations du nord du site seront elles exploitées par l'homme. De ce fait, la diversité des milieux permettra une plus grande richesse faunistique et floristique ! Présence de zones en évolution naturelle.



Objectifs / modalités de gestion (actuels)	Aménagements/Activités réalisés, prévus ou souhaitables	Défis à relever (pour les années à venir)
→ Améliorer la connaissance du site <b>objectif non atteint</b>	3 activités non engagées : maintenir les espaces ouverts et favoriser l'entomofaune ; créations d'outils pédagogiques présentant le travail de gestion forestière pour la production de bois ; faciliter la conduite d'animation pédagogique	Assurer l'entretien et la surveillance effective du site au vu de son éloignement géographique.
→ Sauvegarder et valoriser le patrimoine naturel et paysager du peuplement forestier <b>objectif partiellement atteint</b>	1 activité engagée : garantir la quiétude du site	Site très peu pourvu en eau (2 mares maçonnées)
→ Permettre un accueil du public pour la promenade <b>objectif atteint</b>	7 activités finalisées : favoriser les espèces cavernicoles et saproxyliques – garantir la quiétude de la faune ; favoriser la diversification du peuplement ; garantir la sécurité du milieu en limitant les impacts sur le milieu naturel (tous les ans) ; créer une ambiance paysagère fermée et permettre au promeneur de se rendre le plus discret possible ; faciliter l'observation de la grande faune du milieu et favoriser les effets de lisières ; faciliter l'observation de la faune de plaine et de lisière forestière ; faciliter les travaux de gestion sylvicole (ces 5 dernières activités sont reconduites tous les ans)	Qualifier la fréquentation
→ Développer des activités d'éducation à l'environnement <b>objectif non atteint</b>		



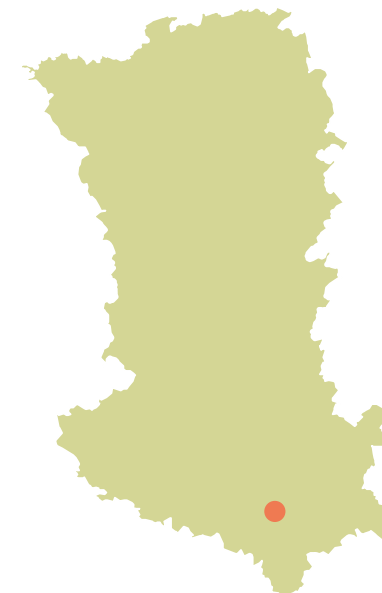
## 4 / ENS LES CHAUMES PELÉES

<b>Communes</b>	Fontenille-Saint-Martin-d'Entraigues
<b>Propriétaire(s)</b>	Fontenille-Saint-Martin-d'Entraigues
<b>Gestionnaire</b>	Commune de Fontenille-Saint-Martin-d'Entraigues
<b>Superficie du site (ha)</b>	Commune de Fontenille-Saint-Martin-d'Entraigues
<b>Date de désignation en ENS</b>	6,8 ha
<b>Date 1<sup>re</sup> acquisition de parcelle</b>	
<b>Plan de gestion ou autre</b>	

<b>Espèce(s) ou habitat(s) emblématique(s) du site</b>	Habitat : pelouses sèches et mameuses. Flore : 18 espèces d'orchidées sauvages ont été inventoriées dont l'ophrys bécasse aux périanthes verts non hybridé. Faune : Rhopalocères : nombreuses espèces de papillons caractéristiques des pelouses sèches.
--	--

<b>Ouverture au public</b>	Sorties organisées avec la Société Française d'Orchidophilie de Poitou-Charentes et Vendée. Sorties animées par DSNE (2018)
----------------------------	--

**Ambiance paysagère :**  
site composé de pelouses sèches (habitat considéré comme majeur dans la trame verte et bleue de la région Poitou-Charentes) recèle une biodiversité riche et menacée.



Objectifs / modalités de gestion (actuels)	Aménagements/Activités réalisés, prévus ou souhaitables	Défis à relever (pour les années à venir)
Convention avec DSNE depuis 2018.	Des actions de préservation, de restauration et de valorisation de ce site ont déjà été conduites : coupe de pins pour la restauration de milieu de pelouses sèches, création de mares, réalisation d'animations pédagogiques auprès du grand public... 2019 : chantier avec des étudiants pour renforcer l'ouverture du site pour améliorer la fonctionnalité des pelouses à orchidées par l'abattage de quelques pins au cœur du site, rajeunir la clairière, par suppression systématique de tous les jeunes pins, coupe sélective des frênes et conduite en têtards et tester l'évolution de la pelouse, par débroussaillage ponctuel de placettes.	Etablir un plan de gestion ? car : en 2019, identification de secteurs autour de l'ENS en déprise et signature de nouvelles conventions de partenariat avec les propriétaires 9 parcelles réparties sur 3 sites (1,6 ha). Toutes ces parcelles, en lien avec la zone humide de la Pipette, concourent à la mise en place du site CEN. A noter que grâce à l'engagement bénévole local, des parcelles sont en cours de conventionnement sur 4 secteurs autour, afin de les « rafraîchir » par débroussaillage et préparer l'intervention à venir du CEN NA.

## 5 / ENS LA CARRIÈRE DE LA PAGERIE

<b>Communes</b>	Les Châteliers
<b>Propriétaire(s)</b>	Commune de Les Châteliers
<b>Gestionnaire</b>	Commune de Les Châteliers
<b>Superficie du site (ha)</b>	2,5 ha
<b>Date de désignation en ENS</b>	2014
<b>Date 1<sup>re</sup> acquisition de parcelle</b>	
<b>Plan de gestion ou autre</b>	

### Espèce(s) ou habitat(s) emblématique(s) du site

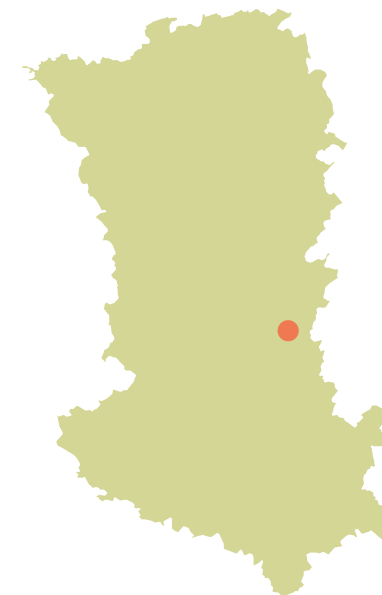
Habitats : 10 habitats ont été recensés avec une majorité de fourrés, ronciers et haies mais des mares, habitats très intéressants pour les amphibiens sont aussi présents.  
Flore : 168 espèces végétales observées.  
Faune : Amphibiens : 9 espèces recensées.

### Ouverture au public

Un sentier pédestre de 600m.  
Des animations scolaires proposées par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Gâtine Poitevine.  
Un site de 2,5 hectares géré et aménagé par la commune de Coutières qui accueille des promeneurs, scolaires, étudiants de l'IFFCAM...

### Ambiance paysagère :

La Carrière de la Pagerie est une ancienne carrière de Granit, préservée et valorisée depuis 1998 par la commune et le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Gâtine Poitevine. C'est un site remarquable par sa biodiversité est aussi riche d'une histoire et d'un paysage particulier. On peut y découvrir sa faune, sa flore, ses chaos granitiques et son front de taille au rythme de la rivière le longeant, la Vonne.



### Objectifs / modalités de gestion (actuels)

### Aménagements/Activités réalisés, prévus ou souhaitables

### Défis à relever (pour les années à venir)

## 6 / ENS LE BOIS DE LA GARENNE

<b>Communes</b>	Saint-Romans-lès-Melle
<b>Propriétaire(s)</b>	Commune de Saint-Romans-lès-Melle
<b>Gestionnaire</b>	Commune de Saint-Romans-lès-Melle
<b>Superficie du site (ha)</b>	19 ha
<b>Date de désignation en ENS</b>	2014
<b>Date 1<sup>re</sup> acquisition de parcelle</b>	
<b>Plan de gestion ou autre</b>	

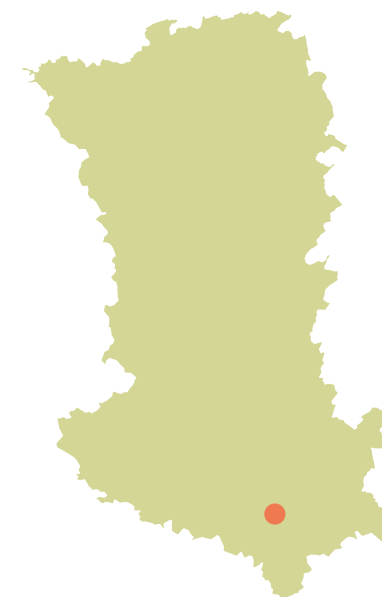
<b>Espèce(s) ou habitat(s) emblématique(s) du site</b>	Habitats : Flore : Faune : Mammifère : 12 espèces ont été recensées dont 1 patrimoniale : la Loutre d'Europe et dont 6 espèces de Chiroptères connues, toutes protégées au niveau national et dont 3 sont inscrites à l'annexe II de la Directive Habitats. Amphibiens : 6 espèces observées sur le site. Reptiles : 6 espèces observées sur le site. Insectes : 30 espèces recensées dont 2 intéressantes Azuré du serpolet (protection nationale, annexe IV de la Directive Habitats) et Azuré des coronilles (peu fréquentes) sur la pelouse sèche. Odonates : 14 espèces observées.
--	---

<b>Ouverture au public</b>	Bois sur le tracé du chemin de Saint Jacques de Compostelle.
----------------------------	--

### Objectifs / modalités de gestion (actuels)

Fauchage annuel de la prairie pour favoriser les lépidoptères (papillons) et insectes de manière générale tout en préservant les plantes spécifiques de ce coteau.  
Création d'une mare peu profonde mais qui doit rester en eau toute l'année pour favoriser la reproduction des batraciens et améliorer les conditions d'accueil des odonates (libellules) et reptiles (couleuvres).

**Ambiance paysagère :**  
une partie boisement alluvial et une partie pelouse sèche.



### Aménagements/Activités réalisés, prévus ou souhaitables

Réalisations de cheminements à l'intérieur du bois qui invitent à la promenade et l'installation de tables, de poubelles permettent des pique-niques ombragés lors de la belle saison.

### Défis à relever (pour les années à venir)

## 7 / ENS LA CARRIÈRE DE CINQ-COUX

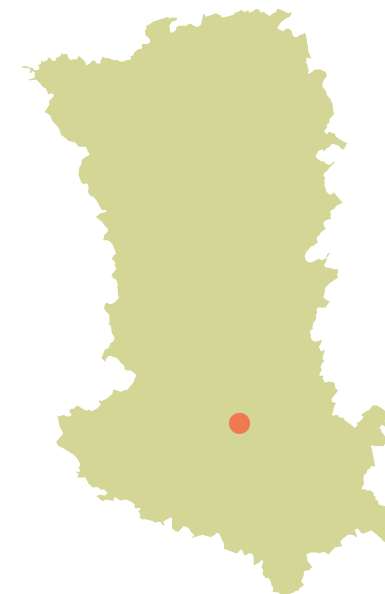
<b>Communes</b>	Aigondigné
<b>Propriétaire(s)</b>	Communauté de communes Mellois en Poitou
<b>Gestionnaire</b>	Communauté de communes Mellois en Poitou
<b>Superficie du site (ha)</b>	7 ha
<b>Date de désignation en ENS</b>	2013
<b>Date 1<sup>re</sup> acquisition de parcelle</b>	
<b>Plan de gestion ou autre</b>	Plan de gestion opérationnel en 2014. Un groupe d'élu réfléchit aux orientations pour le devenir du site.

<b>Espèce(s) ou habitat(s) emblématique(s) du site</b>	<p>Habitats : 10 habitats ont été recensés avec une majorité de fourrés, ronciers et haies mais des mares, habitats très intéressants pour les amphibiens sont aussi présents.</p> <p>Flore : 153 espèces végétales ont été observées sur ce site avec une espèce patrimoniale d'intérêt majeur : le Capillaire de Montpellier. Une importante diversité d'orchidées a aussi été observée avec 6 espèces différentes.</p> <p>Faune : Avifaune : 5 espèces remarquables ont été observées dont une espèce remarquable et d'intérêt communautaire : le Martin-pêcheur. Amphibiens : 8 taxons (espèces et hybrides) ont été observés sur le site. Reptiles : 3 espèces de reptiles ont été observées sur le site. Rhopalocères : 33 espèces de papillons de jours ont été recensés dont une espèce déterminante pour la désignation de ZNIEFF en Poitou-Charentes : la Mélitée des centaures. Odonates : seulement 3 espèces ont été observées sur le site. Orthoptères : 22 espèces ont pu être observés. (Ces différentes données datent de 2013).</p>
--	---

<b>Ouverture au public</b>	<p>Une aire de stationnement stabilisée a été créée en marge du site.</p> <p>Un sentier pédestre en boucle d'environ 1 000 mètres permet une randonnée dans la carrière de Cinq Coux (placette où sont mis en valeur différents aspects historique, scientifique du site, belvédère qui permet d'avoir une vue globale sur les différentes formations géologiques, quatre stations traitent successivement de la genèse des minéralisations, bornes interactives.).</p>
----------------------------	---

### Ambiance paysagère :

L'ancienne carrière de Cinq-Coux a été en partie comblée ; sur ces remblais se développent des fourrés et boisement de moindre intérêt. Ce sont les espaces ouverts qui présentent le plus d'intérêt pour la biodiversité : prairies, abords des chemins, mares, falaise. La majorité de ces milieux ouverts bénéficient d'un entretien qui leur est favorable : fauche tardive des bordures d'allées, coupe d'arbres autour d'une des mares, falaise débroussaillée, etc.



Objectifs / modalités de gestion (actuels)	Aménagements/Activités réalisés, prévus ou souhaitables	Défis à relever (pour les années à venir)
Conservation de la falaise calcaire humide : renseigner état d'atteinte d'objectif Coupe des arbres autour des mares et curage de la mare allongée Fauche tardive des bordures des allées Ouverture d'une zone de pelouse/prairie Débroussaillage de la prairie humide Evolution naturelle des fourrés et boisements Fauche annuelle de la prairie au nord du site Suivi du patrimoine naturel et évaluation des mesures de gestion Actions pédagogiques		→ <b>Enjeu 1 la signalétique ou la réflexion sur et les panneaux d'interprétation :</b> Etat dégradé il s'agit ici d'un enjeu fort.
		→ <b>Enjeu 2 entretien du site : passerelle, pont... :</b> Etat moyen mais il s'agit d'un enjeu fort.
		→ <b>Enjeu 3 exploitation durable des ressources :</b> Réflexion en cours.



## 8 / ENS LA CORBELIÈRE DE MOULINS

Communes	Mauléon
Propriétaire(s)	Commune de Mauléon
Gestionnaire	Commune de Mauléon
Superficie du site (ha)	5 ha
Date de désignation en ENS	2013
Date 1 <sup>re</sup> acquisition de parcelle	
Plan de gestion ou autre	

### Espèce(s) ou habitat(s) emblématique(s) du site

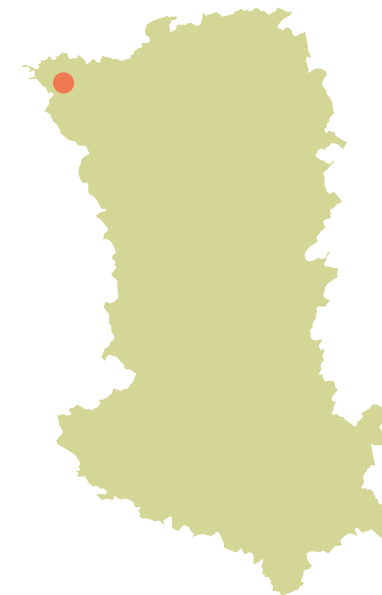
Habitats : 6 habitats identifiés dont des prairies humides cariçaies.  
 Flore : 152 espèces observées dont 9 plantes rares et une particulièrement intéressante (Catabrose aquatique).  
 Faune : Amphibiens : 5 espèces recensées protégées. Mammifères (hors chiroptères et micromammifères) : 5 espèces identifiées. Odonates : 17 espèces identifiées dont 1 protégée (Agrion de Mercure) et 4 rares. Rhopalocères: 14 espèces observées. Orthoptères : 10 espèces recensées dont 2 rares. Coléoptères, saproxylophages protégés : 2 espèces identifiées.

### Ouverture au public

Un sentier de promenade de 2 km où le promeneur pourra faire des pauses gourmandes dans les vergers de variétés anciennes.  
 Un site préservé grâce à une gestion pastorale traditionnelle poursuivie aujourd'hui par la commune de Mauléon.  
 Un site historique de pèlerinage local.

### Ambiance paysagère :

la Corbelière de Moullins se trouve au cœur d'un vaste paysage bocager, berceau de sources qui s'unissent pour former un ruisseau rejoignant la rivière l'Ouin. Dans ce lieu authentique se mêlent prairies, mares, haies bocagères et petits cours d'eau, offrant aux visiteurs une promenade variée et pleine de surprises.



Objectifs / modalités de gestion (actuels)	Aménagements/Activités réalisés, prévus ou souhaitables	Défis à relever (pour les années à venir)
	Souhaités en 2018 : → <b>Un cheminement précis et complet pour la circulation du public.</b> → <b>Des aménagements à prévoir (pontons, clôtures, démolition du caniveau...).</b> → <b>Reconstituer partiellement ou non de la haie bocagère résiduelle et évaluer les possibilités de son implantation et sa protection pour quels endroits.</b> → <b>Créer une mare pour le confortement des populations de batraciens.</b> → <b>La désignation des arbres isolés ou essences non indigènes à supprimer ou à favoriser ou le traitement à opérer.</b> → <b>Faire un point sur les acquisitions et le bornage à mettre en œuvre.</b>	

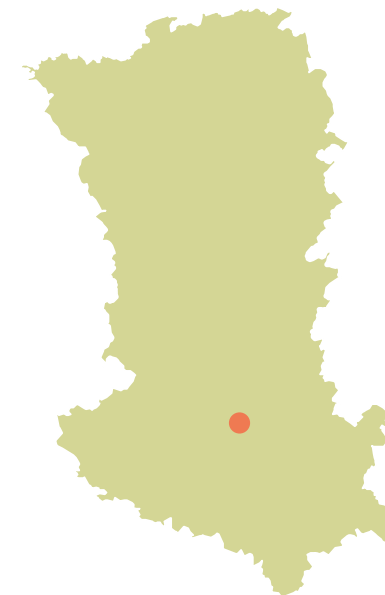
## 9 / ENS LA CARRIÈRE DE RICOU

<b>Communes</b>	Azay-le-Brulé
<b>Propriétaire(s)</b>	Commune d'Azay-le-Brulé
<b>Gestionnaire</b>	Commune d'Azay-le-Brulé
<b>Superficie du site (ha)</b>	3,5 ha
<b>Date de désignation en ENS</b>	2013
<b>Date 1<sup>re</sup> acquisition de parcelle</b>	
<b>Plan de gestion ou autre</b>	Une notice simple de gestion

<b>Espèce(s) ou habitat(s) emblématique(s) du site</b>	Habitats : 7 habitats dont 2 habitats inscrits à l'Annexe I de la Directive Habitat (92/43/CEE) (la végétation des falaises calcaires continentales et la prairie mésophile). Flore : Faune : Azuré du Serpolet (papillon associé à l'Origan des pelouses sèches), Salamandre tachetée
--	--

<b>Ouverture au public</b>	2 parcours pédestres. Parking.
----------------------------	-----------------------------------

**Ambiance paysagère :**  
Front de taille, reconnu à l'échelle régionale, illustre certaines périodes géologiques (présence d'une mer grâce à des ammonites). Sept habitats naturels composent la carrière et accueillent une flore et une faune remarquables, certaines espèces étant protégées. Pelouses sèches au-dessus du front de taille et large panorama sur le paysage bocager environnant



Objectifs / modalités de gestion (actuels)	Aménagements/Activités réalisés, prévus ou souhaitables	Défis à relever (pour les années à venir)
<p>9 Unités de gestion ont été définies en fonction de leur localisation et ont chacune des objectifs différents ;</p> <p>Favoriser le développement d'arbres gîtes pour la faune (chiroptères, oiseaux, insectes, amphibiens, etc.) ;</p> <p>Éviter la fermeture du milieu et diversifier les cortèges floristiques ;</p> <p>Favoriser la quiétude de la biodiversité des haies et éviter que les chemins ne se ferment ;</p> <p>Laisser cette zone accessible de manière à ce que le public à mobilité réduite puisse venir l'apprécier le site sans difficulté ;</p> <p>Favoriser le développement d'espèces floristiques diversifiées ;</p> <p>Permettre l'observation géologique du front de taille ;</p> <p>Favoriser le développement d'une diversité d'espèces floristiques xérophiles ;</p> <p>Favoriser le développement d'un cortège faunistique typique du milieu « mare » (odonates, amphibiens, etc.) ;</p> <p>Favoriser le développement de la végétation herbacée et accroître le caractère humide du milieu ;</p> <p>Pas d'intervention particulière sur cette zone. Laisser un espace tondu de manière à ce que le public puisse garer son véhicule pour ensuite aller découvrir le site. Pas d'utilisation de produits phytosanitaires.</p>	<p>Parcours de 500 à 600 m avec 3 points d'observations</p> <p>Parcours de 1000m avec des protections en bois pour les zones dangereuses, une grille en fer pour condamner l'entrée du gouffre et des supports d'informations sur le site.</p> <p>Animations régulières proposées par l'Homme et la Pierre.</p>	<p>Certains supports en bois ont vieilli et doivent être remplacés.</p> <p>Les conventions avec les propriétaires doivent être reconduites.</p> <p>Débroussaillage et sécurisation de certaines parties.</p> <p>Aménager une boucle à partir du parcours du Front de taille pour rejoindre la ravine.</p>

## 10 / ENS LES EBOULIS DE MASSAIS

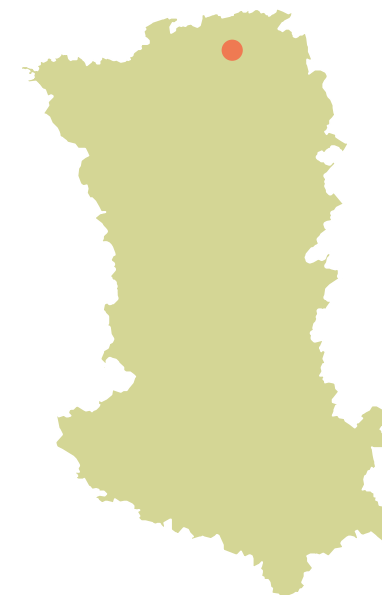
<b>Communes</b>	Val-en-Vignes
<b>Propriétaire(s)</b>	Commune de Val-en-Vignes
<b>Gestionnaire</b>	Communauté de communes du Thouarsais
<b>Superficie du site (ha)</b>	5,7 ha
<b>Date de désignation en ENS</b>	2013
<b>Date 1<sup>re</sup> acquisition de parcelle</b>	
<b>Plan de gestion ou autre</b>	

<b>Espèce(s) ou habitat(s) emblématique(s) du site</b>	<p>Habitats : intérêt communautaire pelouses, dalles rocheuses et falaises, quelques boisements, fourrés, prairies et ruisseaux</p> <p>Flore : 15 espèces végétales patrimoniales recensées (Gagée de Bohême, Orpin d'Angers, Doradille de Souché).</p> <p>Faune : 4 espèces de Rhopalocères (potentiellement 5) et 6 espèces d'Hétérocères, 3 espèces d'Odonates patrimoniaux, 3 espèces d'Orthoptères et 2 espèces de Coccinelles patrimoniales (rencontrées sans inventaire spécifique)</p>
--	--

<b>Ouverture au public</b>	<p>Parking</p> <p>Des espaces de découverte et d'observation.</p> <p>Un parcours ludique et artistique.</p> <p>Des lieux de pause.</p> <p>Un lieu de pratique encadrée et règlementée du trial.</p>
----------------------------	---

### Ambiance paysagère :

Aux portes de la vallée encaissée de l'Argenton, le site des Éboulis, propriété de la commune de Massais, tire son nom des blocs rocheux qui se sont détachés des coteaux, donnant un aspect chaotique au site sur les bords de la rivière. Ces caractéristiques permettent la pratique d'activités « sport et nature » telles que la randonnée, le trial, la pêche, etc., tout en veillant à la préservation de ces milieux naturels riches et sensibles. Cet ENS est compris dans le site Natura 2000 « Vallée de l'Argenton »



Objectifs / modalités de gestion (actuels)	Aménagements/Activités réalisés, prévus ou souhaitables	Défis à relever (pour les années à venir)
suivi écologique : inventaire flore et entomofaune notamment (2018) <b>objectif atteint</b>		

## 11 / ENS LE CLOS DE L'ONCLE GEORGES

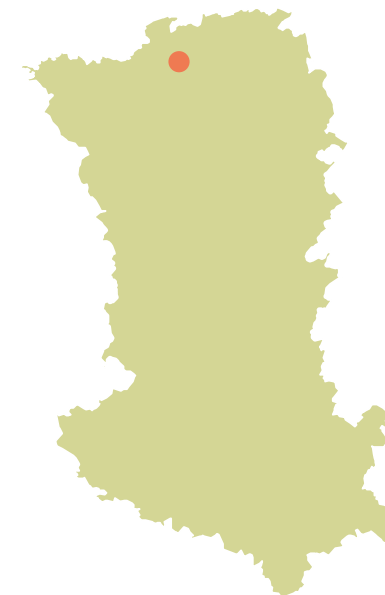
<b>Communes</b>	Argentonnay
<b>Propriétaire(s)</b>	Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais
<b>Gestionnaire</b>	Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais
<b>Superficie du site (ha)</b>	9 ha
<b>Date de désignation en ENS</b>	2012
<b>Date 1<sup>re</sup> acquisition de parcelle</b>	2005
<b>Plan de gestion ou autre</b>	Plan de gestion obsolète (jugé inutile car pratiques identiques depuis 10 ans)

<b>Espèce(s) ou habitat(s) emblématique(s) du site</b>	Habitats : habitats d'intérêt communautaire : pelouses sèches, coteaux, ripisylve, affleurements rocheux granitiques, etc. Flore : Gagée de Bohême, Jacinthe des bois, Tulipier de Virginie (vieux de 100 – 200 ans), Scille d'Automne, Orchis mâle, Épipactis helleborine, etc. Faune : nombreuses protégées espèces de tous les taxons (Loutre d'Europe, Castor d'Eurasie, Pics Noir et Épeiche, Lucane Cerf-volant, Caloptéryx Éclatant, Mante Religieuse, Papillon Citron, Couleuvre verte et jaune etc.)
--	---

<b>Ouverture au public</b>	Animations de l'association « des tours dans l'eau » sur des kayaks Avant : contes racontés au pied d'un chêne remarquable Proximité de la véloroute « Vallée de l'Argenton »
----------------------------	---

### Ambiance paysagère :

Situé en bordure d'Argentonnay, au cœur de la vallée de l'Argenton, ce site accueille une flore et une faune exceptionnelles telles que la Gagée de Bohême et la Loutre d'Europe. Le site abrite des affleurements rocheux granitiques, pelouses sèches, espaces boisés et est traversé par l'Argenton, ce qui lui vaut d'être Natura 2000 dans certaines zones.



Objectifs / modalités de gestion (actuels)	Aménagements/Activités réalisés, prévus ou souhaitables	Défis à relever (pour les années à venir)
<p>Gestion cherchant à concilier au mieux préservation de la biodiversité et accueil du public.</p> <p>Trois zones déterminées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• zone 1 : une fauche annuelle de l'ensemble du site ;</li> <li>• zone 2 : une fauche régulière tous les 15 jours des sentiers et zones de pause ;</li> <li>• zone 3 : une fauche intermédiaire tous les deux mois, d'avril à septembre, sur une bordure de 5 m en bordure de sentiers afin d'obtenir une hauteur d'herbes intermédiaire entre les sentiers et les "hautes herbes".</li> </ul> <p>Entretien annuel de la ripisylve et du sentier dans le bois, celui-ci est en libre évolution complète. Cette gestion différenciée des espaces permet à certains espaces de servir de refuge à la biodiversité faunistique et floristique.</p> <p>ADA Pays Bressuire (handicap) réalise les fauches.</p> <p>Débroussaillage réalisé par chantier d'insertion du Maine-et-Loire</p> <p>La gestion de cet ENS est en partie financée par les contrats Natura 2000.</p>	<p>Compteur de fréquentation</p> <p>Signalétique du Département</p> <p>Villages à insectes, nichoirs pour chouettes</p> <p>Œuvre artistique</p> <p>Passage à gué</p> <p>Passerelle</p> <p>Sentier pédestre de 1,2km</p> <p>Ancienne bergerie</p> <p>Clôtures et abreuvoirs réalisés par l'Atelier du Bocage</p>	<p>Réinstaller des essences locales sur la ripisylve</p> <p>Compléter le foncier existant avec les parcelles attenantes (classement en ENS non systématique)</p> <p>Renforcer les animations autrefois nombreuses et diversifiées (réaménager l'ancienne bergerie ?)</p>



## 12 / ENS LA PASSERELLE D'AUZAY

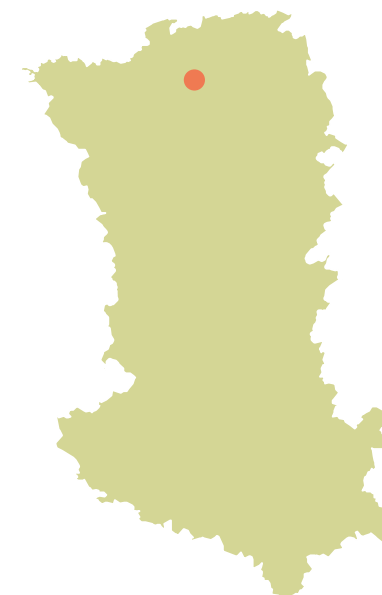
<b>Communes</b>	Argentonnay
<b>Propriétaire(s)</b>	Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais
<b>Gestionnaire</b>	Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais
<b>Superficie du site (ha)</b>	4 ha
<b>Date de désignation en ENS</b>	2012
<b>Date 1<sup>re</sup> acquisition de parcelle</b>	
<b>Plan de gestion ou autre</b>	Le projet de valorisation du Site de la Passerelle d'Auzay 2011-2012

<b>Espèce(s) ou habitat(s) emblématique(s) du site</b>	Habitats : 8 habitats identifiés dont 4 à valeur patrimoniale régionale élevée. Flore : 34 flores vasculaires inventoriées dont 2 espèces que l'on peut considérer comme remarquables, que l'on rencontre sur la pâture abandonnée : le Chêne Tauzin, espèce dite « déterminante » pour la désignation de ZNIEFF et l'Orchis brûlé. Faune : Rhopalocères : 17 espèces identifiées. Odonates : 17 espèces répertoriées dont 1 espèce patrimoniale la Cordulie métallique.
--	--

<b>Ouverture au public</b>	Aménagement artistique (Land'art, mobilier artistique) et des jeux géants. Espaces pouvant accueillir des spectacles, des animations, des espaces de jeux, un livret découverte, etc. Faire connaître le patrimoine naturel et historique du site : expositions permanentes et temporaires, animations, etc. Proximité de la véloroute « Vallée de l'Argenton »
----------------------------	--

### Ambiance paysagère :

Réparée en 1919 après avoir été emportée par une crue, sa date précise de construction n'est pas connue. Elle fut détruite à plusieurs reprises par des crues, dont la dernière en 1993. C'est un passage important qui permet de faire la liaison entre le hameau d'Auzay et le bourg du Breuil-sous-Argentonnay. Le site d'« Auzay », occupe la rive droite de l'Argenton, sur une surface d'un peu plus d'1 ha, en contrebas du hameau d'Auzay. Il comporte, en dehors d'une ancienne auberge et d'un moulin à l'abandon, trois parcelles longeant la rivière ainsi que deux autres la surplombant. Le relief de ce site est relativement doux mais offre plusieurs biotopes bien distincts.



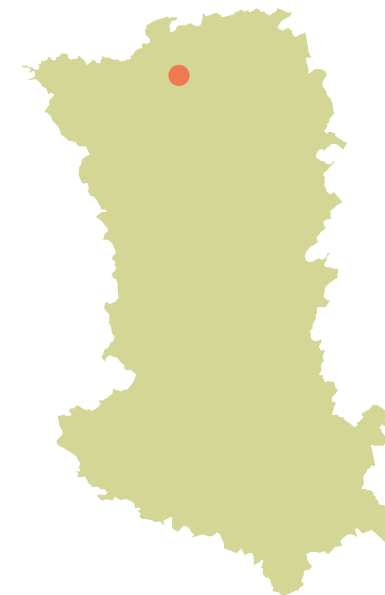
Objectifs / modalités de gestion (actuels)	Aménagements/Activités réalisés, prévus ou souhaitables	Défis à relever (pour les années à venir)
<p>→ <b>Opérations relatives à la conservation du patrimoine naturel :</b> Restauration et entretien extensif de la prairie et de sa haie, Conservation de la strate arborée, Élimination des fourrés.</p> <p>→ <b>Opérations relatives à l'accroissement de la diversité d'habitats :</b> Fauçonnage tardif, avec exportation de la litière, Reconnexion hydraulique du bief de moulin, Abattage des peupliers, Contrôle des Renouées du Japon, Non intervention, évolution naturelle.</p> <p>→ <b>Opérations relatives à l'ouverture au public :</b> Améliorer l'itinéraire de promenade.</p> <p>→ <b>Opérations relatives à l'amélioration des connaissances et à l'adaptation des modes de gestion :</b> Suivi floristique, Suivi faunistique, Suivi des travaux de gestion. Contrat de délégation de gestion sur certaines parcelles privées</p>	<p>Présence de signalétique ENS et de panneaux d'information ENS mais aussi d'opérations financées par le Département hors cadre ENS (suppression de barrage)</p>	<p>Enjeu d'animations : le théâtre vert n'est plus valorisé à l'heure actuelle Renforcer l'engagement des élus locaux Renforcer la propriété foncière actuellement morcellée</p>

## 13 / ENS LES DOUVES DE SANZAY

<b>Communes</b>	Argentonnay
<b>Propriétaire(s)</b>	Argentonnay
<b>Gestionnaire</b>	Association la Colporteuse
<b>Superficie du site (ha)</b>	1 ha
<b>Date de désignation en ENS</b>	2012
<b>Date 1<sup>re</sup> acquisition de parcelle</b>	
<b>Plan de gestion ou autre</b>	Plan de gestion
<b>Espèce(s) ou habitat(s) emblématique(s) du site</b>	Faune : 10 amphibiens recensés (Triton crêté, Triton de Blasius), odonates, Avifaune (Grèbe castagneux), reptiles (Couleuvres à collier, vipérine et jaune et vert), Chiroptères
<b>Ouverture au public</b>	Parking, cheminements (parcours de 300 m qui longe les douves) Présence d'une association au sein du château : jardin partagé et pédagogique, miellerie associative, chantiers de jeunes, sorties nature Passage de la véloroute « Vallée de l'Argenton »

### Ambiance paysagère :

Ancien château du Moyen-Âge entouré de 5 000 m<sup>2</sup> de douves, présentant une importante richesse naturelle.



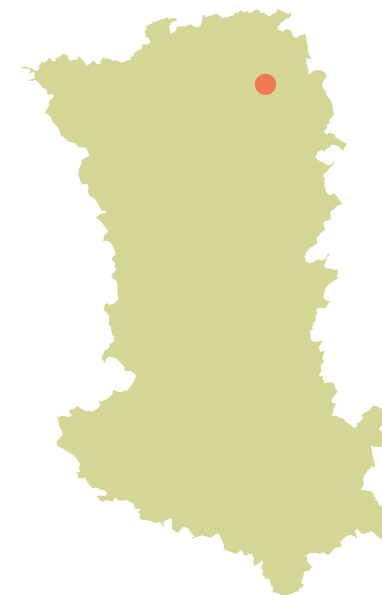
Objectifs / modalités de gestion (actuels)	Aménagements/Activités réalisés, prévus ou souhaitables	Défis à relever (pour les années à venir)
Le plan de gestion impose une intervention raisonnée sur l'entretien du sentier, de manière à protéger la biodiversité du site		

## 14 / ENS COTEAU ET PRAIRIE DES CHATELIERS

<b>Communes</b>	St-Jacques-de-Thouars
<b>Propriétaire(s)</b>	Communauté de communes du Thouarsais
<b>Gestionnaire</b>	Communauté de communes du Thouarsais
<b>Superficie du site (ha)</b>	22 ha
<b>Date de désignation en ENS</b>	2013
<b>Date 1<sup>re</sup> acquisition de parcelle</b>	
<b>Plan de gestion ou autre</b>	Plan de gestion 2016-2020
<b>Espèce(s) ou habitat(s) emblématique(s) du site</b>	Habitats : habitats patrimoniaux et menacés au niveau national dont affleurements rocheux et dépressions en eau dans les prairies humides Flore : Orpin blanc, Polypode du Sud, Drave blanchâtre (protection nationale) Faune : nombreux odonates (Agrions Élegant et à Larges Pattes, Libellule Fauve), orthoptères, amphibiens et oiseaux (Cochevis huppé), Couleuvre verte et jaune
<b>Ouverture au public</b>	Ouverture du site au public en mai 2018 suite aux aménagements par des BTS GPN. Gîte de groupe « le Châtelier » et centre équestre marquent le point d'entrée de l'ENS.

### Ambiance paysagère :

Installée sur la rive convexe d'un méandre encaissé, cette prairie humide qui s'étend sur une dougaine d'hectares est inondable en période hivernale. Pour cette raison, elle possède d'importantes fonctions de régulation hydrique. Avec ses deux frayères à brochet (espèce en voie de régression), restaurée en partenariat avec le Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet en 2008, et sa mare, elle accueille une faune diversifiée, notamment de nombreux oiseaux qui y trouvent de quoi se nourrir.



Objectifs / modalités de gestion (actuels)	Aménagements/Activités réalisés, prévus ou souhaitables	Défis à relever (pour les années à venir)
<p>→ <b>Conservation des habitats et des espèces :</b> Extension de l'ENS sur la Vallée du Thouet : Maîtrise foncière <b>objectif moyennement atteint</b> Préservation des pelouses sèches et du coteau : Gestion pastorale des pelouses sèches <b>objectif atteint</b> Préservation de la zone humide : Restauration et gestion de la prairie humide, Entretien des dépressions en eau <b>objectif moyennement atteint</b> Lutte contre les espèces exotiques envahissantes : Arrachage de la jussie, Piégage du ragondin, Piégage de l'écrevisse de Louisiane <b>objectif non atteint</b></p> <p>→ <b>Suivi écologique :</b> Suivi faunistique : entomofaune, avifaune, herpétofaune <b>objectif non atteint</b> Suivi floristique : Inventaire de la flore de la prairie, Inventaire de la flore du coteau <b>objectif atteint</b> Suivi des habitats : Cartographie des habitats, Mise en place d'un observatoire photographique <b>objectif moyennement atteint</b></p> <p>→ <b>Sensibilisation :</b> Communication : Réflexion sur à l'amélioration de l'accessibilité et de la découverte du site, Mise en place d'une signalétique aux abords du site, Outils de communication hors site <b>objectif moyennement atteint</b> Médiation : Création d'animations et/ou d'événementiels pour le grand public, Création d'animations et/ou d'événementiels pour les scolaires <b>objectif moyennement atteint</b></p> <p>→ <b>Suivi administratif du site :</b> Comité annuel de gestion du site, Bilan et évaluation du plan de gestion <b>objectif non atteint</b></p>	<p>Clôtures en bois et électriques fonctionnelles et maintien des animaux en sécurité dans l'enclos.</p> <p>Ouverture du site au public en mai 2018 suite aux aménagements par des BTS GPN.</p> <p>Présence d'un panneau d'accueil présentant les enjeux biodiversité du site.</p> <p>Présence d'un panneau réglementaire à l'entrée de l'ENS.</p>	<p>Création d'animations et/ou d'événementiels pour les scolaires : Proposition d'un planning d'animations envoyé tous les ans aux établissements scolaires de la CCT. Réalisation des animations selon les demandes et retours des scolaires.</p> <p>Comité annuel de la gestion du site : Réunion annuelle du comité de gestion non réalisée.</p>

## 15 / ENS COTEAUX DES PETITS SABLONS

<b>Communes</b>	St-Jacques-de-Thouars
<b>Propriétaire(s)</b>	Communauté de communes du Thouarsais
<b>Gestionnaire</b>	Communauté de communes du Thouarsais
<b>Superficie du site (ha)</b>	4 ha
<b>Date de désignation en ENS</b>	2011
<b>Date 1<sup>re</sup> acquisition de parcelle</b>	
<b>Plan de gestion ou autre</b>	Plan de gestion 2016-2020

**Espèce(s) ou habitat(s) emblématique(s) du site**

Habitats : 11 habitats recensés dont 5 sont d'intérêt communautaire et 5 ont une valeur patrimoniale régionale élevée.  
 Flore : 170 espèces de plantes sur le coteau des Petits Sablons, dont 6 sont patrimoniales (comme la Gagée de Bohême).  
 Faune : Oiseaux : 34 espèces d'oiseaux protégées au niveau national. Mammifères : 7 espèces répertoriés, dont 2 espèces patrimoniales (le Castor d'Europe et la Loutre d'Europe). Rhopalocères : 30 espèces dont une espèce déterminante en Poitou-Charentes : la Mélitée orangée. Orthoptères : 28 espèces répertoriées dont 1 espèce de sauterelle patrimoniale considérée comme déterminante en Poitou-Charentes : le Phanéroptère lilacé. Odonates : 13 espèces identifiées dont deux espèces quasi-menacées en France : l'Agrion orangé et l'Agrion blanchâtre.

**Ouverture au public**

Deux associations de pêche sont référencées sur le secteur : le « Nénuphar Thouarsais » et la « Carpe du Thouet ».  
 Un terrain de tennis a été aménagé sur la parcelle 258 AD 210 appartenant à la commune de Saint-Jacques-de-Thouars.  
 Un parking permet d'y accéder.  
 La partie la plus au Sud est entretenu régulièrement par la CCT afin d'accueillir les promeneurs et les pêcheurs (parcelle AH107). Elle fait partie des « espaces verts » communautaires.  
 Le site est laissé libre d'accès aux promeneurs et aux pêcheurs dans sa partie basse. La présence d'une barrière et l'absence d'entretien d'un sentier d'accès limite cependant la fréquentation.

### Ambiance paysagère :

le site des Petits Sablons fait partie de l'entité paysagère « les vallées », les vallées condensent à plusieurs titres le paysage. Elles réunissent en un même lieu les composants physiques essentiels du territoire naturel que sont le relief, l'eau et les diverses formes de végétation. La Vallée du Thouet, au niveau de la Communauté de communes, s'inscrit au sein de la plaine de Thouars qu'elle vient nervurer. Le site des Petits Sablons offre une vue sur cette vallée ainsi que sur les remparts de Thouars et le centre ancien qui la dominent. Il en résulte une scène d'une grande force pittoresque, associant l'architecture aux mouvements des falaises, qui symbolise le caractère de la Vallée du Thouet.



Objectifs / modalités de gestion (actuels)	Aménagements/Activités réalisés, prévus ou souhaitables	Défis à relever (pour les années à venir)
<p>→ <b>Conservation des habitats et des espèces :</b>                      Préservation de la continuité des habitats : Maîtrise foncière <b>objectif atteint</b>                      Préservation des pelouses sèches : Gestion pastorale <b>objectif atteint</b>                      Préservation de la prairie de fauche : Restauration de la prairie de fauche <b>objectif atteint</b>                      Préservation de la ripisylve : Abatage des peupliers, Coupe des robiniers faux-acacia <b>objectif moyennement atteint</b></p> <p>→ <b>Suivi écologique :</b>                      Suivi faunistique : Suivi de l'entomofaune <b>objectif atteint</b>                      Suivi floristique : Inventaire floristique <b>objectif atteint</b>                      Suivi des habitats : Inventaire des habitats, Mise en place d'un observatoire photographique <b>objectif moyennement atteint</b></p> <p>→ <b>Sensibilisation :</b>                      Communication : Réflexion à l'amélioration de l'accessibilité et de la découverte du site, Mise en place d'une signalétique aux abords du site, Outils de communication hors site <b>objectif moyennement atteint</b>                      Médiation : Création d'animations et/ou d'événementiels pour le grand public, Création d'animations et/ou d'événementiels pour les scolaires <b>objectif moyennement atteint</b></p> <p>→ <b>Suivi administratif du site :</b>                      Comité annuel de gestion du site, Bilan et évaluation du plan de gestion <b>objectif non atteint</b></p>	<p>Clôtures en bois et grillages fonctionnelles et maintien des animaux en sécurité dans l'enclos (Installation des clôtures sur l'ensemble du site du 1er au 6 juin 2017 par l'Atelier du bocage)</p> <p>Présence d'un panneau réglementaire à l'entrée de l'ENS</p> <p>En 2016, les acacias ont tous été écorcés à la plane de charbon pour qu'ils dépérissent rapidement : 100% de mortalité des arbres du peuplement cible.</p>	<p>Réflexion sur l'amélioration de l'accessibilité et de la découverte du site.                      Création d'animations et/ou d'événements pour les scolaires : Proposition d'un planning d'animations envoyé tous les ans aux établissements scolaires de la CCT. Réalisation des animations selon les demandes et retours des scolaires.                      Comité annuel de la gestion du site : Réunion annuel du comité de gestion non réalisé.                      Gérer les incivilités et chiens qui perturbent le pastoralisme.</p>



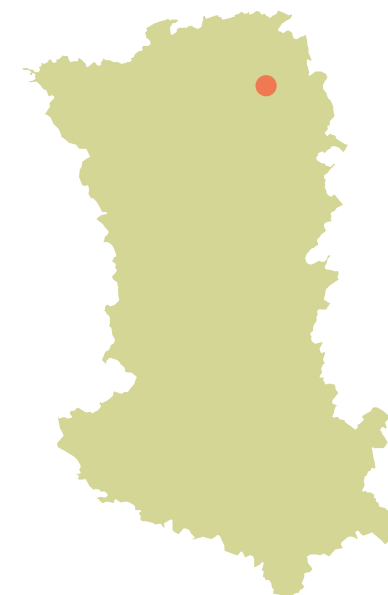
## 16 / ENS VALLÉE DU PRESSOIR

<b>Communes</b>	Sainte-Radegonde-des-Pommiers
<b>Propriétaire(s)</b>	St-Jacques-de-Thouars
<b>Gestionnaire</b>	Communauté de communes du Thouarsais (CCT)
<b>Superficie du site (ha)</b>	Communauté de communes du Thouarsais (CCT)
<b>Date de désignation en ENS</b>	30 ha et 100 ha de zone de préemption (ZPENS)
<b>Date 1<sup>re</sup> acquisition de parcelle</b>	ENS depuis 2011, ZPENS depuis 1998 (droit de préemption délégué à la commune)
<b>Plan de gestion ou autre</b>	N/A cascade des Pommiers inscrite depuis 1932

<b>Espèce(s) ou habitat(s) emblématique(s) du site</b>	Habitats : 18 habitats identifiés (pelouses sèches, prairies, landes, fruticées, ripisylve) dont 7 d'intérêt communautaire Flore : 25 espèces à statut (Erica, Ulex, Gagée de bohème) Entomofaune : Laineuse du Prunellier, Écaille des Steppes, Sphinx de l'Euphorbe, Grand Nacré, Hespérie, Azuré du Serpolet Avifaune : N/A Faune : 21 espèces de mammifères identifiées (loutre d'Europe, micro-mammifères (musaraigne aquatique), chiroptères (5 espèces dont une VU et une EN))
--	---

<b>Ouverture au public</b>	Très fréquenté : 500 passages par mois, notamment pour la Cascade des Pommiers Signalétique : mât ENS, panneaux d'interprétation Chemin de petite randonnée
----------------------------	---

**Ambiance paysagère :**  
Paysages urbains jouxtant paysages de plaines de champs ouverts



Objectifs / modalités de gestion (actuels)	Aménagements/Activités réalisés, prévus ou souhaitables	Défis à relever (pour les années à venir)
<p>→ <b>Conservation des habitats et espèces (mosaïque d'habitats) :</b> <b>objectif moyennement atteint</b> Préserver les habitats des pelouses sèches et espèces associées, favoriser la diversité et la complémentarité des milieux et les espèces associées, constituer un îlot de gestion du site cohérent (maîtriser le foncier), mise en place d'un statut de protection réglementaire (création RNR) Modalités : pâturage de chèvres et/ou moutons (cheptel propre et entreprise d'écopâturage), coupes de refus, débroussaillage, fauches</p> <p>→ <b>Suivi écologique : objectif atteint</b> Suivis faunistique, floristique et des habitats Modalités : inventaires, recherche d'indices de présence, suivis quantitatifs (souvent par DSNE et bénévoles)</p> <p>→ <b>Sensibilisation : objectif moyennement atteint</b> Communication (hors site, amélioration chemin de randonnée, etc.) et médiation (animations grand public et scolaires), chantiers nature Modalités :</p> <p>→ <b>Suivi administratif : objectif non atteint</b> Comité annuel de gestion, bilan et évaluation du plan de gestion Modalités : réunion annuelle, bilan des actions, rédaction du PG 2021-2026</p>	<p>Communication hors site : rédaction d'articles, distribution de la plaquette ENS Amélioration chemin de randonnée : restauration du chemin d'accès carrossable, sécurisation d'escaliers, amélioration de parcelle, recalibrage de chemin Animations : animations grand public et scolaires prévues dans le plan de gestion mais insuffisantes, organisation de chantiers nature</p>	<p>Enjeux écologiques majeurs : conservation des habitats et espèces (7 habitats d'intérêt communautaire), assurer des moyens techniques, humains et financiers à la hauteur des enjeux écologiques Réaffirmer le rôle de la CCT en tant que propriétaire du site : avertir la CCT lors d'animations par les associations, de chasse, d'entraînements des pompiers, etc. Améliorer la communication : lien avec la presse locale Favoriser une fréquentation plus vertueuse du site : empêcher la baignade dans la Cascade des Pommiers, la dégradation du site, le rejet de déchets, faire respecter l'obligation de tenir les chiens en laisse pour protéger les chèvres en pâturage Amélioration du suivi administratif du site : animer comité annuel de gestion, établir le bilan et l'évaluation annuelle de la gestion du site, rédaction du plan de gestion 2021-2026</p> <p>Réseau ENS : souhait de partage d'expériences, actions groupées et communication Quid de cet ENS au regard du futur SDENS ? A l'échelle du site, au sein d'un réseau ENS ?</p>

## 17 / ENS CARRIÈRE DE MOLLETS

<b>Communes</b>	Doux
<b>Propriétaire(s)</b>	CdC Parthenay-Gâtine (4.3771 ha)
<b>Gestionnaire</b>	CdC Parthenay-Gâtine et CEN Nouvelle-Aquitaine (4.3771 ha)
<b>Superficie du site (ha)</b>	4.3771 ha
<b>Date de désignation en ENS</b>	2012
<b>Date 1<sup>re</sup> acquisition de parcelle</b>	2006 (à confirmer)
<b>Plan de gestion ou autre</b>	Tableau bord de gestion et notice de gestion

### Espèce(s) ou habitat(s) emblématique(s) du site

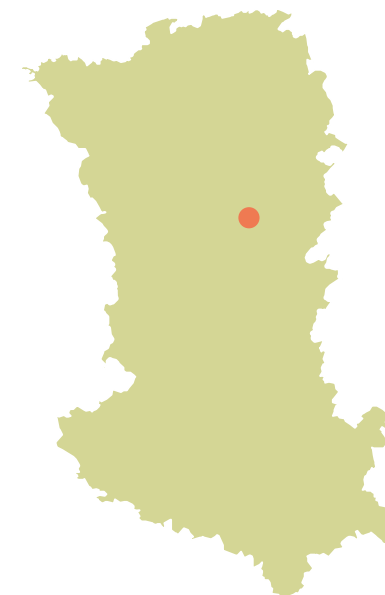
Géologie : Site présentant 3 étages successifs du Jurassique (soit 15 à 20 M d'années) significatifs de la sédimentation callovo-oxfordienne en milieu marin ouvert relativement profond (transgression marine majeure) succédant aux faciès de plate-forme carbonatée peu profonde du Bathonien supérieur. Site réputé pour la diversité (près d'une soixantaine d'espèces d'ammonites) et la qualité de conservation des fossiles.  
Site inscrit à l'inventaire régional des sites d'intérêt géologique et géomorphologique (1997-98), et à l'Inventaire Régional du Patrimoine Géologique (IRPG, 2018-19)  
Faune : nidification régulière de 1 à 3 couples de Traquet motteux depuis l'aménagement site (unique site de nidification régulier de l'espèce en Deux-Sèvres). Présence régulière Outarde canepetière, Courlis cendré, Busards cendré et Saint-Martin utilisant le site pour leur alimentation.

### Ouverture au public

Parcours d'interprétation aménagé en 2010 : à travers 4 « petits théâtres » équipés de médias pédagogiques, le parcours propose de découvrir les liens étroits entre la géologie, le paysage et les activités humaines. Une reconstitution du milieu marin au Callovien permet au visiteur de remonter le temps en plongeant sous la mer il y a 160 millions d'années.  
Signalétique : mât ENS, signalétique routière directionnelle  
Dépliant d'appel, éco-compteurs  
Itinéraire Rando en Deux-Sèvres « Doux - Espace Naturel Sensible Carrière de Mollets »  
Site intégrant le Réseau « L'Homme & la Pierre »  
Animations grand public et scolaires organisées régulièrement par le CEN et l'association « L'Homme et la Pierre »

### Ambiance paysagère :

Carrière à ciel ouvert située en milieu de plaine céréalière du Haut-Poitou, où étaient exploités dès la fin du XIXe siècle jusque dans les années 1950 des calcaires argileux destinés à la fabrication de chaux. Cette carrière a été convertie en terres agricoles, après un comblement qui s'est achevé au début des années 1990, puis reconverte en espace aménagé pour l'accueil du public dans un but de sensibilisation aux sciences de la Terre et à l'environnement.



### Objectifs / modalités de gestion (actuels)

#### → Assurer l'acquisition ou la maîtrise d'usage du site :

**objectif atteint** (CdC propriétaire, convention de co-gestion avec le CEN).

#### → Protéger le patrimoine géologique :

**objectif atteint** (maîtrise foncière du site évitant un changement de destination d'usage ; à noter toutefois une acte de pillage de fossiles en 2021)

#### → Favoriser l'utilisation du site par l'avifaune (reproduction et alimentation) :

**objectif atteint** (ensemencement d'un couvert prairial avec gestion environnementale (évolution spontanée, fauche tardive...))

#### → Permettre la découverte du site par le public et le sensibiliser au patrimoine géologique et biologique :

**objectif atteint** (Fréquentation : 2500 à 3100 visiteurs/an ; aménagement parcours d'interprétation, animations grand public et scolaires organisées régulièrement ; rédaction et diffusion d'une lettre d'information sur le site)

### Aménagements/Activités réalisés, prévus ou souhaitables

#### → Protéger le patrimoine géologique :

mise en place d'une protection réglementaire (projet de RNN du Haut-Poitou : Avant-Projet en cours)

#### → Favoriser l'utilisation du site par l'avifaune (reproduction et alimentation) :

augmenter les surfaces prairiales favorables par restauration-gestion adaptée de parcelles périphériques (propriété en grande partie de la CdC) au géosite.

#### → Permettre la découverte du site par le public :

Mise à jour des documents de communication. Augmenter l'offre d'animations « découverte ». Entretien des médias pédagogiques et renouvellement à envisager à moyen terme.

### Défis à relever (pour les années à venir)

Etendre la maîtrise foncière aux autres parcelles d'intérêt géologique à proximité (Bois blanc et Bois carré) dans le cadre du projet de RNN du Haut-Poitou (Avant-Projet en cours).

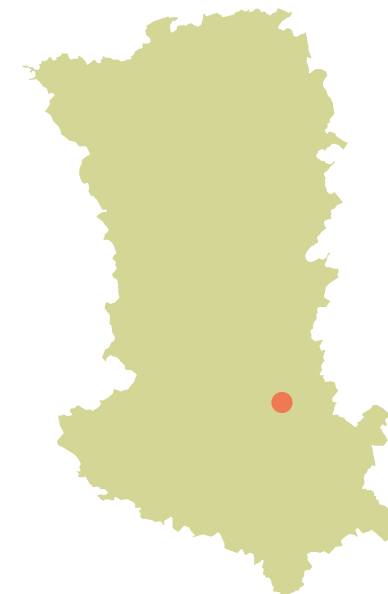
Permettre la découverte du site au public et le sensibiliser au patrimoine géologique et biologique : renforcer les actions de communication-sensibilisation. Conserver un sentier de découverte attractif pour le public.

## 18 / ENS CHAMPS POURRIS

<b>Communes</b>	Bougon
<b>Propriétaire(s)</b>	CEN Nouvelle-Aquitaine (4.0422 ha) Commune de Bougon Propriétaires privés
<b>Gestionnaire</b>	CEN Nouvelle-Aquitaine (12,3437 ha dont 8,3015 ha propriété Commune sous bail emphytéotique)
<b>Superficie du site (ha)</b>	350 ha
<b>Date de désignation en ENS</b>	2014
<b>Date 1<sup>re</sup> acquisition de parcelle</b>	1999
<b>Plan de gestion ou autre</b>	Docob site N2000 des Chaumes d'Avon Tableau de bord gestion
<b>Espèce(s) ou habitat(s) emblématique(s) du site</b>	ENS inclus dans les sites Natura 2000 ZSC des Chaumes d'Avon et ZPS Plaine de la Mothe St Heray Legay Habitats : présence d'habitat d'intérêt communautaire ; pelouses calcicoles marnicoles atlantiques (6210/34.322), considérées comme prioritaires au regard de leur richesse en orchidées. Flore : 14 espèces d'orchidées dont certaines à fort statut de patrimonialité Faune : présence d'un beau cortège d'amphibiens et de reptiles (tritons crêté et marbré, péloidyte ponctué, couleuvre d'esculape, vipère aspic...), oiseaux du bocage (Pie-Grièche, courlis cendré ...)
<b>Ouverture au public</b>	Panneau d'entrée de site (Information, sensibilisation) sur la plus grande parcelle de pelouses sèches Itinéraire Rando en Deux-Sèvres « Bougon – Autour des Tumulus » Nombreux chemins agricoles permettant de parcourir le site Animations scolaires ou grand public ponctuelles

### Ambiance paysagère :

Le site de Champs Pourris s'inscrit dans le site des Chaumes d'Avon, Bougon, Pamproux, carrefour au sein de paysages variés. L'intérêt paysager résulte du mélange en partie bocager de cultures, de pelouses et de prairies. On notera la présence d'un élément particulier : la résurgence de la Fosse ronde.



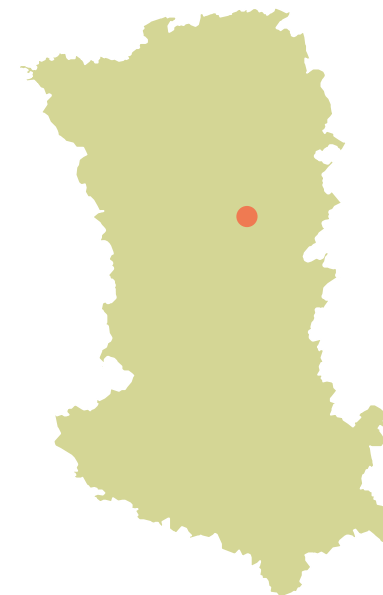
Objectifs / modalités de gestion (actuels)	Tableau de bord gestion	Défis à relever (pour les années à venir)
<p>→ <b>Préserver la diversité des milieux et des espèces associées :</b>  <b>objectif moyennement atteint</b> (CEN propriétaire/gestionnaire de 12,3437 ha sur les 350 ha de l'ENS, mais intégrant une majorité des parcelles de pelouses sèches. Comprend également des prairies bocagères et des petits boisements, favorisant la mosaïque d'habitats. La gestion mise en place vise à maintenir le milieu ouvert soit par pâturage (PUBF signés avec 4 éleveurs locaux) soit par entretien mécanique. Mares créées pour améliorer l'accueil des amphibiens et odonates en particulier).</p> <p>→ <b>Evaluer la gestion mise en place :</b>  <b>objectif moyennement atteint</b> (des suivis internes permettent une observation ponctuelle de l'évolution écologique du site)</p> <p>→ <b>Fréquentation, accueil et pédagogie :</b>  <b>objectif moyennement atteint</b> (le CEN organise ponctuellement des animations scolaires ou grand public. Panneau d'accueil site en place).</p>	<p>Préserver la diversité des milieux et des espèces associées : maintenir une gestion appropriée des milieux.</p> <p>Evaluer la gestion mise en place : une évaluation naturaliste plus poussée serait nécessaire pour préciser l'impact de la gestion des milieux ouverts sur les cortèges floristiques et faunistiques.</p> <p>Fréquentation, accueil et pédagogie : Mise à jour des documents de communication.</p>	<p>Préserver la diversité des milieux et des espèces associées : étendre la maîtrise foncière.</p> <p>Evaluer la gestion mise en place : réalisation d'un diagnostic d'évaluation et /ou mise en place de suivis spécifiques afin de mieux évaluer la gestion mise en place et son impact sur les cortèges floristiques et faunistiques.</p> <p>Evaluer et actualiser le document de gestion sous la forme d'un plan de gestion</p>

## 19 / ENS COTEAUX D'AVAILLES-THOUARSAIS

<b>Communes</b>	Availles-Thouarsais
<b>Propriétaire(s)</b>	CEN Nouvelle-Aquitaine (14.4160 ha) Privés
<b>Gestionnaire</b>	CEN Nouvelle-Aquitaine (15,6933 ha dont 1.2773 ha sous bail emphytéotique)
<b>Superficie du site (ha)</b>	32 ha
<b>Date de désignation en ENS</b>	2014
<b>Date 1<sup>re</sup> acquisition de parcelle</b>	2000
<b>Plan de gestion ou autre</b>	Plan de gestion réalisé en 2009, réactualisation en 2022-2023
<b>Espèce(s) ou habitat(s) emblématique(s) du site</b>	Habitats : habitat principal de pelouses calcicoles d'intérêt communautaire Flore : 10 espèces d'orchidées et 7 espèces à statut de patrimonialité Faune : 28 espèces d'orthoptères, 56 espèces de rhopalocères, 15 espèces d'odonates (grâce au ruisseau du Fourbeau et aux mares à proximité) et 8 espèces patrimoniales d'avifaune
<b>Ouverture au public</b>	Site péri-urbain, promenade à partir du bourg d'Availles-Thouarsais Sentier d'interprétation depuis 2014 (7 panneaux + 6 tables de lecture) Signalétique : mâts ENS Dépliant d'appel ; Eco-compteurs Itinéraire Rando en Deux-Sèvres « Availles-Thouarsais - Espace Naturel Sensible Vallées sèches d'Availles-Thouarsais » Animations grand public périodiques

### Ambiance paysagère :

Se présentant comme deux entailles soudaines, les vallées sèches de Fourbeau et des Vaux créent un événement paysager précieux dans le plateau agricole du Thouarsais. Leur relief, leur aspect en partie sauvage et naturel et leur échelle humaine contrastent avec les vastes champs horizontaux qui constituent leur écrin.



Objectifs / modalités de gestion (actuels)	Aménagements/Activités réalisés, prévus ou souhaitables	Défis à relever (pour les années à venir)
<p>→ <b>Préserver les habitats de pelouses sèches et de dalles calcaires ainsi que les espèces patrimoniales associées : objectif moyennement atteint</b> (CEN propriétaire/gestionnaire de 15,69 ha. L'animation foncière du CEN vise prioritairement les parcelles de pelouses calcicoles sur les coteaux. Les actions de restauration- gestion visent à maintenir le milieu ouvert soit par pâturage (BRCE avec éleveur ovin ayant contribué à son installation) soit par entretien mécanique. Toutefois la recherche d'un exploitant agricole ayant été longue, plusieurs années se sont écoulées sans pâturage sur les coteaux de Fourbeau gérés mécaniquement ce qui a nuit temporairement à l'état de conservation de l'habitat.)</p> <p>→ <b>Favoriser la diversité et la complémentarité des milieux et les espèces associées : objectif atteint (entretien des haies et pierriers.)</b></p> <p>→ <b>Evaluer l'évolution du site et l'efficacité de la sa gestion : objectif moyennement atteint</b> (suivis en prestation à fréquence régulière ; diagnostic écologique en 2014 et suivi de végétation en 2021. Evaluation programmée en 2022 dans le cadre de la réactualisation du plan de gestion)</p> <p>→ <b>Sensibiliser un large public à l'intérêt du site et à la nécessité de sa préservation : objectif atteint</b> (Fréquentation : env. 1600 visiteurs/an ; aménagement parcours d'interprétation par le CEN, animations « découverte » périodiques, lettre d'information du CEN..)</p>	<p>→ <b>Préserver les habitats de pelouses sèches et de dalles calcaires ainsi que les espèces patrimoniales associées :</b> aménagement d'îlots de pâturage par mise en place de clôtures sur la vallée de Fourbeau.</p> <p>→ <b>Evaluer l'évolution du site et l'efficacité de la sa gestion :</b> évaluation du plan de gestion et rédaction d'un nouveau plan prévu pour 2022-2023</p> <p>→ <b>Fréquentation, accueil et pédagogie : mise à jour des documents de communication. Vieillesse des médias pédagogiques :</b> renouvellement à envisager à moyen terme. Améliorer l'entretien du sentier de découverte (problème d'entretien récurrent).</p>	<p>→ <b>Préserver les habitats de pelouses sèches et de dalles calcaires ainsi que les espèces patrimoniales associées :</b> étendre la maîtrise foncière ou d'usage, notamment dans la vallée des Vaux ou pour compléter les îlots de pâturage de Fourbeau.</p> <p>→ <b>Sensibiliser un large public à l'intérêt du site et à la nécessité de sa préservation :</b> renforcer les actions de communication-sensibilisation. Conserver un sentier de découverte attractif pour le public et développer les liens avec les activités proposées sur le territoire (parcours de randonnée...)</p>



## 20 / ENS COTE BELET

<b>Communes</b>	Pamproux
<b>Propriétaire(s)</b>	CEN Nouvelle-Aquitaine (17.3955 ha)
<b>Gestionnaire</b>	Commune de Pamproux, Privés
<b>Superficie du site (ha)</b>	CEN Nouvelle-Aquitaine (18,7864 ha, dont 1.3909 ha par bail emphytéotique)
<b>Date de désignation en ENS</b>	42 ha
<b>Date 1<sup>re</sup> acquisition de parcelle</b>	ENS depuis 2012
<b>Plan de gestion ou autre</b>	Plan de gestion réalisé en 2007 Docob site N2000 des Chaumes d'Avon

### Espèce(s) ou habitat(s) emblématique(s) du site

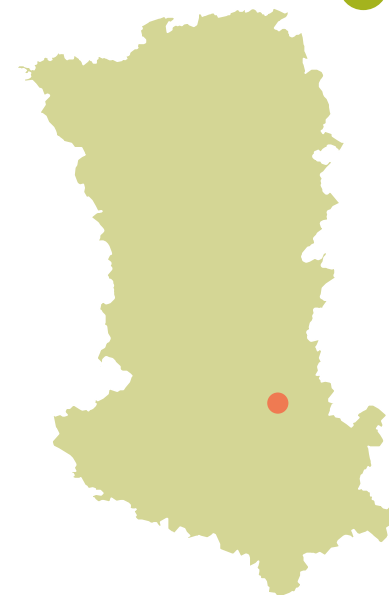
ENS inclus dans les sites Natura 2000 ZSC des Chaumes d'Avon et ZPS Plaine de la Mothe St Heray Legay  
 Habitats : La majeure partie des groupements végétaux identifiés sur le site de la Côte Belet s'inscrit dans la série dynamique calcicole. Ces groupements comprennent un habitat d'intérêt communautaire, les pelouses calcicoles mamicoles atlantiques (6210/34.322), considérées comme prioritaires au regard de leur richesse en orchidées.  
 Flore : 24 espèces d'orchidées dont certaines à fort statut de patrimonialité  
 Faune : présence d'un beau cortège d'amphibiens et de reptiles (triton crêté, pélodyte ponctué, couleuvre d'esculape...), oiseaux du bocage (Pie-Grièche ...) entomofaune des milieux secs et bocagers (orthoptères, rhopalocères ...)

### Ouverture au public

Aire d'interprétation réalisée en 2012 (6 panneaux et 1 table de lecture du paysage)  
 Signalétique : mât ENS et panneaux signalétique routière  
 Itinéraire Rando en Deux-Sèvres « Pamproux - Espace Naturel Sensible de la Côte Belet »  
 Chemin de petite randonnée et parcours communal « Sentier de la feuille de vigne » traversant le site  
 Parcours Terra Aventura  
 Animations grand public et scolaires organisées périodiquement

### Ambiance paysagère :

La Côte-Belet s'inscrit dans le site des Chaumes d'Avon, Bougon, Pamproux, carrefour au sein de paysages variés. Son paysage bocager de pelouses sèches et de vignes complète les paysages de bocages plus ou moins lâches du terrain militaire d'Avon et des Champs pourris, de prairies humides de la Fosse ronde et de grandes cultures des plaines alentours. De plus, point culminant du fossé d'effondrement de Pamproux, la Côte-Belet offre un point de vue privilégié sur les paysages environnants et propose des possibilités de compréhension et de lecture du paysage tout à fait uniques.



### Objectifs / modalités de gestion (actuels)

- **Préserver l'habitat de pelouse sèche et les espèces patrimoniales associées :**  
**objectif atteint** (le CEN propriétaire/gestionnaire de 18,7864 ha. L'animation foncière du CEN vise prioritairement les pelouses calcicoles. Les actions de restauration- gestion visent à maintenir le milieu ouvert soit par pâturage (PUBF avec 2 éleveurs ovins-bovins) soit par entretien mécanique. Mares créées pour améliorer l'accueil des amphibiens et odonates en particulier)
- **Favoriser la diversité des milieux et des espèces associées :**  
**objectif atteint** (la maîtrise foncière du CEN intègre également des prairies bocagères, des boisements, favorisant ainsi le maintien d'une mosaïque d'habitats).
- **Evaluer la gestion mise en place :** **objectif moyennement atteint**  
 (suivis internes permettant une observation ponctuelle de l'évolution écologique du site, notamment orchidées ; Suivi et évaluation des pelouses calcicoles en sites N2000 (CBNSA en 2019-2020 ; Suivi reptiles en 2013)
- **Fréquentation, accueil et pédagogie :** **objectif atteint**  
 (aménagement parcours d'interprétation par le CEN. Site reconnu et très fréquenté de manière organisée ou libre. Animations grand public et scolaires.)

### Tableau de bord gestion

- **Favoriser la diversité des milieux et des espèces associées :**  
 maintenir une gestion appropriée des milieux.
- **Evaluer la gestion mise en place :**  
 une évaluation naturaliste plus poussée serait nécessaire pour connaître l'impact de cette gestion sur les cortèges floristiques et faunistiques. Améliorer les connaissances sur certains groupes (insectes notamment).
- **Fréquentation, accueil et pédagogie :**  
 mise à jour des documents de communication. Vieillessement des médias pédagogiques : renouvellement à envisager à court/moyen terme (réfection maquette aire interprétation programmée).

### Défis à relever (pour les années à venir)

Préserver l'habitat de pelouse sèche et les espèces patrimoniales associées : étendre la maîtrise foncière notamment sur des parcelles en déprise et fortement embroussaillées  
 Pouvoir renouveler tous les parcs de pâturage, clôtures très vieillissantes, linéaires de clôtures important, cout élevé, pour maintenir un entretien par pâturage.  
 Favoriser la diversité des milieux et des espèces associées : palier à la problématique paysagère de disparition des vignes sur la Cote Belet. Réussir à développer un partenariat avec des associations, lycées agricoles ou particuliers intéressés pour entretenir de la vigne sur le site.  
 Evaluer la gestion mise en place : réalisation d'un diagnostic d'évaluation et /ou mise en place de suivis spécifiques afin de mieux évaluer la gestion mise en place et son impact sur les cortèges floristiques et faunistiques.  
 Fréquentation, accueil et pédagogie : Conserver un parcours d'interprétation attractif pour le public et développer les liens avec les activités proposées sur le territoire (Musée Tumulus de Bougon, parcours de randonnée...)

## 21 / ENS ETANG DE BEAUREPAIRE

<b>Communes</b>	St Maurice-Etusson (79), Cléré sur Layon (49)
<b>Propriétaire(s)</b>	CEN Nouvelle-Aquitaine (71,0116 ha)
<b>Gestionnaire</b>	CEN Nouvelle-Aquitaine
<b>Superficie du site (ha)</b>	72 ha
<b>Date de désignation en ENS</b>	2014
<b>Date 1<sup>re</sup> acquisition de parcelle</b>	2012
<b>Plan de gestion ou autre</b>	Plan de gestion 2016-2020

### Espèce(s) ou habitat(s) emblématique(s) du site

Habitats : Herbiers enracinés immergés et tonsures d'annuelles (22.12 x 22.32 x 22.42) ; Herbiers enracinés flottants (22.12 x 22.4311) ; Scirpaies (53.12) ; Roselières (53.16) ; Saulaies hydrophiles (44.92) ; Prairies hydrophiles (37.242) et hygrophiles (37.21)

Flore : 79 espèces à statut patrimonial dont certaines protégées au niveau au niveau national (Etoile d'eau + Gratiolle officinale + Littorelle à une fleur) et ou régional (Faux Nénuphar + Potentille couchée + Rumex maritime + Scutellaire à feuilles hastées)

Faune : 210 espèces d'oiseaux (limicoles, canards, passereaux, rapaces) fréquentent ce site soit de façon permanente, soit au cours de leur cycle biologique (migration, nidification, alimentation...) ; intérêt remarquable pour les orthoptères (34 espèces dont Conocéphale des roseaux, Tétrix caucasien, Criquet des roseaux, Criquet ensanglanté), les Rhopalocères (35 espèces dont Mélitée des centaurées, Mélitée orangée, Mélitée des scabieuses), odonates (36 espèces dont Leste sauvage, Leste verdoyant, Agrion orangé, Agrion mignon, Leste fiancé, Naiade aux yeux rouges) et amphibiens (9 taxons dont Triton ponctué)

### Ouverture au public

Animations grand public « découverte » réalisées régulièrement

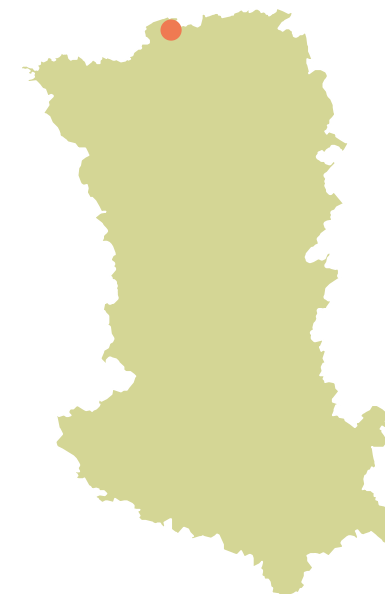
Sensibilisation des scolaires : Programme pédagogique en 2014-2015 et 2016-2017 ; spectacle conté en 2016.

Signalétique : panneaux d'entrée de site (information-sensibilisation)

Evénements ponctuels dans le cadre de manifestations locales (Randon du Layon...)

### Ambiance paysagère :

L'étang de Beaurepaire possède un intérêt biologique exceptionnel et apparaît comme l'un des étangs majeurs, notamment sur les plans ornithologique et botanique, des départements des Deux-Sèvres et du Maine et Loire. Créé au XIV<sup>e</sup> siècle au coeur du bocage argentonnais, en partie amont du Layon sur le ruisseau St Nicolas, il présente une forme allongée de plus de 2 kilomètres pour une largeur oscillant entre 100 et 200m. Avec une superficie de 60 ha, il est le plus grand étang du département des Deux-Sèvres.



Objectifs / modalités de gestion (actuels)	Aménagements/Activités réalisés, prévus ou souhaitables	Défis à relever (pour les années à venir)
<p>Maîtrise foncière et d'usage : <b>objectif atteint</b> (acquisition de l'étang et des milieux connexes). Préserver la mosaïque d'habitats des ceintures de végétation et les espèces associées : <b>objectif moyennement atteint</b> (fauche des prairies hygrophiles et hydrophiles ; fonctionnement écologique limité depuis fin 2018 par la mise en assec de l'étang pour des motifs de sécurité public liés à des désordres dans la digue).</p> <p>Préserver la quiétude du site pour l'avifaune : <b>objectif moyennement atteint</b> (création d'une RCFS réglementant les activités et la fréquentation du site ; mise en assec de l'étang depuis 2018 ne permettant pas le stationnement des oiseaux d'eau)</p> <p>Gestion piscicole extensive de l'étang compatible avec les enjeux de conservation de la biodiversité : <b>objectif atteint</b> (Contractualisation d'un BRCE avec un exploitant piscicole)</p> <p>Suivi écologique : objectif atteint (bonnes connaissances naturalistes : suivis en prestations habitats-flore et avifaune, Observatoire photographique du paysage). Permettre la découverte du site par le public et le sensibiliser : <b>objectif moyennement atteint</b> (animations grand public et scolaires, élaboration projet création parcours de découverte).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ <b>Préserver la mosaïque d'habitats des ceintures de végétation et les espèces associées et les conditions d'accueil de l'avifaune</b> : remise en eau de l'étang en 2022 et optimisation de la gestion hydraulique suite travaux de restauration de la digue ; ouverture sélective de la roselière en queue d'étang.</li> <li>→ <b>Poursuite et optimisation de la gestion des prairies par fauche et/ou pâturage.</b></li> <li>→ <b>Suivi écologique et document de gestion</b> : réactualisation plan de gestion avec reconduction préalable du diagnostic écologique ; relance du suivi avifaune en 2023 suite remis en eau</li> <li>→ <b>Fréquentation, accueil et pédagogie</b> : mise à jour des documents de communication, relance des animation grand public et scolaire suite remise en eau ; aménagement parcours de découverte.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Réalisation des travaux de restauration de la digue en 2022 pour assurer <b>la remise en eau de l'étang</b></li> <li>→ <b>Sensibiliser le public local et départemental à l'intérêt du site et à la nécessité de sa préservation</b> : renforcer les actions de communication-sensibilisation, mettre en œuvre le projet de parcours de découverte, en développant les liens avec les activités (parcours de randonnée...) et acteurs du territoire.</li> </ul>

## 22 / ENS LES COMMUNAUX DE L'HOPITEAU

<b>Communes</b>	Boussais
<b>Propriétaire(s)</b>	Commune de Boussais
<b>Gestionnaire</b>	CEN Nouvelle-Aquitaine (17.6062 ha)
<b>Superficie du site (ha)</b>	19 ha
<b>Date de désignation en ENS</b>	2012
<b>Date 1<sup>re</sup> acquisition de parcelle</b>	Bail emphytéotique CEN-Commune depuis 2002
<b>Plan de gestion ou autre</b>	Plan de gestion réalisé en 2012

### Espèce(s) ou habitat(s) emblématique(s) du site

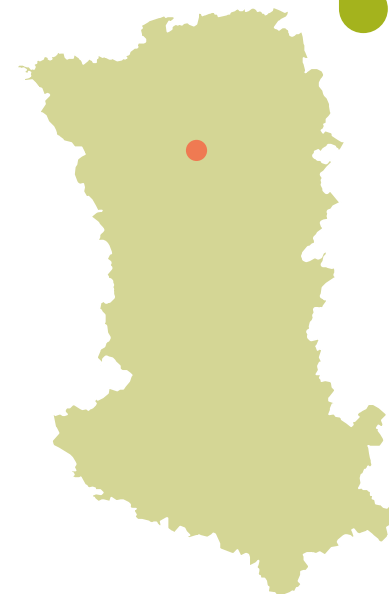
Habitats : milieux de landes, plus ou moins humides, prairies à Molinie et végétation aquatique (9 habitats patrimoniaux, dont 4 d'intérêt communautaire)  
 Flore : 13 espèces à statut (dont Ranunculus ololeucos, Cicendia filiformis)  
 Faune : Le diagnostic réalisé en 2016/2017 a de nouveau démontré l'intérêt biologique du site, avec de nombreux taxons rares tels que la Leucorrhine à gros thorax, le criquet des Ajoncs ou l'Aguré du trèfle pour les taxons entomologiques, le Triton de Blasius, le Triton crêté et le Triton marbré pour les amphibiens, le Grand Rhinolophe, le Murin à oreilles échancrées ou encore le Grand Murin pour les chiroptères et enfin le Busard Saint Martin et le Pouillot fitis nicheur pour l'avifaune.

### Ouverture au public

Parcours d'interprétation (13 panneaux) depuis 2013  
 Signalétique : mât ENS et signalétique directionnelle routière  
 Dépliant d'appel  
 Itinéraire Rando en Deux-Sèvres « Boussais - Espace Naturel Sensible Communaux de l'Hôpiteau »  
 Animations grand public périodiques

### Ambiance paysagère :

les Communaux de l'Hôpiteau constituent une enclave de Brande en zone bocagère, celle-ci se caractérisant comme ailleurs par des prairies principalement vouées à l'élevage et un maillage de haies dense. Le site apparaît de prime abord assez impénétrable. Les contours du site, composés de brandes et boisements, en accentuent l'impression. Mais ce qui fonde l'un des intérêts paysagers du site réside dans sa participation à un ensemble, comprenant : un étang, une ancienne briqueterie, un bois et un bocage cultivé (une ferme toute proche), constituant un remarquable témoin de l'histoire rurale en cœur de Poitou au cours de ces deux ou trois siècles derniers.



### Objectifs / modalités de gestion (actuels)

- Favoriser la Brande et les espèces associées : **objectif atteint** (restauration et entretien des habitats de landes).
- Améliorer la fonctionnalité du réseau de points d'eau : **objectif atteint** (restauration de mares, création de mares plus grandes par le regroupement de petites mares existantes pour diversifier le type de points d'eau)
- Préserver la mosaïque de milieux complémentaires et les espèces associées : **objectif atteint** (complémentarité de landes sèches, humides, haute, basse et de boisements).
- Evaluer l'impact des actions de gestion mises en œuvre : **objectif moyennement atteint** (bonnes connaissances naturalistes : suivis en prestation à fréquence régulière ; 2014 diagnostic Flore-Habitat et 2016 diagnostic Faune)
- Permettre la découverte du site par le public et le sensibiliser : **objectif atteint** (aménagement parcours d'interprétation par le CEN, animations « découverte » périodiques, lettre d'information du CEN...)

### Tableau de bord gestion

- Favoriser la Brande et les espèces associées : le CEN met en place durant l'hiver 2021 2 nouveaux îlots de pâturage pour entretenir la lande.
- Evaluer l'évolution du site et l'efficacité de la sa gestion : évaluation du plan de gestion en cours dans le cadre de sa réactualisation
- Fréquentation, accueil et pédagogie : mise à jour des documents de communication. Vieillesse des médias pédagogiques : renouvellement à envisager à très court terme.
- Réactualisation plan de gestion

### Défis à relever (pour les années à venir)

- Favoriser la Brande et les espèces associées/ Préserver la mosaïque de milieux complémentaires et les espèces associées : définir des unités de gestion et des périodicités d'entretien permettant de mieux assurer la mosaïque d'âge de la brande tout en rationalisant les coûts d'entretien.
- Permettre la découverte du site au public et le sensibiliser à sa fragilité : renforcer les actions de communication-sensibilisation. Conserver un sentier de découverte attractif pour le public.
- Evaluer la gestion mise en place : réalisation d'un diagnostic d'évaluation et /ou mise en place de suivis spécifiques afin de mieux évaluer la gestion mise en place et son impact sur les cortèges floristiques et faunistiques.

## 23 / ENS MARAIS DE CLUSSAIS-LA POMMERAIE

<b>Communes</b>	Clussais-la Pommeraie
<b>Propriétaire(s)</b>	CEN Nouvelle-Aquitaine (47,3860 ha) - Privés
<b>Gestionnaire</b>	CEN Nouvelle-Aquitaine (47,3860 ha, dont 0,35ha en convention de gestion)
<b>Superficie du site (ha)</b>	68 ha dont 48 ha acquis
<b>Date de désignation en ENS</b>	2014
<b>Date 1<sup>re</sup> acquisition de parcelle</b>	1995
<b>Plan de gestion ou autre</b>	2 <sup>e</sup> plan de gestion : 2021-2030

### Espèce(s) ou habitat(s) emblématique(s) du site

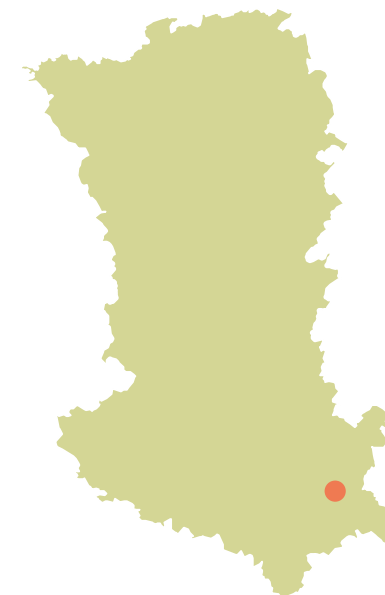
Habitats : Prairies à Molinie (CB : 37.31, N2000 : 64.10, VPR 5/5) + prairies humides oligo-mésotrophes (CB : 37.21, VPR : 3/5) + Tapis immergés de Characées (CB : 22.44, N2000 : 3140, VPR 4/5)  
 Flore : Gratiolle officinale + Renoncule à feuilles d'Ophioglosse + Fritillaire pintade + Gentiane pneumonanthe+ Orchidées + Laîche puce+ Laîche à épis distants, Trèfle étalé+ Choin noirâtre+ Germandrée des marais+ Gesse de Pannonie  
 Faune : Bruant jaune+ Tourterelle des bois+ Pie-Grièche écorcheur+ Chiroptères+ Grenouille rousse+ Rainette verte+ Grands Tritons+ Cuivré des marais + Damier de la Succise + Lestes+ Cordulie brongée + Dectique verrucivore+ Sténobothre nain+ ...

### Ouverture au public

Animations grand public : « Papillons » en 2005, 2012, 2016, « Flore » en 2006, 2010, « Amphibiens » en 2007, 2011, 2018, « Bocage » en 2008, 2015, « Oiseaux » en 2007, 2014, « Odonates » en 2009, 2013, 2017, « Générale » en 2008, 2009, 2019.  
 Sensibilisation des scolaires : Programme pédagogique en 2018– chantiers école en 2015, 2016, 2019, 2020.  
 Signalétique : panneaux d'entrée de site (information-sensibilisation).

### Ambiance paysagère :

Le site appartient à l'entité paysagère des « Terres rouges bocagères ». Un maillage de haies et de bosquets encore très dense par endroits et aux formes, configurations et modes de gestion variés, confèrent un caractère singulier à cet ensemble bocager. De plus, la présence de cette terre rouge participe également à créer ce caractère unique au bocage. L'étagement et la diversité de la végétation donne du « relief » à ce site relativement plat, tout en confortant son caractère rural et pastoral.



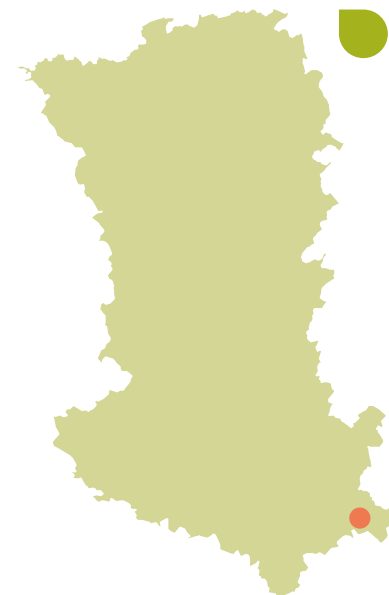
Objectifs / modalités de gestion (actuels)	Tableau de bord gestion	Défis à relever (pour les années à venir)
<ul style="list-style-type: none"> <li>→ <b>Augmenter la surface en maîtrise foncière et d'usage</b> : <b>objectif atteint</b> (animation foncière toujours en cours...).</li> <li>→ <b>Accompagner la préservation du bocage et des zones humides du territoire (hors MFU CEN et site ENS)</b> : <b>objectif non atteint</b> (assistance technique à développer).</li> <li>→ <b>Favoriser le bon état de conservation des prairies à Molinies</b> : <b>objectif moyennement atteint</b> (Expérimentation d'un parcours mixte pâturage/fauche mise en œuvre à partir de 2021 pour améliorer encore la gestion).</li> <li>→ <b>Restaurer et gérer la diversité des prairies</b> : <b>objectif atteint</b> (Gestion par fauche et pâturage. Les suivis montrent le maintien d'une grande diversité écologique).</li> <li>→ <b>Améliorer la fonctionnalité du réseau de mares et fossés</b> : <b>objectif moyennement atteint</b> (des créations de mares sont prévues – problème de l'assèchement du site).</li> <li>→ <b>Préserver la fonctionnalité du patrimoine arboré</b> : <b>objectif atteint</b> (Entretien régulier des haies et préservation des boisements en libre évolution).</li> <li>→ <b>Suivre l'évolution écologique du site</b> : <b>objectif moyennement atteint</b> (bonnes connaissances naturalistes : suivis internes et prestations, nécessité de comprendre le fonctionnement hydro).</li> <li>→ <b>Sensibiliser et communiquer</b> : <b>objectif moyennement atteint</b> (animations découverte annuelles).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ <b>Assistance technique auprès des collectivités</b> pour la préservation des bocages et zones humides alentours.</li> <li>→ <b>Restauration des prairies à Molinie</b> à partir de parcelles de prairies à Molinie acquises récemment qui sont en cours de boisement.</li> <li>→ <b>Gestion adaptée des prairies à Molinie</b> en adaptant le parcours pâturage/fauche mis en place en 2021.</li> <li>→ <b>Création de 5 nouvelles mares</b> pour améliorer la fonctionnalité du réseau de points d'eau.</li> <li>→ <b>Poursuite de la gestion des prairies</b> par fauche ou pâturage.</li> <li>→ <b>Réalisation d'une étude sur l'assèchement potentiel du site</b>, et continuer à suivre les habitats, la flore et la faune.</li> <li>→ <b>Réparation d'une passerelle</b> pour améliorer l'accès au site.</li> <li>→ <b>Mise à jour des documents de communication.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Préserver les prairies à Molinie en bon état de conservation.</li> <li>→ Préserver la diversité floristique et faunistique du site.</li> <li>→ Améliorer le caractère hydromorphe du site.</li> <li>→ Renforcer les actions de communication-sensibilisation.</li> </ul>

## 24 / ENS MARAIS ET COTEAUX DE HANC

<b>Communes</b>	Valdeleme
<b>Propriétaire(s)</b>	CEN Nouvelle-Aquitaine (12.6410 ha) Privés
<b>Gestionnaire</b>	CEN Nouvelle-Aquitaine (21.5489 ha dont 8.9079 ha sous bail emphytéotique)
<b>Superficie du site (ha)</b>	500 ha (ENS = 230 ha)
<b>Date de désignation en ENS</b>	2014
<b>Date 1<sup>re</sup> acquisition de parcelle</b>	Bail emphytéotique 1995 – acquisitions 2020
<b>Plan de gestion ou autre</b>	Plan de gestion prévu en 2023 suite à diagnostic écologique 2022
<b>Espèce(s) ou habitat(s) emblématique(s) du site</b>	Habitats : Prairies de fauche atlantique (CB : 38.21, VPR 3/5) + Mégaphorbiaies (CB : 37.1, N2000 : 6430, VPR : 5/5) + Pelouse sèche du Mesobromion (CB : 34.32, N2000 : 6210, VPR 5/5) Flore : Gailllet boréal + Renoncule à feuilles d'Ophioglosse + Fritillaire pintade + Euphorbe des marais+ Gesse de Hongris+ Orchidées Faune : Pie-Grièche écorcheur+ Cisticole de joncs+ Crapaud commun+ Rainette verte+ Grands Tritons+ Vipère aspic+ Cuivré des marais + Damier de la Succise + Lestes+ Agrion de mercure + conocéphale des roseaux + ...
<b>Ouverture au public</b>	Animations grand public : « Papillons » en 2013, « Flore » en 2012, 2017, « Bocage » en 2014, « Oiseaux » en 2015, 2019, « Chiroptères » en 2016, « Générale » en 2011, 2020. Sensibilisation des scolaires : Chantiers école en 2017 et 2018. Signalétique : panneaux d'entrée de site (information-sensibilisation).

### Ambiance paysagère :

Au sein de ce vaste secteur de plaine céréalière, la bande bocagère de la Plaine de Niort, dont fait partie le site, constitue un événement paysager fort. L'écriture bocagère offre de belles qualités : haies en taillis continues, multi-strates et épaisses, souvent doublées de talus ou de fossés, bordant des prairies pâturées ou fauchées avec quelques mares, bosquets, arbres isolés, desservies de nombreux chemins enherbés et dans une grande quiétude tant la densité bâtie y est faible.



Objectifs / modalités de gestion (actuels)	Tableau de bord gestion	Défis à relever (pour les années à venir)
→ <b>Augmenter la surface en maîtrise foncière et d'usage : objectif moyennement atteint</b> (animation foncière en cours...).	→ <b>Elaboration d'un plan de gestion à la suite de la réalisation d'un diagnostic écologique.</b>	→ <b>Préserver le bocage en bon état de conservation.</b>
→ <b>Favoriser le bon état de conservation des prairies : objectif atteint</b> (Gestion par fauche et pâturage par 2 agriculteurs sous BRCE).	→ <b>Poursuite des acquisitions en développant l'animation foncière.</b>	→ <b>Préserver la diversité floristique et faunistique du site.</b>
→ <b>Favoriser le bon état de conservation des pelouses sèches : objectif moyennement atteint</b> (restauration d'une pelouse en cours)	→ <b>Poursuite de la gestion des prairies par fauche ou pâturage.</b>	→ <b>Renforcer les actions de communication-sensibilisation.</b>
→ <b>Améliorer la fonctionnalité du réseau de mares : objectif moyennement atteint</b> (seule une mare a été restaurée pour l'instant).	→ <b>Restauration et création de mares pour améliorer la fonctionnalité du réseau de points d'eau.</b>	
→ <b>Préserver la fonctionnalité du patrimoine arboré : objectif atteint</b> (Entretien régulier des haies et préservation des boisements en libre évolution).	→ <b>Réalisation d'un diagnostic écologique (programmé en 2022)</b>	
→ <b>Suivre l'évolution écologique du site : objectif moyennement atteint</b> (diagnostic écologique en prestation programmé en 2022)	→ <b>Mise à jour des documents de communication.</b>	
→ <b>Sensibiliser et communiquer : objectif moyennement atteint</b> (Site annuellement utilisé pour des animations découverte).		



## 25 / ENS MARAIS DE LA GARETTE

<b>Communes</b>	Sansais, Magné
<b>Propriétaire(s)</b>	CEN Nouvelle-Aquitaine (66.1274 ha) - Privés
<b>Gestionnaire</b>	CEN Nouvelle-Aquitaine (66.1274 ha)
<b>Superficie du site (ha)</b>	280 ha (ENS = 347 ha)
<b>Date de désignation en ENS</b>	ENS depuis 2014
<b>Date 1<sup>re</sup> acquisition de parcelle</b>	2006
<b>Plan de gestion ou autre</b>	1 <sup>er</sup> plan de gestion : 2011-2021

### Espèce(s) ou habitat(s) emblématique(s) du site

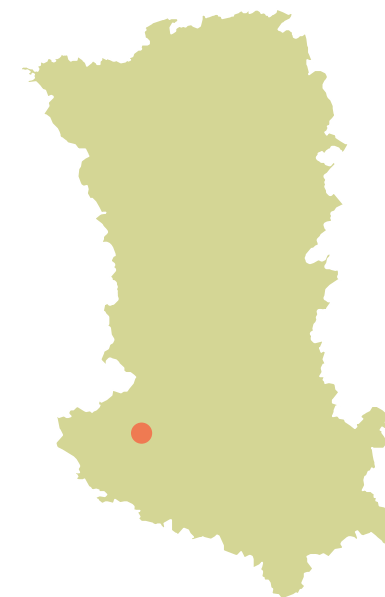
Habitats : Mégaphorbiaies (CB : 37.1, N2000 : 6430, VPR 5/5) + Végétation à Phalaris arundinacea (CB : 53.16, VPR 4/5) + Aulnaies-frênaies (CB : 44.33, N2000 : 91E0, VPR : 3/5) + Saulaies (CB : 44.92, VPR : 4/5) + Prairies humides (CB : 37.21, VPR : 3/5)  
 Flore : Fritillaire pintade + Hottonie des marais + Laïche à épis grêles+ Dryopteris écailléux  
 Faune : Loutre+ Crossope aquatique+ Martin-pêcheur+ Hérons cendrés et pourpré+ Anguille+ Brochet+ Cuivré des marais + Morio+ Cordulie métallique+ Cordulie à corps fin+ Criquet des roseaux+ Criquet ensanglanté+ Rosalie des Alpes+...

### Ouverture au public

Lettre d'information  
 Batellerie : Site (non accessible par voie de terre) très fréquenté par les balades touristiques en barque

### Ambiance paysagère :

Le site appartient à l'entité paysagère des « Terres rouges bocagères ». Un maillage de haies et de bosquets encore très dense par endroits et aux formes, configurations et modes de gestion variés, confèrent un caractère singulier à cet ensemble bocager. De plus, la présence de cette terre rouge participe également à créer ce caractère unique au bocage. L'étagement et la diversité de la végétation donne du « relief » à ce site relativement plat, tout en confortant son caractère rural et pastoral.



Objectifs / modalités de gestion (actuels)	Tableau de bord gestion	Défis à relever (pour les années à venir)
<ul style="list-style-type: none"> <li>→ <b>Augmenter la surface en maîtrise foncière et d'usage</b> : <b>objectif atteint</b> (animation foncière toujours en cours...).</li> <li>→ <b>Gérer extensivement les prairies</b> : <b>objectif moyennement atteint</b> (Gestion pastorale par 9 éleveurs locaux sous BRCE ; difficultés rencontrées à cause du caractère inaccessible du site).</li> <li>→ <b>Préserver les mégaphorbiaies</b> : <b>objectif atteint</b> (Gestion mécanique dans le cadre d'un contrat N2000).</li> <li>→ <b>Préserver les milieux aquatiques</b> : <b>objectif moyennement atteint</b> (Problème de gestion des niveau d'eau).</li> <li>→ <b>Préserver les milieux boisés</b> : <b>objectif atteint</b> (Préservation des boisements en libre évolution, avec un bémol sur l'entretien des frênes têtards à cause des difficultés d'accès).</li> <li>→ <b>Suivre l'évolution écologique du site</b> : <b>objectif atteint</b> (bonnes connaissances naturalistes : suivis en prestation à fréquence régulière).</li> <li>→ <b>Sensibiliser et communiquer</b> : <b>objectif moyennement atteint</b> (Nécessité d'améliorer la sensibilisation auprès de la batellerie pour une meilleure communication auprès des touristes)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ <b>Préservation d'îlots de pâturage fonctionnels</b> par la signature de BRCE suite aux acquisitions des parcelles et restauration en partenariat avec PNR.</li> <li>→ <b>Préservation des mégaphorbiaies et roselières</b> par une gestion adaptée par fauche régulière et coupe des ligneux.</li> <li>→ <b>Réorientation des objectifs de gestion</b> sur les parcelles les plus humides où la gestion par pâturage ne fonctionne pas.</li> <li>→ <b>Mise à jour des documents de communication.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Maintenir une activité d'élevage dans ce site inaccessible pour une gestion des prairies.</li> <li>→ Préserver le bocage malgré la chalarose du Frêne.</li> <li>→ Préserver les roselières et mégaphorbiaies en bon état de conservation.</li> <li>→ Préserver la diversité floristique et faunistique du site.</li> <li>→ Améliorer la gestion hydraulique du site.</li> <li>→ Renforcer les actions de communication-sensibilisation.</li> </ul>

## 26 / ENS MARAIS DE SAINT-GEORGES DE REX - AMURÉ

<b>Communes</b>	Saint-Georges de Rex et Amuré
<b>Propriétaire(s)</b>	CEN Nouvelle-Aquitaine (54.0317 ha) Privés
<b>Gestionnaire</b>	CEN Nouvelle-Aquitaine
<b>Superficie du site (ha)</b>	250 ha (ENS = 225 ha)
<b>Date de désignation en ENS</b>	2014
<b>Date 1<sup>re</sup> acquisition de parcelle</b>	1996
<b>Plan de gestion ou autre</b>	2 <sup>e</sup> plan de gestion : 2019-2028

### Espèce(s) ou habitat(s) emblématique(s) du site

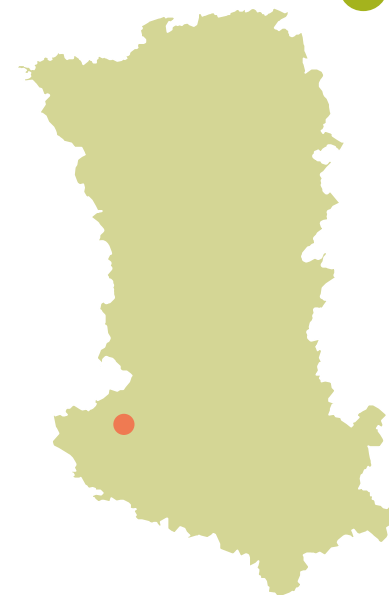
Habitats : Mégaphorbiaies (CB : 371, N2000 : 6430, VPR 5/5)+ Bas-Marais alcalins (CB : 54.21, N2000 : 7230, VPR : 4/5) + Roselières (CB : 53.11, VPR 4/5)+ Aulnaies-frênaies (CB : 44.33, N2000 : 91E0, VPR : 3/5)+ Saulaies (CB : 44.92, VPR : 4/5)+ Prairies humides (CB : 37.21, VPR : 3/5)  
 Flore : Gesse des marais + Euphorbe des marais + Fritillaire pintade + Fougère des marais+ Orchis incarnat+ Orchis à fleurs lâches+ Laîche à utricules gracieux+ Laîche à épis distants+ Trèfle écailléux  
 Faune : Loutre+ Crossope aquatique+ Lorient d'Europe+ Rougequeue à Front blanc+ Rousserolle effarvatte+ Anguille+ Brochet+ Cuivré des marais + Cordulie métallique+ Conocéphale des roseaux+ Rosalie des Alpes+ Vertigo de Desmoulins+

### Ouverture au public

Animations grand public : « Champignons » en 2009, « Flore » en 2013, « Oiseaux » en 2012, 2016, « Insectes » en 2014, « Générale » en 2008, « Atypique-Contes » 2015, 2017.  
 Lettre d'information, Dépliant d'appel  
 Exposition pédagogique (en partenariat avec le PNR)  
 Itinéraires rando en Deux-Sèvres « Saint-Georges-de-Rex Amuré - Espace Naturel Sensible Marais de Saint-Georges-de-Rex et d'Amuré » et itinéraires cyclables  
 Parcours Terra aventura depuis 2017

### Ambiance paysagère :

Ce site s'inscrit dans le vaste ensemble des Marais mouillés bocagers du Marais poitevin.  
 Cette unité présente un paysage entièrement façonné par l'homme composé par une multitude de petites parcelles délimitées par un important réseau hydraulique. Les alignements de frênes têtards ou encore les peupliers de pourtour accompagnent ce réseau et confèrent au site un fort caractère bocager.



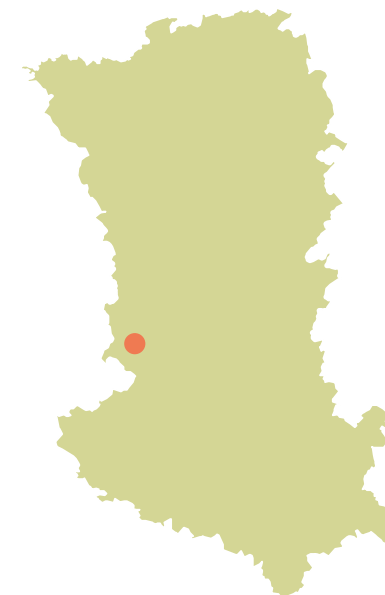
Objectifs / modalités de gestion (actuels)	Tableau de bord gestion	Défis à relever (pour les années à venir)
<ul style="list-style-type: none"> <li>→ <b>Augmenter la surface en maîtrise foncière et d'usage</b> : <b>objectif atteint</b> (animation foncière toujours en cours...).</li> <li>→ <b>Gérer extensivement les prairies</b> : <b>objectif atteint</b> (Gestion par pâturage par 6 éleveurs locaux sous BRCE suite restauration si nécessaire).</li> <li>→ <b>Préserver les roselières et mégaphorbiaies</b> : <b>objectif moyennement atteint</b> (Gestion dans le cadre d'un contrat N2000, mais problème d'assèchement, notamment de la roselière).</li> <li>→ <b>Améliorer la fonctionnalité des fossés</b> : <b>objectif moyennement atteint</b> (des fossés sont curés, mais problème de qualité et quantité d'eau).</li> <li>→ <b>Maintenir un réseau cohérent de boisements</b> : <b>objectif atteint</b> (Entretien régulier des haies et préservation des boisements en libre évolution).</li> <li>→ <b>Suivre l'évolution écologique du site</b> : <b>objectif atteint</b> (bonnes connaissances naturalistes : suivis en prestation à fréquence régulière).</li> <li>→ <b>Sensibiliser et communiquer</b> : <b>objectif atteint</b> (Découverte du site par le parcours Terra Aventura + réalisation d'animations grand public)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ <b>Préservation d'îlots de pâturage fonctionnels</b> par la signature de BRCE suite aux acquisitions des parcelles et restauration en partenariat avec PNR.</li> <li>→ <b>Préservation des mégaphorbiaies et roselières</b> par une gestion adaptée par fauche régulière et coupe des ligneux.</li> <li>→ <b>Mise à jour des documents de communication.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ <b>Préserver les prairies humides en bon état de conservation</b> par le maintien notamment du pâturage.</li> <li>→ <b>Préserver les roselières et mégaphorbiaies</b> en bon état de conservation.</li> <li>→ <b>Préserver le bocage</b> malgré la chalarose du Frêne.</li> <li>→ <b>Préserver la diversité floristique et faunistique du site.</b></li> <li>→ <b>Améliorer la gestion hydraulique et la qualité de l'eau sur le site.</b></li> </ul>

## 27 / ENS MARBRIÈRE D'ARDIN

<b>Communes</b>	Ardin
<b>Propriétaire(s)</b>	CEN Nouvelle-Aquitaine (0.6975 ha)
<b>Gestionnaire</b>	CEN Nouvelle-Aquitaine (0.6975 ha)
<b>Superficie du site (ha)</b>	0,70 ha
<b>Date de désignation en ENS</b>	2014
<b>Date 1<sup>re</sup> acquisition de parcelle</b>	2012
<b>Plan de gestion ou autre</b>	Plan d'entretien du site à destination de la commune - 2018
<b>Espèce(s) ou habitat(s) emblématique(s) du site</b>	Géologie : Coupe de référence pour le Givétien. Formations caractérisant des milieux de dépôt variés dont la succession s'inscrit dans la cadre d'une transgression marine. Site inscrit à l'inventaire régional des sites d'intérêt géologique et géomorphologique (1997-98), et à l'Inventaire Régional du Patrimoine Géologique (IRPG, 2018-19)
<b>Ouverture au public</b>	Parcours d'interprétation réalisé en 2017 (2 panneaux et 4 tables de lecture) Chemin de petite randonnée à proximité immédiate Itinéraire Rando en Deux-Sèvres « Ardin - La virée de l'Autige » Parcours Terra Aventura Site intégrant le Réseau « l'Homme & la Pierre » Animations grand public Panneaux signalétique routière directionnelle

### Ambiance paysagère :

La configuration singulière de l'ancienne carrière met en scène une immersion inattendue dans une ambiance minérale de grande qualité où le front de taille à flanc de colline présente la roche sur une dizaine de mètres d'aplomb. Les épaulements latéraux et les stériles qui lui font face accentuent très nettement l'impression intimiste qui se dégage du lieu, créant dès l'entrée principale un effet de « coulisse » qui invite à la découverte.



Objectifs / modalités de gestion (actuels)	Tableau de bord gestion	Défis à relever (pour les années à venir)
<ul style="list-style-type: none"> <li>→ <b>Assurer l'acquisition ou la maîtrise d'usage par bail emphytéotique du site : objectif atteint</b> (CEN propriétaire du site).</li> <li>→ <b>Protéger le patrimoine géologique : objectif atteint</b> (maîtrise foncière du site évitant un changement de destination d'usage)</li> <li>→ <b>Confier la réalisation d'une étude complémentaire sur les intérêts écologiques du site : objectif atteint</b> (diagnostic écologique réalisé par DSNE et le GODS en 2012).</li> <li>→ <b>Définir un projet de mise en valeur pédagogique avec les différents partenaires techniques en lien avec le réseau « l'Homme et la Pierre » et le schéma ENS du CD79 : objectif atteint</b> (aménagement parcours interprétation par le CEN en lien avec les partenaires (commune, CD79, financeurs, partenaires techniques ...); Thèmes abordés : La pierre marbrière et son exploitation à Ardin, le paysage environnant et la géologie)</li> <li>→ <b>Permettre la découverte du site par le public et le sensibiliser au patrimoine géologique et biologique : objectif atteint</b> (aménagement parcours d'interprétation, animations grand public organisées régulièrement, notamment en lien avec le réseau « l'Homme &amp; la Pierre »; rédaction et diffusion d'une lettre d'information sur le site)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ <b>Protéger le patrimoine géologique</b> : mise en place d'une protection réglementaire (projet de RNN du Haut-Poitou : Avant-Projet en cours)</li> <li>→ <b>Permettre la découverte du site par le public</b> : création d'un dépliant d'appel pour le site. Mise à jour des documents de communication. Augmenter l'offre d'animations « découverte ». Entretien des médias pédagogiques et renouvellement à envisager à moyen-long terme.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Etendre la maîtrise foncière aux autres parcelles d'intérêt géologique à proximité (Bois blanc et Bois carré) dans le cadre du projet de RNN du Haut-Poitou (Avant-Projet en cours).</li> <li>→ Permettre la découverte du site au public et le sensibiliser au patrimoine géologique et biologique : renforcer les actions de communication-sensibilisation. Conserver un sentier de découverte attractif pour le public.</li> </ul>

## 28 / ENS LA PIERRE-LEVÉE

<b>Communes</b>	Bougon
<b>Propriétaire(s)</b>	Communes de Bougon et d'Exoudun (10.3307 ha)/ privés
<b>Gestionnaire</b>	CEN Nouvelle-Aquitaine (10,3307 ha en bail emphytéotique)
<b>Superficie du site (ha)</b>	20 ha dont 19 ha en ENS
<b>Date de désignation en ENS</b>	2014
<b>Date 1<sup>re</sup> acquisition de parcelle</b>	1 <sup>re</sup> signature Baux emphytéotiques - 2000
<b>Plan de gestion ou autre</b>	Notice de gestion : 2016-2021

### Espèce(s) ou habitat(s) emblématique(s) du site

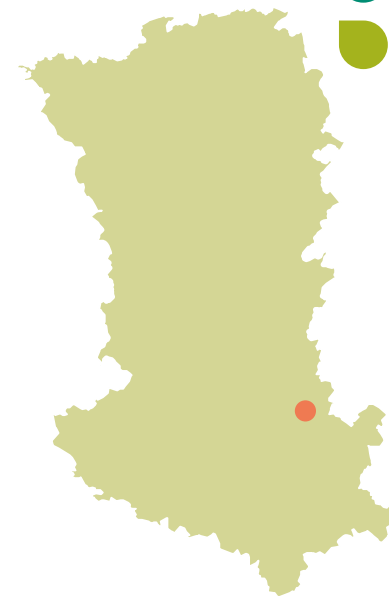
Habitats : Prairies de fauche atlantiques (CB : 38.21, VPR 3/5)  
 Flore : Mauve alcée + Laitue pérenne + Germandrée des marais + Orchidées  
 Faune : Oedicnème criard+ Pie-grièche écorcheur+ Alouette des champs+ Bruant proyer+ Lézard vert+ Couleuvre verte et jaune et esculape+ Azuré du Serpolet+ Thècle de l'amarel+ Ascalaphe ambré+...

### Ouverture au public

Animations grand public : « Papillons » en 2011, 2017, « Flore » en 2014, « Paysage » en 2010, 2013, 2016, 2021, « Oiseaux » en 2009, 2012, 2020, « Orthoptères » en 2010, 2015, « Contes » en 2019.  
 Sensibilisation des scolaires : Chantiers école en 2014, 2016, 2020, 2022.  
 Signalétique : panneaux d'entrée de site.  
 Itinéraire Rando en Deux-Sèvres « Bougon – Autour des Tumulus »  
 Lettre d'information

### Ambiance paysagère :

Paysage minéral, avec en point d'orgue le dolmen campé au centre du site, de nombreux murets de pierres sèches délimitent encore le parcellaire. Mais sur ce maillage minéral de qualité, le végétal s'est imposé tantôt en remplacement des murets (dégradés), tantôt en doublement des linéaires conservés ou bien au long des chemins empierrés. Les différentes couleurs, au fil des saisons ; pâtures, haies, boisements, fourrés et pierriers se succèdent, offrent le temps d'une balade, une diversité d'ambiances aussi riches qu'inattendues.



Objectifs / modalités de gestion (actuels)	Tableau de bord gestion	Défis à relever (pour les années à venir)
<ul style="list-style-type: none"> <li>→ <b>Augmenter la surface en maîtrise foncière et d'usage</b> : <b>objectif non atteint</b> (animation foncière ciblée à engager).</li> <li>→ <b>Améliorer la qualité écologique des prairies</b> : <b>objectif moyennement atteint</b> (mise en place d'une fauche différenciée en 2016 et de pâturage ovin en 2021, attente des résultats de cette nouvelle gestion).</li> <li>→ <b>Favoriser la fonctionnalité du réseau de haies</b> : <b>objectif atteint</b> (Réalisation de différentes plantations, haies benjes et entretien par élagage latéral).</li> <li>→ <b>Préserver les murets de pierres sèches</b> : <b>objectif atteint</b> (Restauration des murets en plusieurs phases et entretien régulier).</li> <li>→ <b>Suivre l'évolution écologique du site</b> : <b>objectif atteint atteint</b> (bonnes connaissances naturalistes : suivis en prestation à fréquence régulière).</li> <li>→ <b>Sensibiliser et communiquer</b> : <b>objectif atteint</b> (Site utilisé pour des animations nature et des chantiers écoles).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ <b>Révision du plan de gestion</b> suite à la reconduction du diagnostic écologique en cours.</li> <li>→ <b>Animation foncière ciblée sur des parcelles complémentaires</b> et sur le site de vallée sèche à proximité pour améliorer la fonctionnalité écologique globale.</li> <li>→ <b>Gestion adaptée des prairies</b> en adaptant le pâturage ovin récemment mis en place et les pratiques de fauche.</li> <li>→ <b>Suivre les nouvelles pratiques de gestion</b> pour les adapter si nécessaire.</li> <li>→ <b>Mise à jour des documents de communication.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ <b>Améliorer la qualité écologique des prairies par le pâturage ovin.</b></li> <li>→ <b>Préserver la diversité floristique et faunistique du site.</b></li> </ul>

## 29 / ENS PRAIRIES DE LEZAY

<b>Communes</b>	Legay
<b>Propriétaire(s)</b>	CEN Nouvelle-Aquitaine (9,1225 ha) - Privés
<b>Gestionnaire</b>	CEN Nouvelle-Aquitaine (9,1225 ha)
<b>Superficie du site (ha)</b>	57 ha
<b>Date de désignation en ENS</b>	2014
<b>Date 1<sup>re</sup> acquisition de parcelle</b>	2005
<b>Plan de gestion ou autre</b>	1 <sup>er</sup> plan de gestion 2008-2015, 2 <sup>e</sup> (en cours) 2016-2025

### Espèce(s) ou habitat(s) emblématique(s) du site

Habitats : communautés à Reine des prés et communautés associées (CB : 371, N2000 : 64.30, VPR 5/5) + prairies calcaires à Molinie (CB : 37.311, N2000 : 6410, VPR : 5/5) + saussaies marécageuses à Saule cendré (CB : 44.921, N2000 : /, VPR : 4/5 + végétations enracinées immergées x tapis immergés de Characées (CB : 22.42x22.44, N2000 : 3150x3140, VPR 4/5).

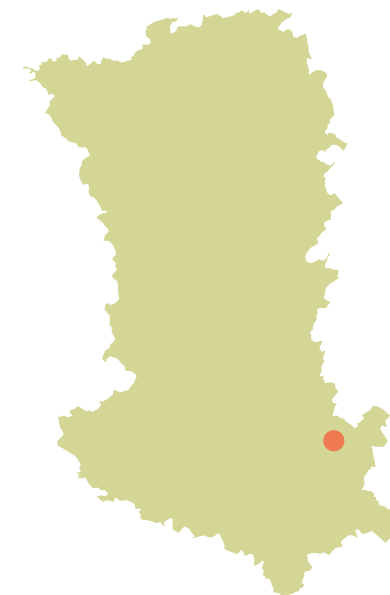
Flore : Orchis élevé + Fritillaire pintade + Gentiane pneumonanthe + Orchis à fleurs lâches + Laïche à épis distants.  
Faune : Pic noir + Pie-Grièche écorcheur + Grenouille rousse + Triton marbré + Cuivré des marais + Damier de la Succise + Agrion de Mercure

### Ouverture au public

Animations grand public : « Papillons » en 2006 et 2010, « Flore » en 2007, « Fréquence grenouille » en 2008 et 2013, « Bocage » en 2009 et 2012, « Oiseaux » en 2011 et 2021, « Insectes » en 2014, « Orthoptères » en 2017 + un programme pédagogique en 2013-2014.  
Signalétique : panneaux d'entrée de site (Information-sensibilisation).

### Ambiance paysagère :

Le site correspond à une mosaïque de prairies humides bocagères présentant un réseau de haies et fossés relativement bien développé. Le site se caractérise par une grande hétérogénéité de milieux. Prairies de pâture, de fauche, boisements, cultures, mares... se partagent l'espace et contribuent à créer une diversité d'ambiances. La présence d'une ancienne usine et d'infrastructures sportives rappelle la proximité du bourg de Legay.

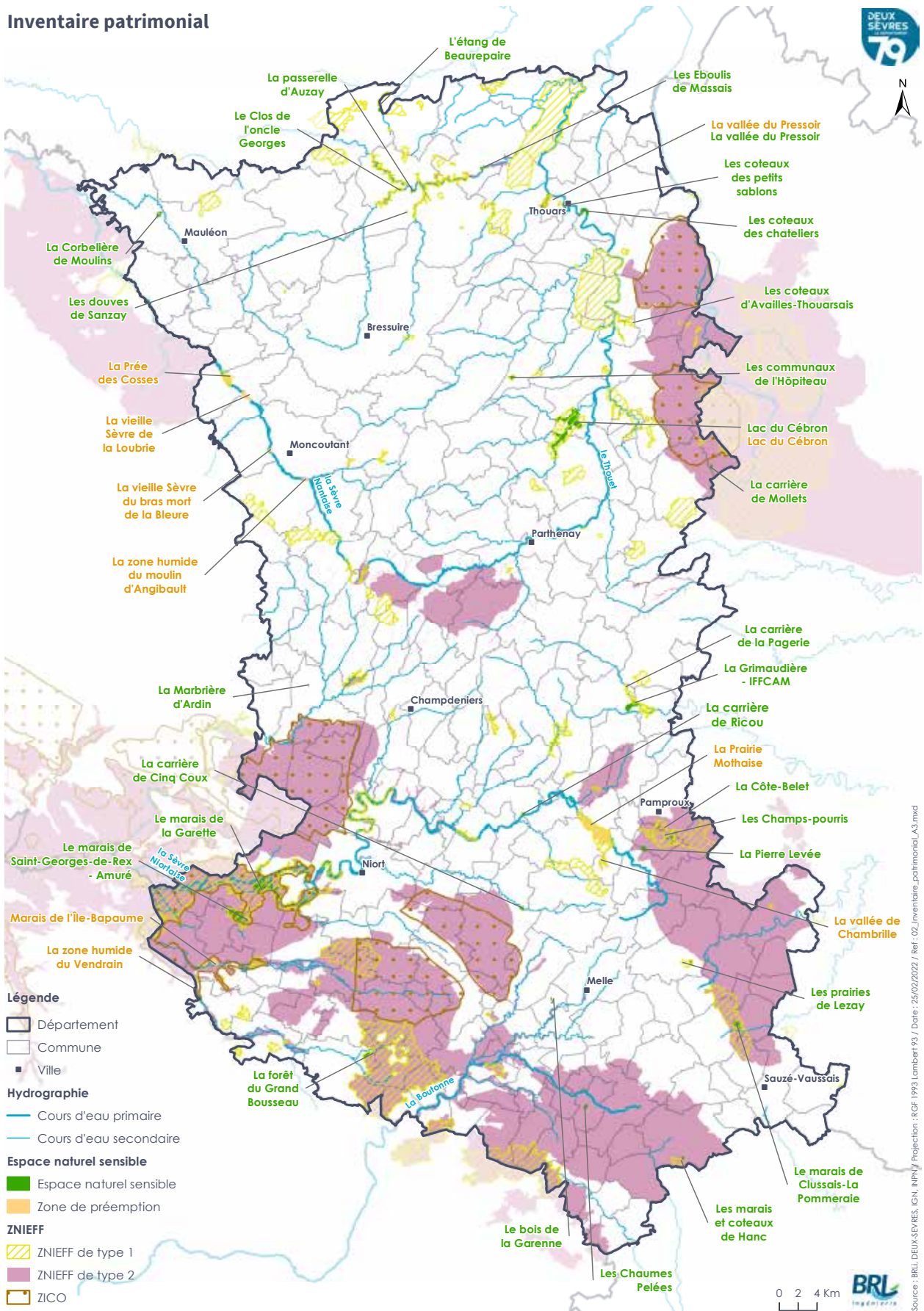


Objectifs / modalités de gestion (actuels)	Tableau de bord gestion	Défis à relever (pour les années à venir)
<ul style="list-style-type: none"> <li>→ <b>Augmenter la surface en maîtrise foncière et d'usage : objectif atteint</b> (animation foncière toujours en cours...).</li> <li>→ <b>Préserver la prairie humide au cœur du site : objectif atteint</b> (gestion réalisée par la fauche et le pâturage ovin suivant les années). Les suivis indiquent que les espèces emblématiques sont stables.</li> <li>→ <b>Préserver la phalaridaie/cariçaie : objectif non atteint</b> (dépendant de la volonté de l'exploitant de passer en BRCE).</li> <li>→ <b>Préserver et améliorer le réseau de haies : objectif atteint</b> (les travaux de regarnis de haies programmés ont été réalisés).</li> <li>→ <b>Préserver le boisement existant : objectif atteint</b> (le maintien en libre évolution sans aucune exploitation permet aux boisements de conserver/augmenter leur valeur écologique).</li> <li>→ <b>Améliorer la qualité des milieux aquatiques présents : objectif non atteint</b> (nécessité de mettre en place des moyens pour améliorer le ruisseau de La Brassière et la mare principale).</li> <li>→ <b>Suivre l'évolution écologique du site : objectif atteint</b> (la complémentarité entre suivis internes et suivis réalisés en prestation permet une fréquence de mise à jour des données naturalistes satisfaisante).</li> <li>→ <b>Améliorer la valorisation du site : objectif moyennement atteint</b> (affluences variables lors des animations, parcours Terra Aventura en tout début de réflexion avec la commune pour améliorer la valorisation).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ <b>Etendre la maîtrise foncière</b> : opération en cours par l'intermédiaire d'une animation foncière en partenariat avec la SAFER, de nouvelles prairies et boisements sont sur le point d'être acquis.</li> <li>→ <b>Gestion de la prairie humide au cœur du site</b> : une clôture vient d'être aménagée. Elle permettra la contractualisation avec un éleveur ovin pour une gestion pérenne et économiquement plus pertinente. Les parcelles prochainement acquises seront restaurées et gérées.</li> <li>→ <b>Amélioration du cours d'eau de La Brassière</b> : ce cours d'eau nécessite un travail de renaturation à mener en parallèle d'une amélioration de la gestion des parcelles attenantes actuellement sur-pâturées. Pour répondre à ces deux objectifs, des rapprochements sont en cours avec le propriétaire et l'exploitant de ces parcelles attenantes (cf. CTMA « Clain sud » en cours d'exercice).</li> <li>→ <b>Amélioration de la valorisation du site</b> : certains élus semblent intéressés par la mise en place d'un parcours Terra Aventura. Le CEN NA se met à leur disposition pour qu'un tel projet aboutisse. Cet outil permettrait de faire connaître davantage le site via un dispositif accessible en permanence et qui correspond à une demande du grand public (dispositif à grand succès).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Réaliser un projet de renaturation sur le cours d'eau de La Brassière ;</li> <li>→ Passer en BRCE les parcelles du CEN NA actuellement en bail rural simple ;</li> <li>→ Multiplier les surfaces en prairies naturelles humides préservées et gérées durablement via des acquisitions complémentaires ;</li> <li>→ Permettre la gestion pérenne de ces surfaces en prairies en installant un éleveur ovin : cela suppose la restauration des linéaires de clôtures qui est une opération coûteuse sur le coup mais qui permet une gestion plus rationnelle à l'avenir ;</li> <li>→ Créer de nouvelles mares sur des parcelles nouvellement acquises afin de densifier le réseau d'habitats favorables aux amphibiens et odonates ;</li> <li>→ Renforcer les actions de communication-sensibilisation (Terra Aventura...)</li> </ul>

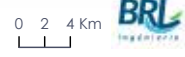




# Inventaire patrimonial



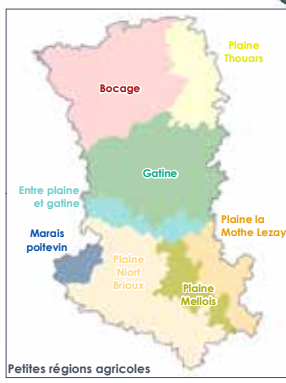
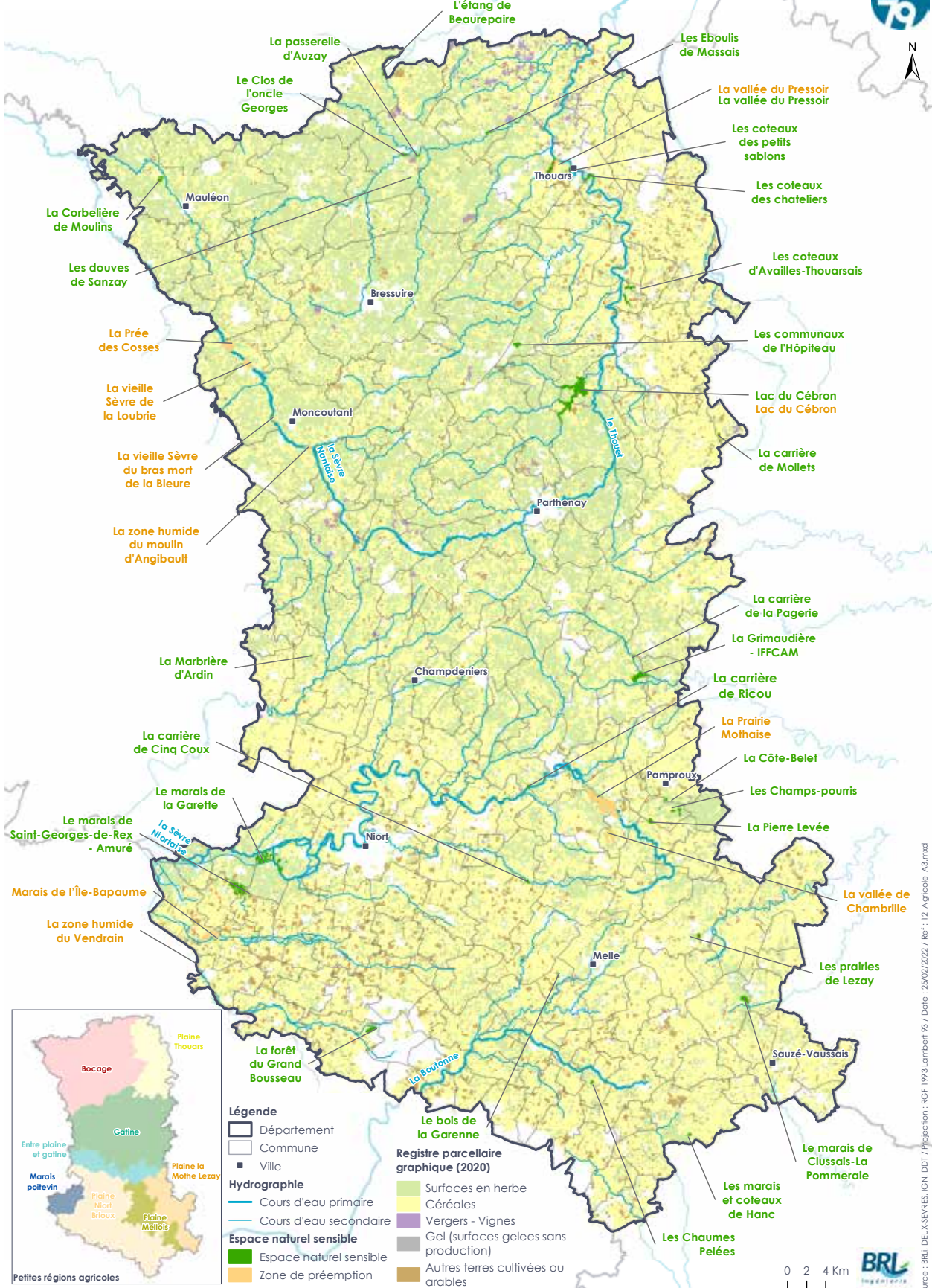
Source : BRIL, DEUX-SEVRES, IGN, INPN / Projection : ICGF 1993 Lambert 93 / Date : 25/02/2022 / Ref : 02\_Inventaire\_patrimonial\_A3.mxd







# Registre parcellaire graphique (2020)

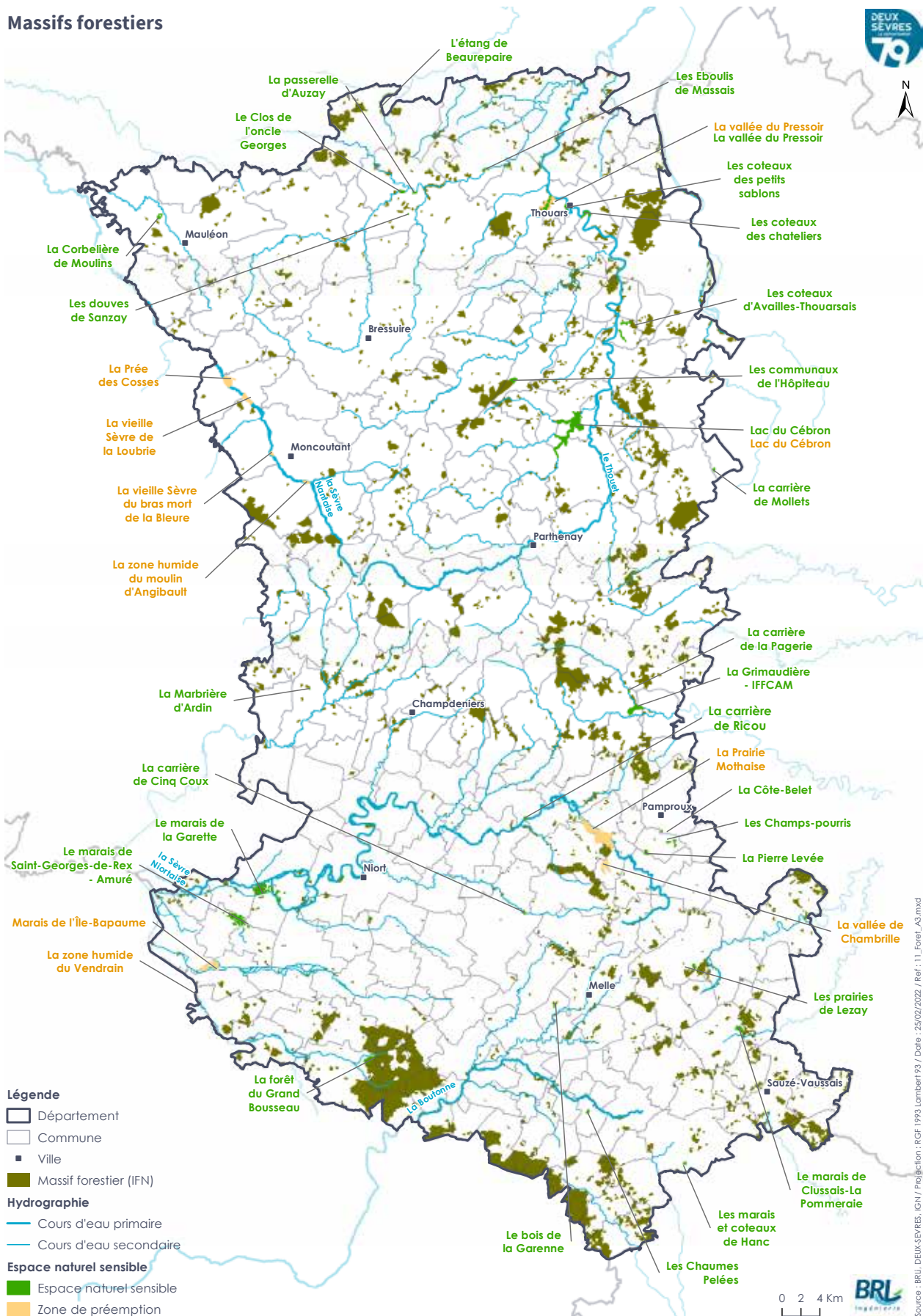


Source : BRL, DEUX-SÈVRES, IGN, DDT / Projection : RGF 1993 Lambert 93 / Date : 25/02/2022 / Ref : 12\_A\_gicole\_A3.mxd





# Massifs forestiers

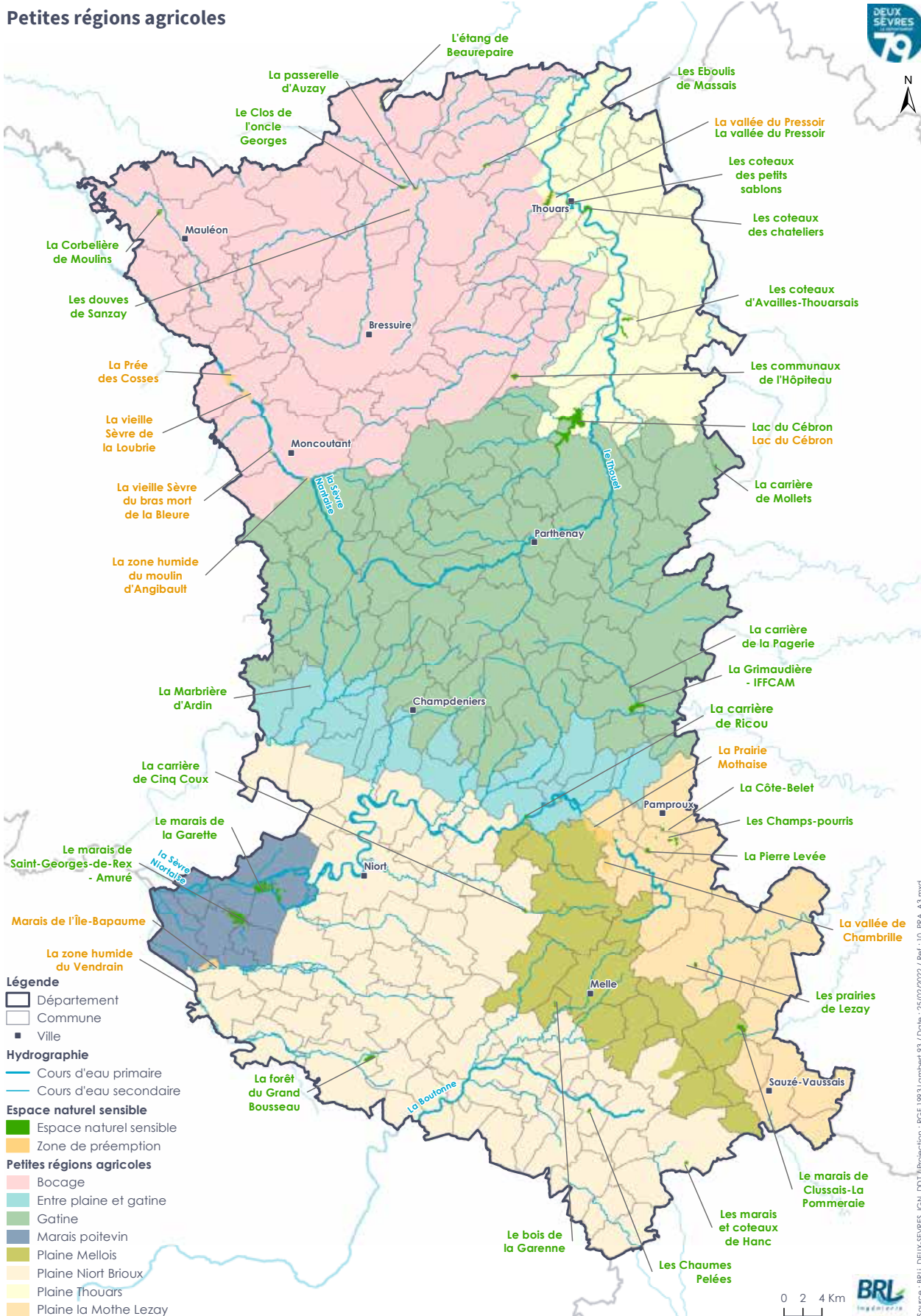


- Légende**
- ▭ Département
  - ▭ Commune
  - Ville
  - Massif forestier (IFN)
  - Hydrographie**
  - Cours d'eau primaire
  - Cours d'eau secondaire
  - Espace naturel sensible**
  - Espace naturel sensible
  - Zone de préemption

Source : BRL, DEUX-SEVRES, IGN / Projection : RGF 1993 Lambert 93 / Date : 25/02/2022 / Ref : 11\_Foret\_A3.mxd



# Petites régions agricoles



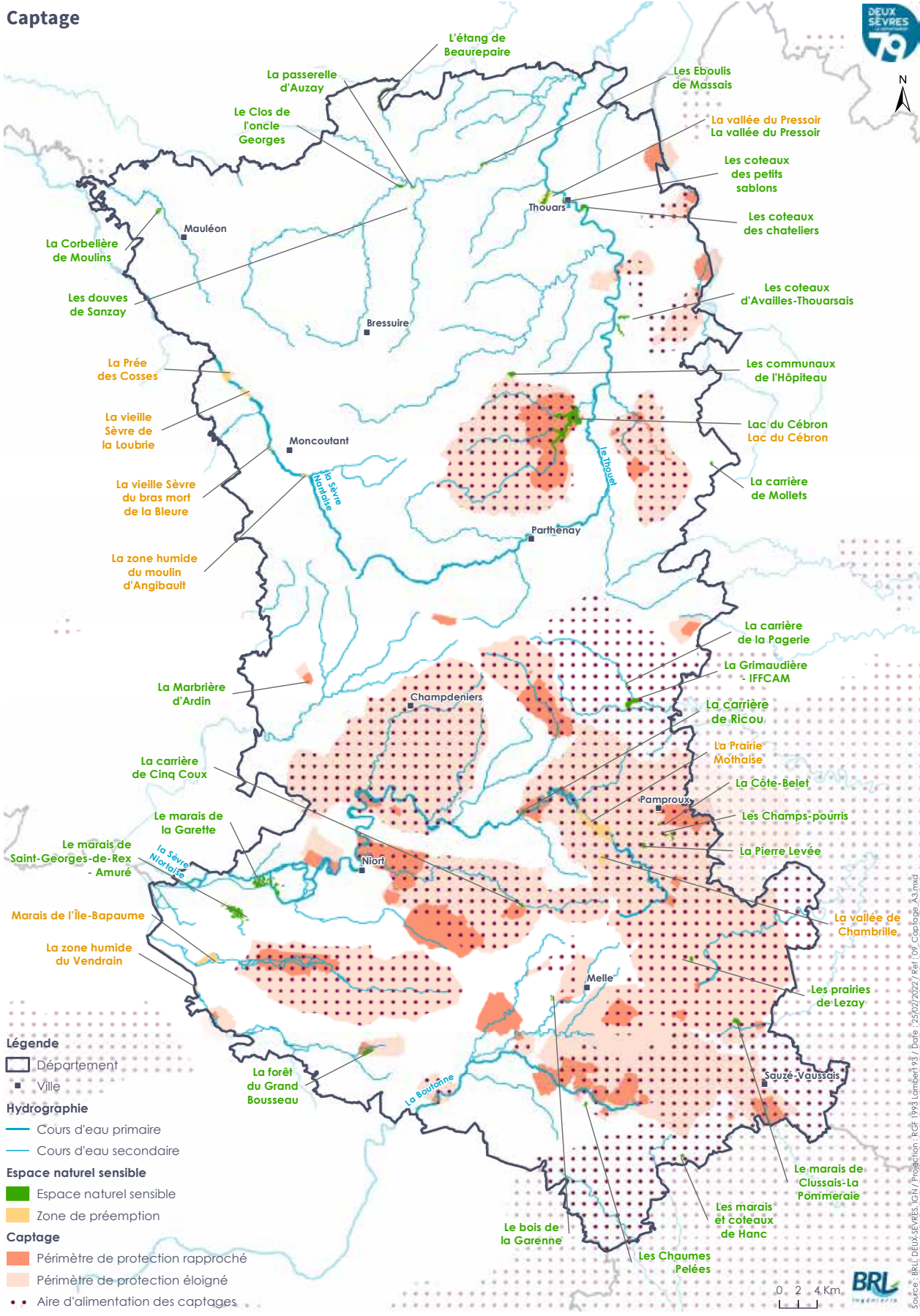
Source : BRIL DEUX-SEVRES, IGN, DDT / Projection : ICGF 1993 Lambert 93 / Date : 25/02/2022 / Ref : 10\_PRA\_A3.mxd

0 2 4 Km



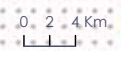


# Captage



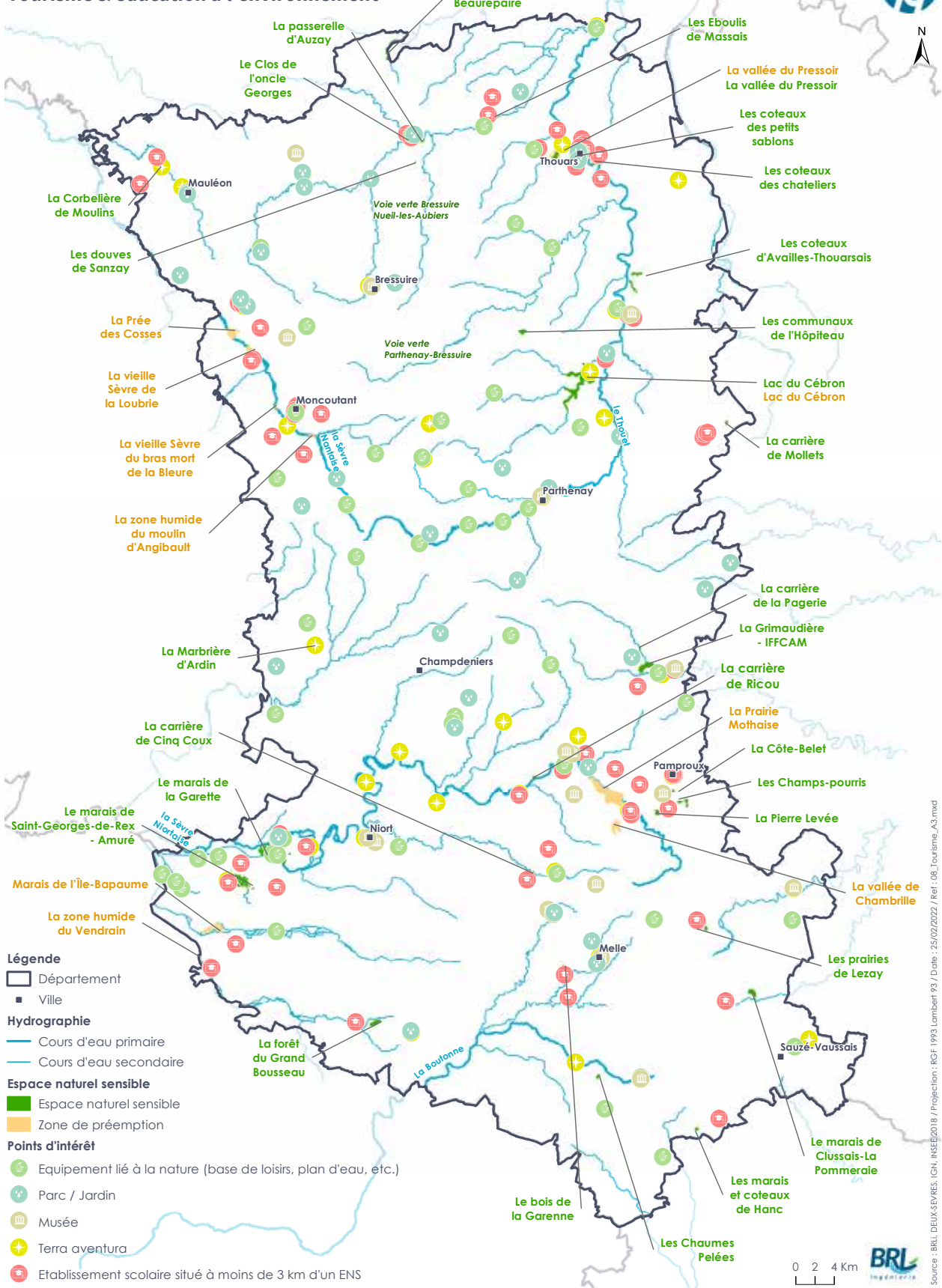
- Légende**
- Département
  - Ville
  - Hydrographie**
    - Cours d'eau primaire
    - Cours d'eau secondaire
  - Espace naturel sensible**
    - Espace naturel sensible
    - Zone de préemption
  - Captage**
    - Périmètre de protection rapproché
    - Périmètre de protection éloigné
    - Aire d'alimentation des captages

Source: BRG, DEUX SEVRES, IGN / Projection: Icar / 1993 Lambert 93 / Date: 25/02/2022 / Réf: 009\_Captage\_A3.indd

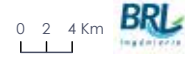




## Points d'intérêt autour des ENS : Tourisme & éducation à l'environnement

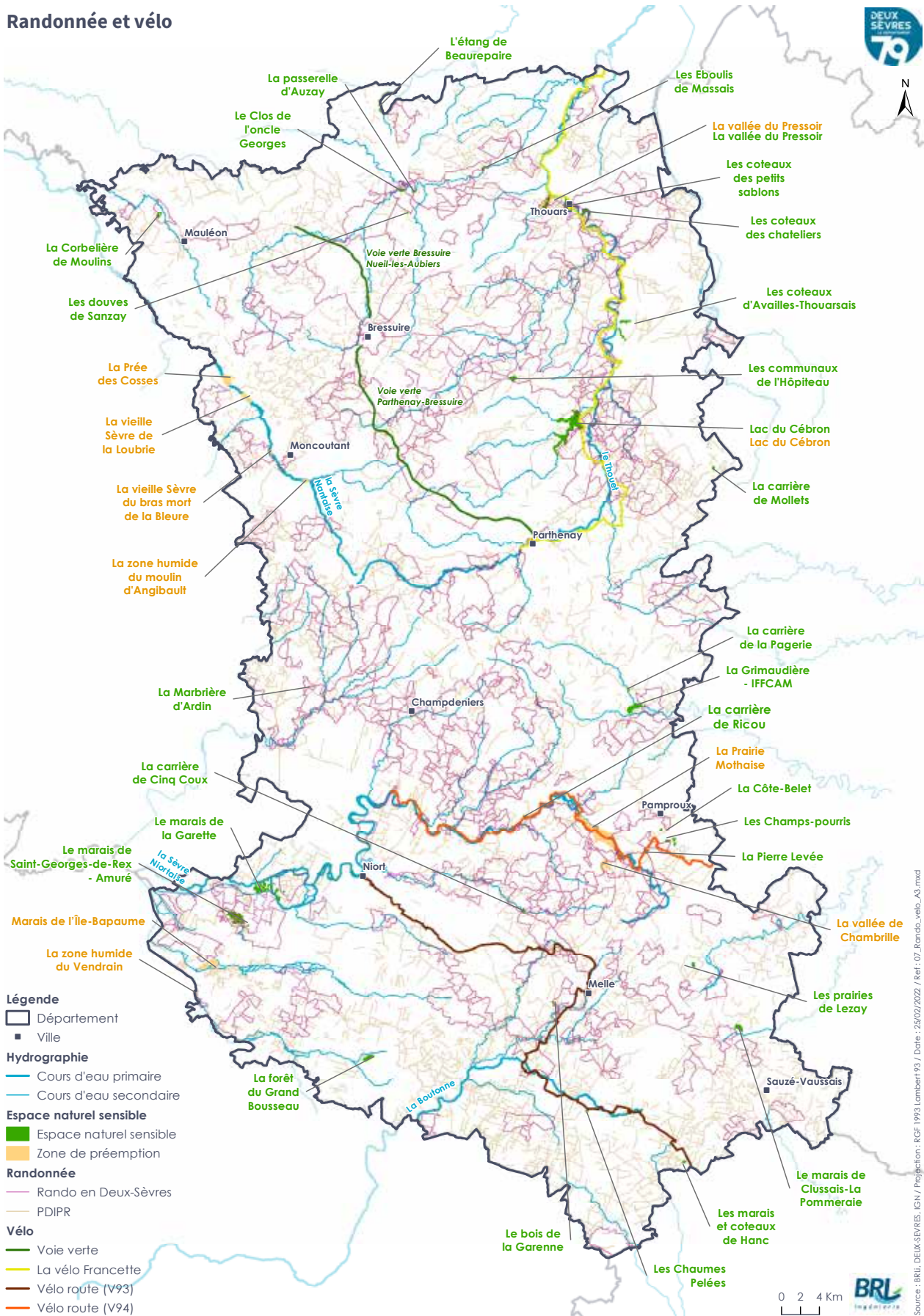


Source : BRIL, DEUX-SEVRES, IGN, INSEE 2018 / Projection : RGF 1993 Lambert 93 / Date : 25/02/2022 / Ref : 08\_Tourisme\_A3.mxd





# Randonnée et vélo

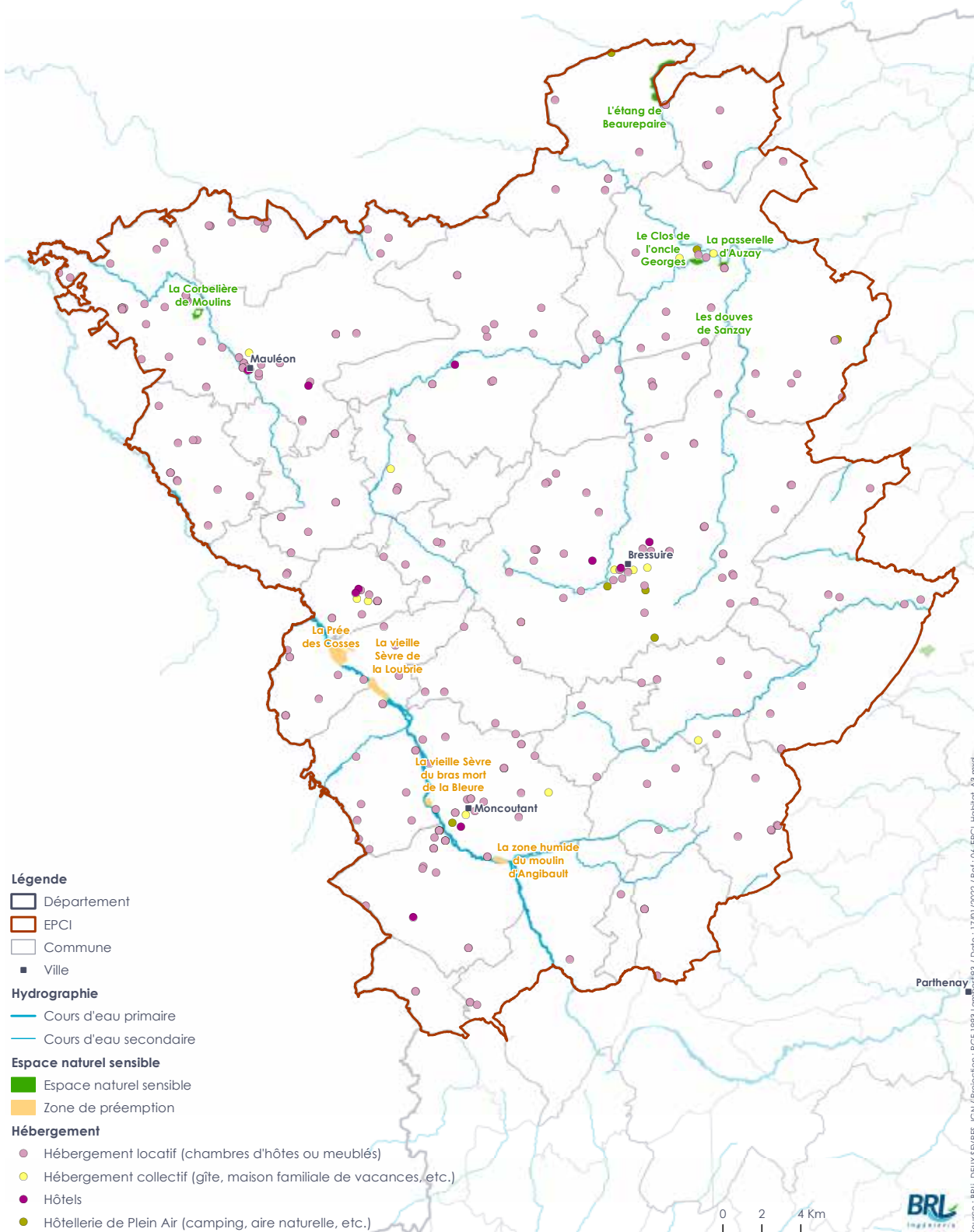


Source: BRL, DEUX-SEVRES, IGN / Projection: RGF 1993 Lambert 93 / Date: 25/02/2022 / Ref: 07\_Rando\_velo\_A3.mxd



# Hébergement

CA du Bocage Bressuirais



### Légende

- Département
- EPCI
- Commune
- Ville

### Hydrographie

- Cours d'eau primaire
- Cours d'eau secondaire

### Espace naturel sensible

- Espace naturel sensible
- Zone de préemption

### Hébergement

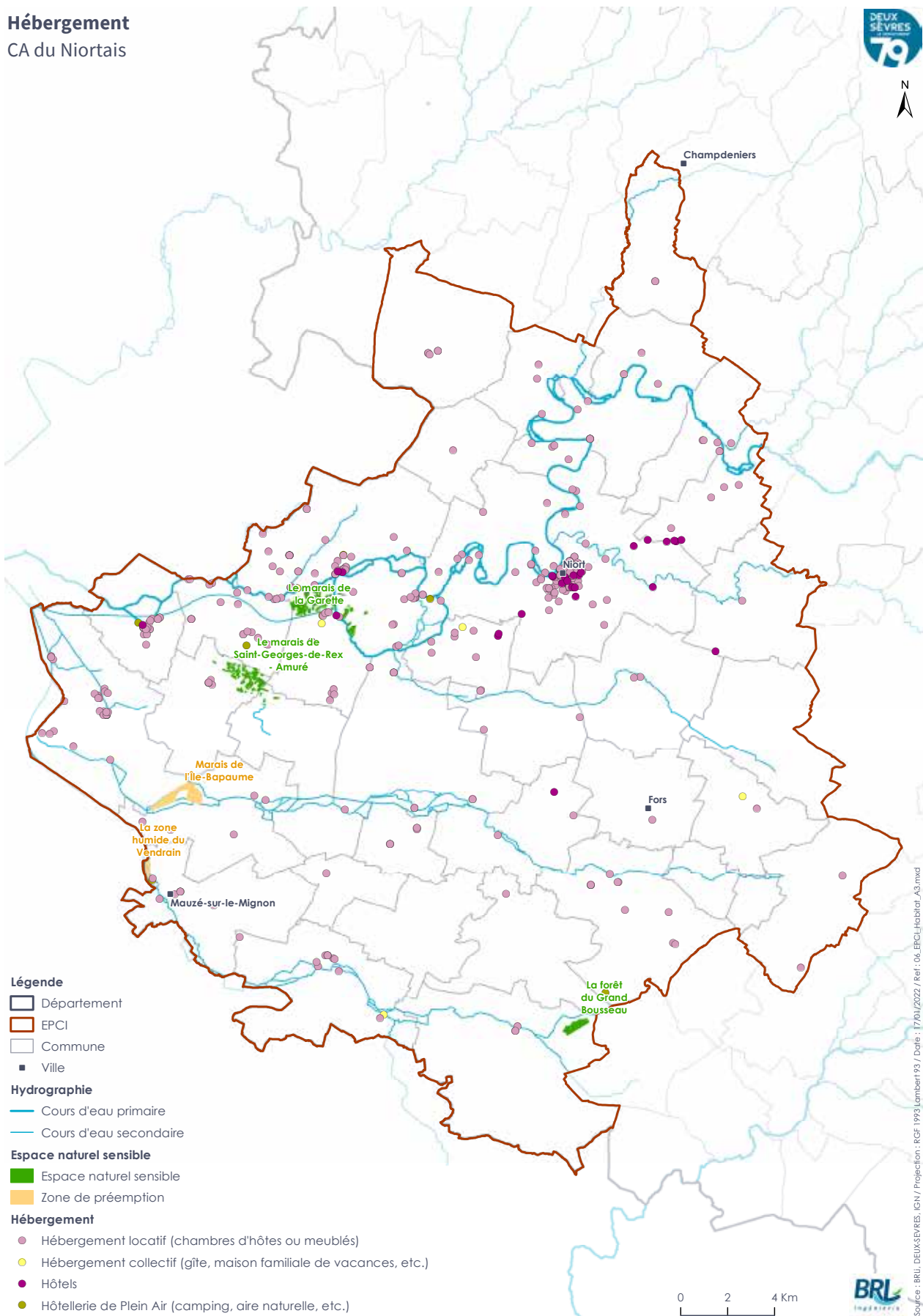
- Hébergement locatif (chambres d'hôtes ou meublés)
- Hébergement collectif (gîte, maison familiale de vacances, etc.)
- Hôtels
- Hôtellerie de Plein Air (camping, aire naturelle, etc.)



Source : BRL, DEUX SÈVRES, IGN / Projection : RGF 1993 Lambert93 / Date : 17/01/2022 / Ref : 06\_EPCI\_Habitat\_A3.mxd



## Hébergement CA du Niortais



### Légende

- Département
- EPCI
- Commune
- Ville

### Hydrographie

- Cours d'eau primaire
- Cours d'eau secondaire

### Espace naturel sensible

- Espace naturel sensible
- Zone de préemption

### Hébergement

- Hébergement locatif (chambres d'hôtes ou meublés)
- Hébergement collectif (gîte, maison familiale de vacances, etc.)
- Hôtels
- Hôtellerie de Plein Air (camping, aire naturelle, etc.)



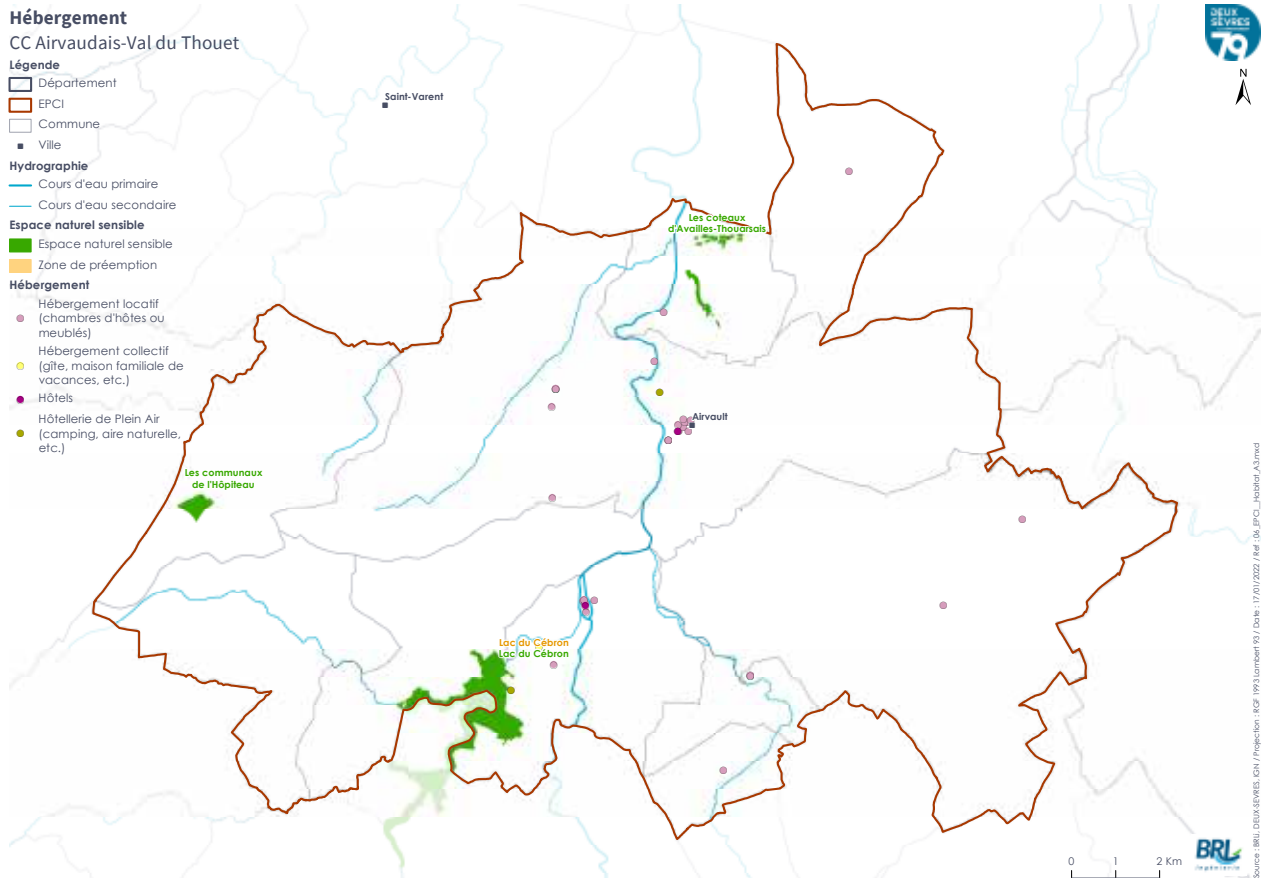
Soylce : BRL\_DEUXSEVRES\_IGN / Projection : RGF\_1993\_Lambert93 / Date : 17/01/2022 / Ref : 06\_EPCI\_Habitat\_A3.mxd





## Hébergement CC Airvaudais-Val du Thouet

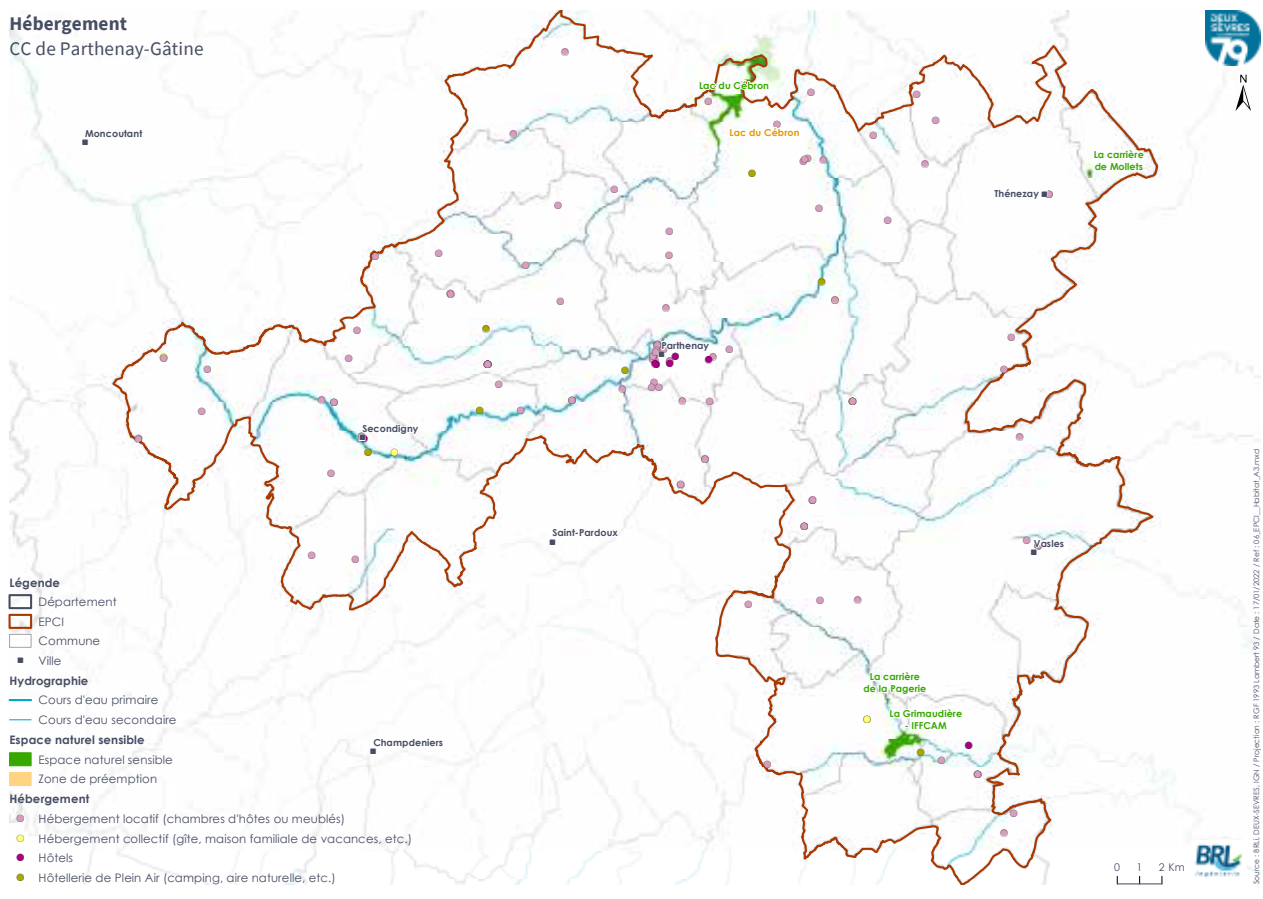
- Légende**
- ▭ Département
  - ▭ EPCI
  - ▭ Commune
  - Ville
- Hydrographie**
- Cours d'eau primaire
  - Cours d'eau secondaire
- Espace naturel sensible**
- Espace naturel sensible
  - Zone de préemption
- Hébergement**
- Hébergement locatif (chambres d'hôtes ou meublés)
  - Hébergement collectif (gîte, maison familiale de vacances, etc.)
  - Hôtels
  - Hôtellerie de Plein Air (camping, aire naturelle, etc.)



Source: BRIL, DBRS, SEVES, IGN / Projection: RGF 1993 Lambert 93 / Date: 17/01/2022 / Ref: 06\_EPCI\_Habita\_Airvad

## Hébergement CC de Parthenay-Gâtine

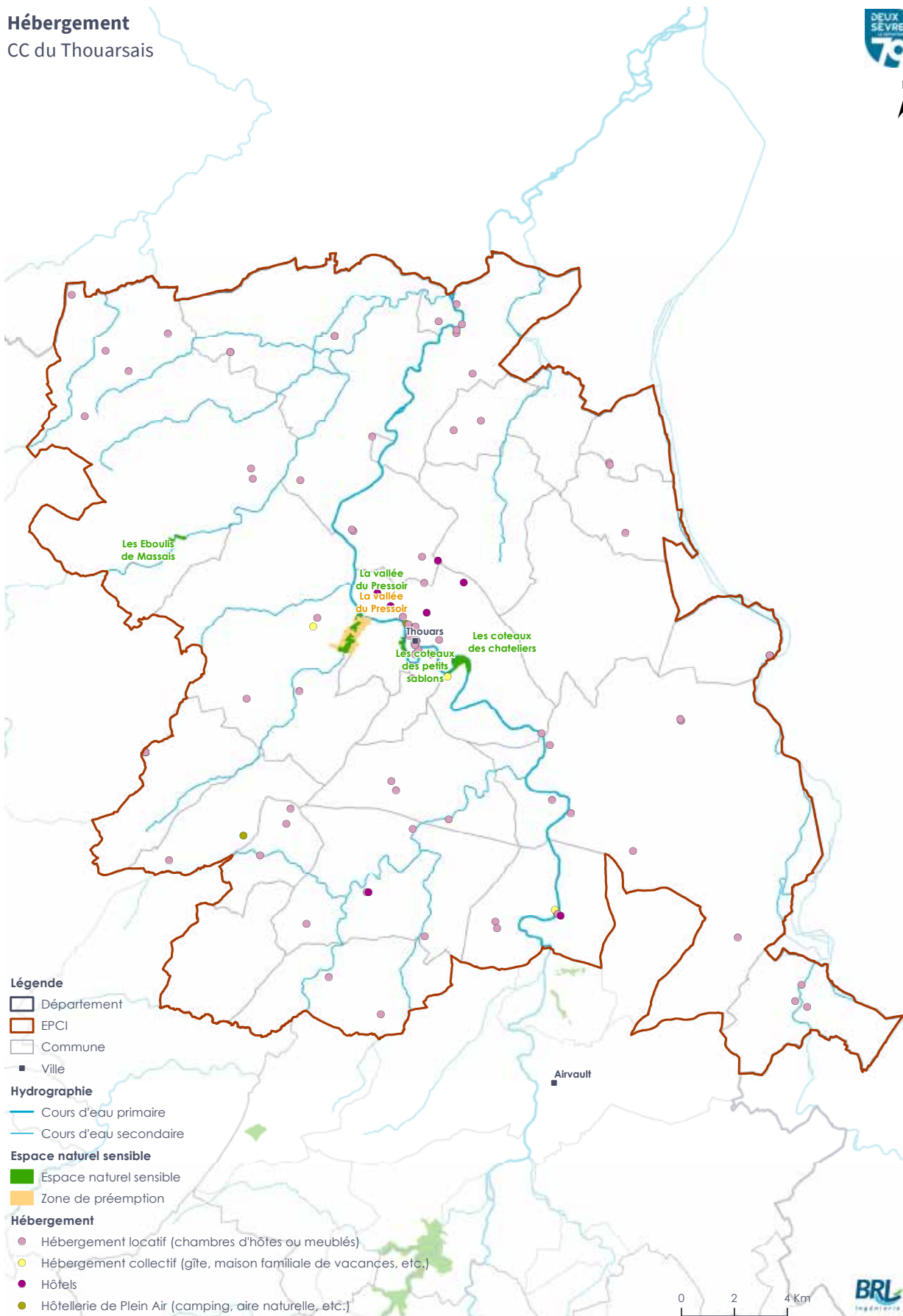
- Légende**
- ▭ Département
  - ▭ EPCI
  - ▭ Commune
  - Ville
- Hydrographie**
- Cours d'eau primaire
  - Cours d'eau secondaire
- Espace naturel sensible**
- Espace naturel sensible
  - Zone de préemption
- Hébergement**
- Hébergement locatif (chambres d'hôtes ou meublés)
  - Hébergement collectif (gîte, maison familiale de vacances, etc.)
  - Hôtels
  - Hôtellerie de Plein Air (camping, aire naturelle, etc.)



Source: BRIL, DBRS, SEVES, IGN / Projection: RGF 1993 Lambert 93 / Date: 17/01/2022 / Ref: 06\_EPCI\_Habita\_Airvad

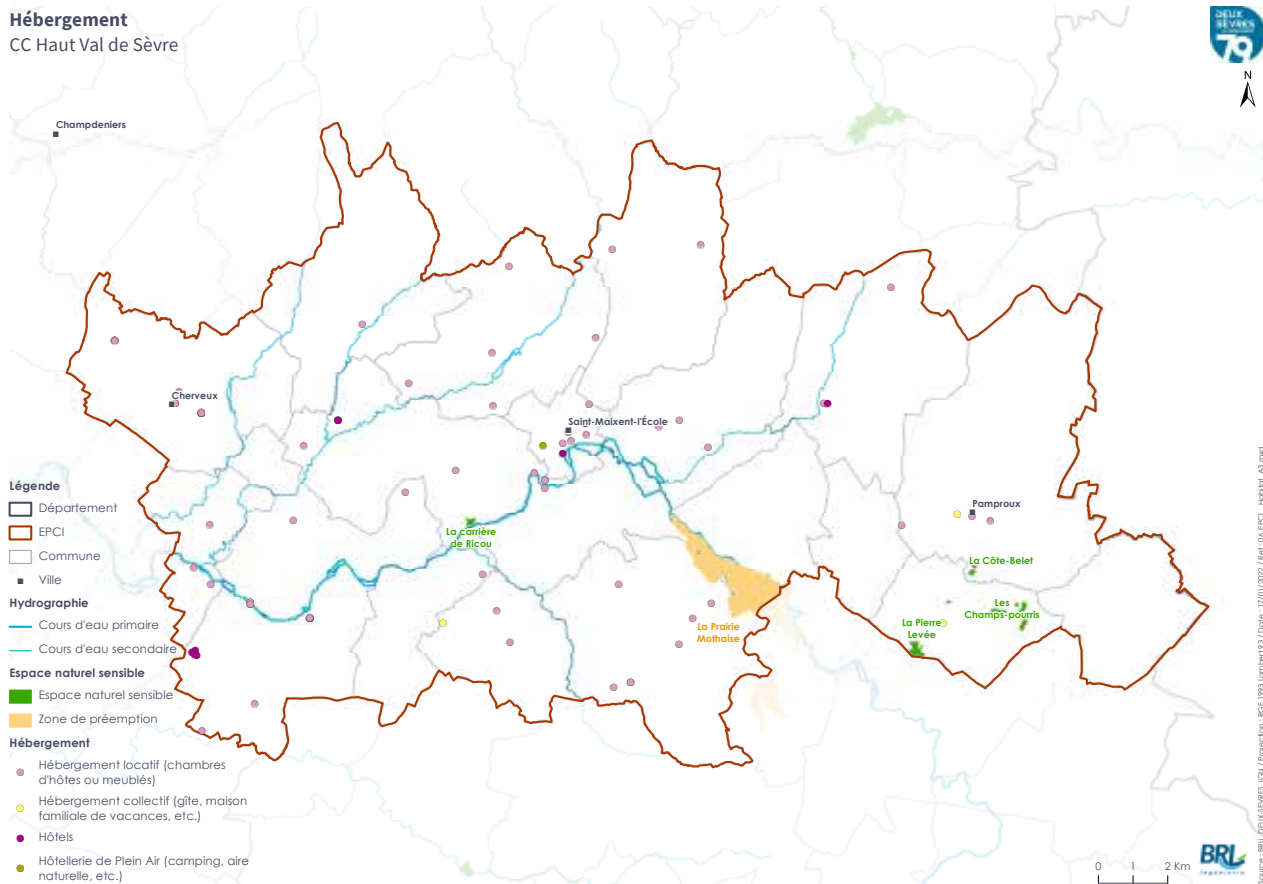
# Hébergement

## CC du Thouarsais

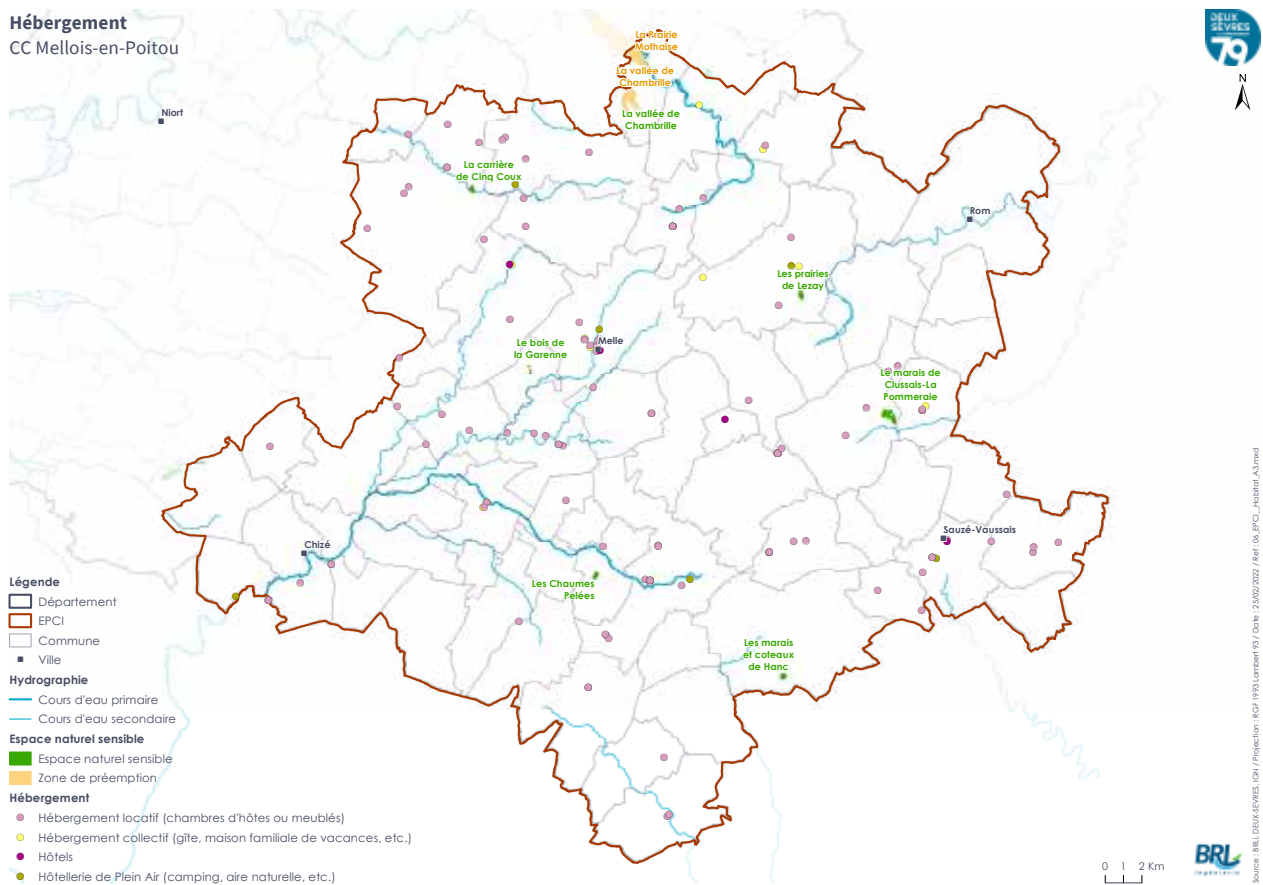




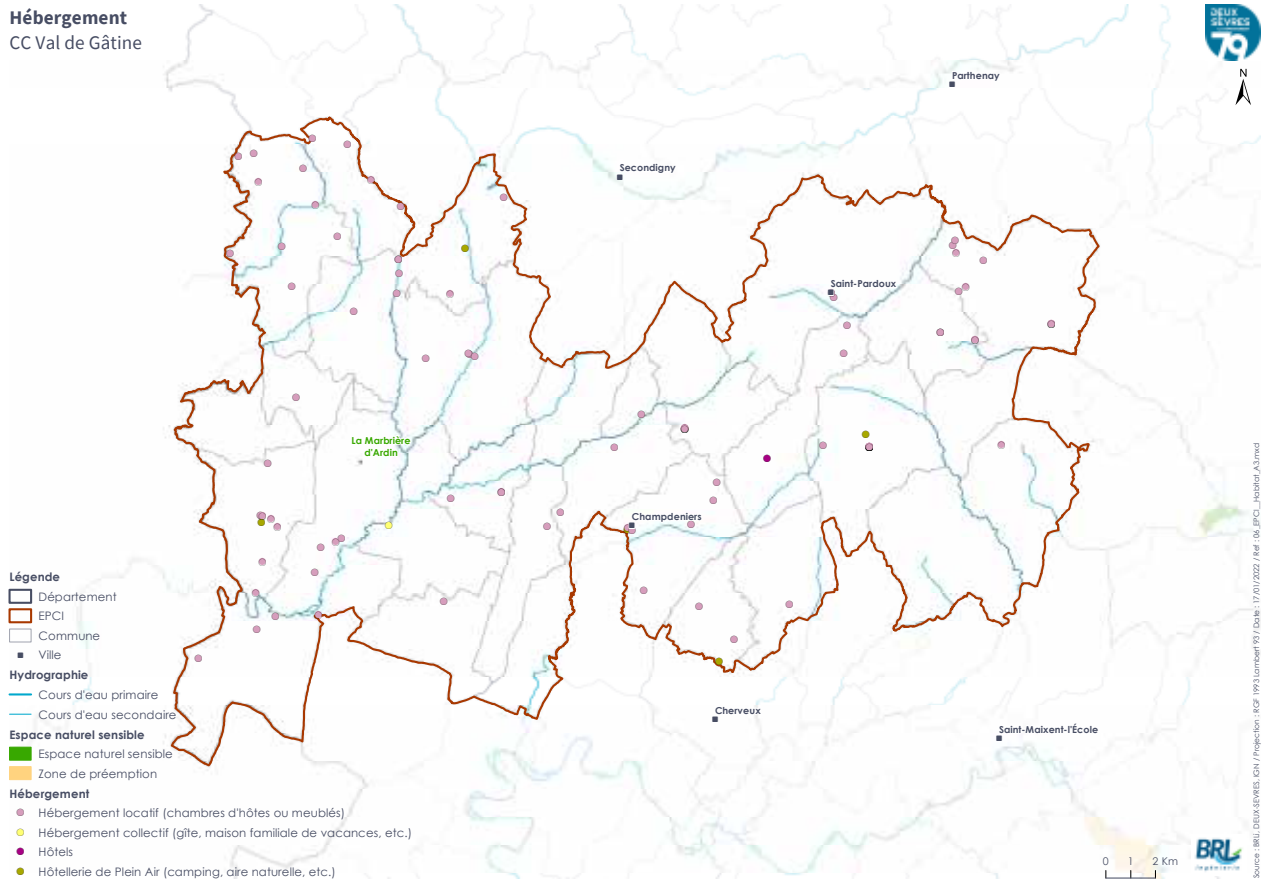
## Hébergement CC Haut Val de Sèvre



## Hébergement CC Mellois-en-Poitou



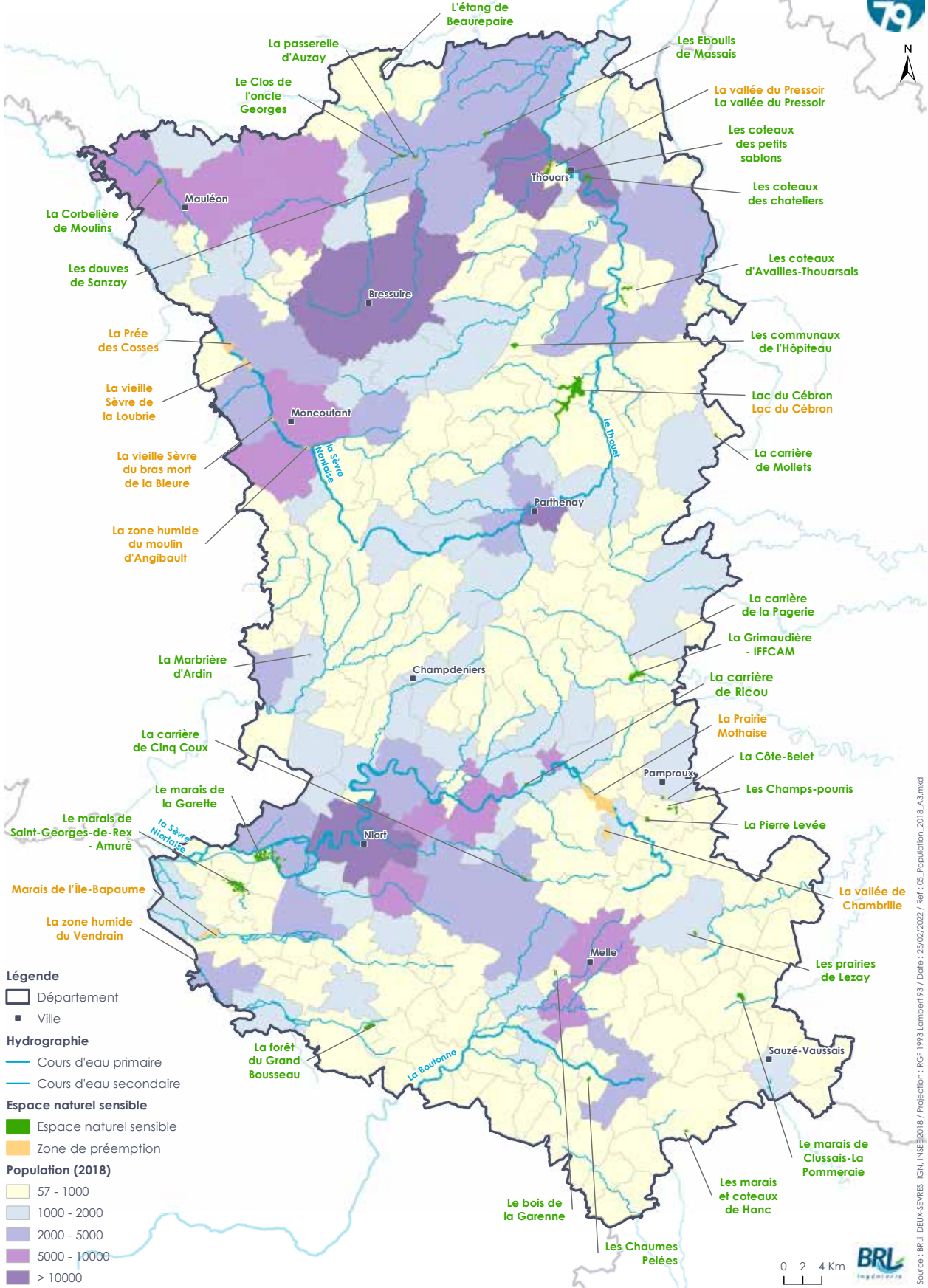
## Hébergement CC Val de Gâtine



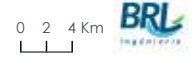




# Population (2018)

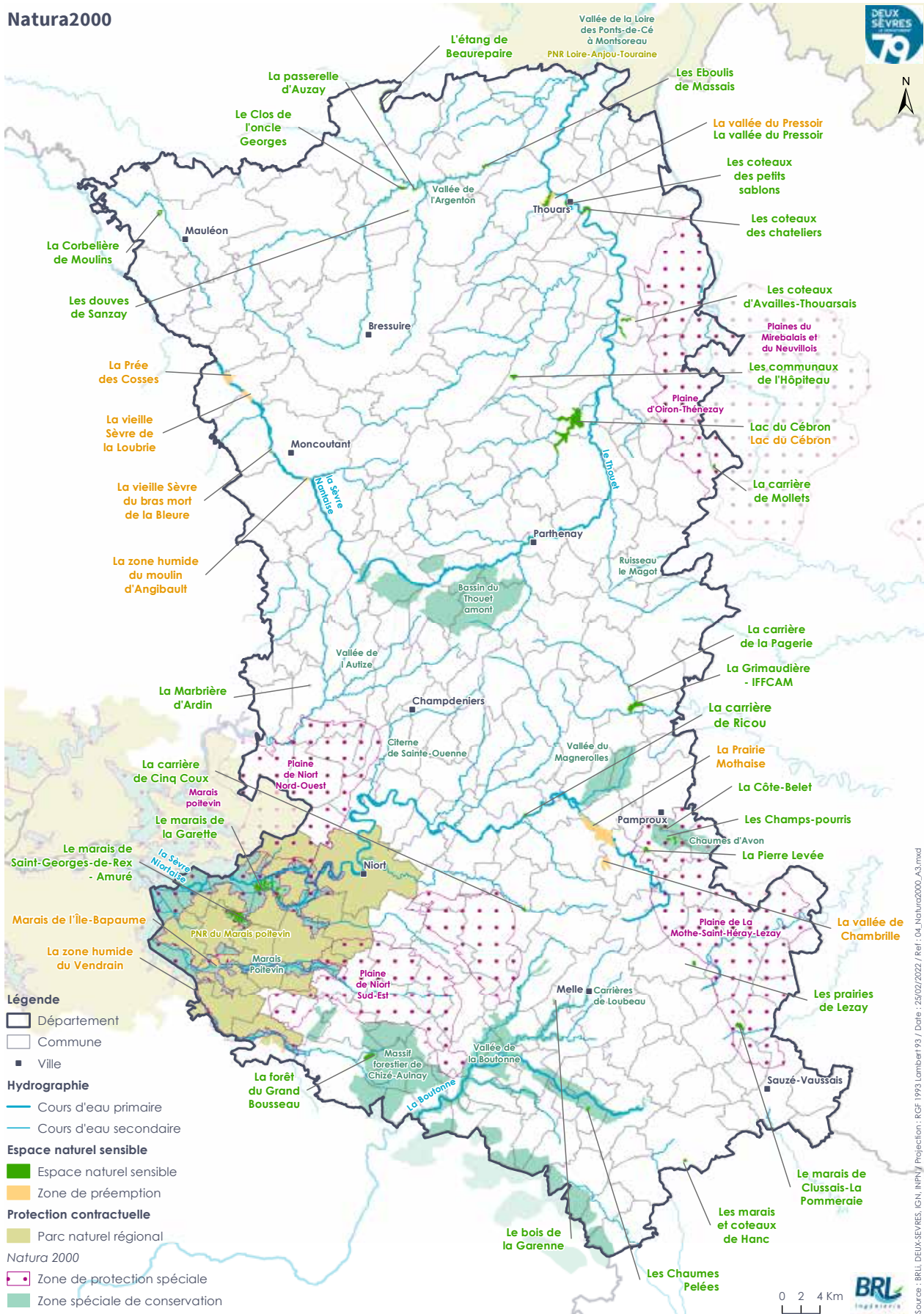


Source : BRU, DEUX-SEVRES, IGN, INSEE(2018) / Projection : RGF 1993 Lambert 93 / Date : 25/02/2022 / Ref : 05\_Population\_2018\_A3.mxd



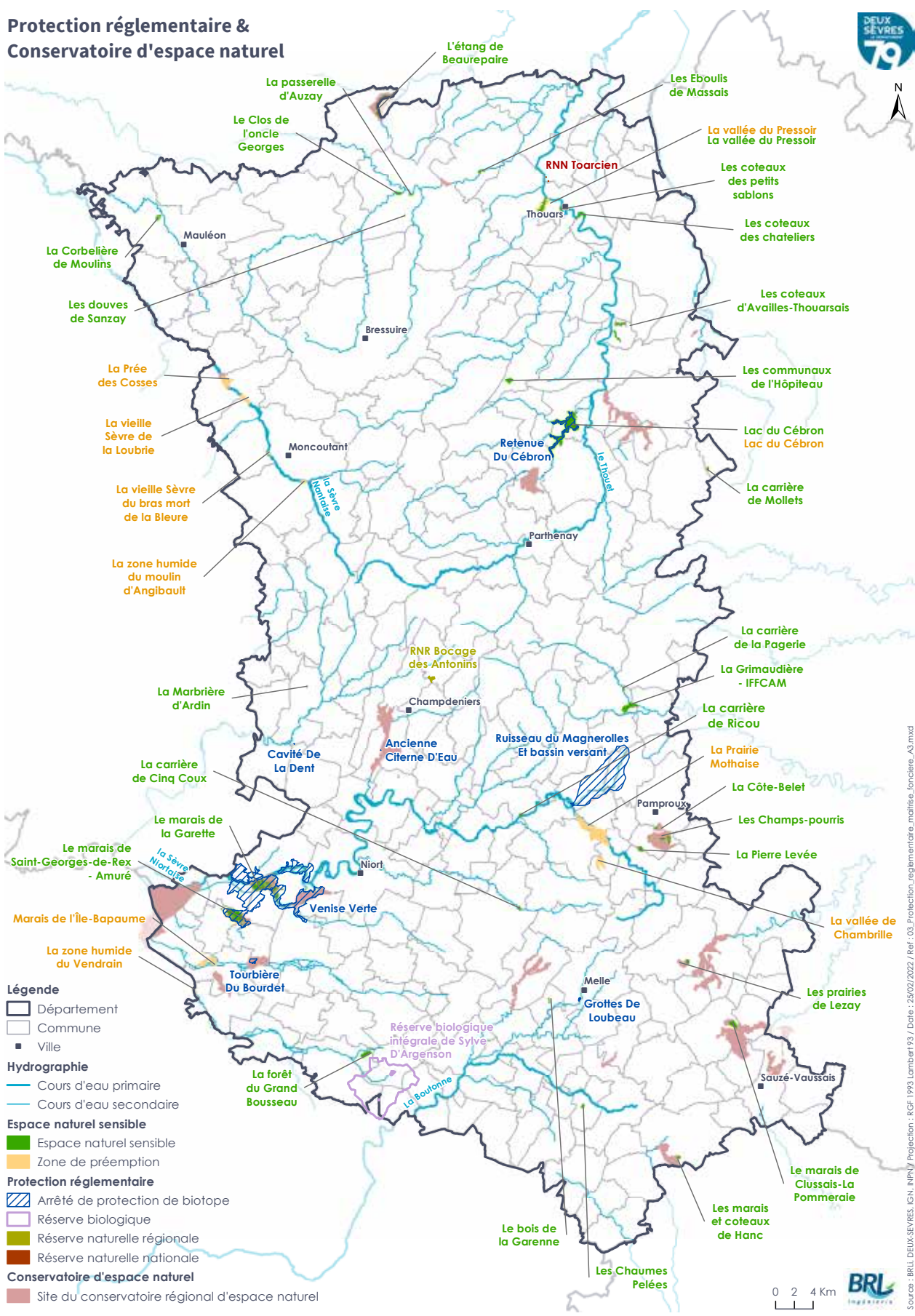


Natura2000

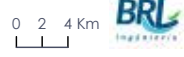




# Protection réglementaire & Conservatoire d'espace naturel



Source : BRL DEUX-SEVRES, IGN, INPN / Projection : RGF 1993 Lambert93 / Date : 25/02/2022 / Ref : 03\_Protection\_reglementaire\_naturelle\_fonciere\_A3.mxd





CARACTÉRISTIQUES	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3
<b>AMBITION</b>	Sites emblématiques d'intérêt supra-départemental, moteurs pour l'attractivité du territoire	Sites remarquables d'intérêt départemental, contribuent à l'attractivité du territoire	Sites plus intimes, d'intérêt local, offrent un accès privilégié pour la découverte de la nature de proximité
<b>ENJEUX RESSOURCE EN EAU</b>	Sites intégrant un périmètre de protection captage ou une zone d'expansion crues ou une zone humide	Sites pouvant intégrer un périmètre de protection captage ou une zone d'expansion crues ou une zone humide	Sites pouvant intégrer un périmètre de protection captage ou une zone d'expansion crues ou une zone humide
<b>RICHESSES NATURELLES ET PAYSAGÈRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enjeux importants et prioritaires ex. ZNIEFF</li> <li>• Bénéficie de protection réglementaire sauf RNN ou RNN</li> <li>• Urgence à agir pour préserver une espèce et/ou un milieu naturel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A minima présence espèces ou habitats protégés</li> <li>• Peut bénéficier de protection réglementaire sauf RNN ou RNN</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A minima présence espèces ou habitats protégés</li> <li>• Peut bénéficier de protection réglementaire sauf RNN ou RNN</li> </ul>
<b>DIMENSION</b>	100 à 500 ha environ	20 à 200 ha	1 à 50 ha
<b>ACCUEIL DU PUBLIC</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'accueil du public peut être limité dans le temps et/ou dans l'espace, en fonction des capacités d'accueil et de la sensibilité des milieux ou des risques encourus par les personnes.</li> <li>• Les aménagements sont légers et respectueux de l'environnement.</li> <li>• Possibilité d'activités diverses (nature, sportives, culturelles, etc.)</li> <li>• L'accueil des publics en situation de handicap doit être favorisé, dans la mesure du possible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'accueil du public peut être limité dans le temps et/ou dans l'espace, en fonction des capacités d'accueil et de la sensibilité des milieux ou des risques encourus par les personnes.</li> <li>• Les aménagements sont légers et respectueux de l'environnement.</li> <li>• L'accueil des publics en situation de handicap doit être favorisé, dans la mesure du possible</li> <li>• Le suivi de la fréquentation est intégré à l'observatoire des « ENS »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'accueil du public peut être limité dans le temps et/ou dans l'espace, en fonction des capacités d'accueil et de la sensibilité des milieux ou des risques encourus par les personnes.</li> <li>• Les aménagements sont légers et respectueux de l'environnement.</li> <li>• L'accueil des publics en situation de handicap doit être favorisé, dans la mesure du possible</li> <li>• Le suivi de la fréquentation est intégré à l'observatoire des « ENS »</li> </ul>



CARACTÉRISTIQUES	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3
<b>GESTION</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les activités sont cadrées par un document de gestion</li><li>• Le suivi des activités est intégré à l'observatoire des « ENS »</li><li>• Prise en compte dans les documents d'urbanisme</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les activités sont cadrées par un document de gestion</li><li>• Le suivi des activités est intégré à l'observatoire des « ENS »</li><li>• Prise en compte dans les documents d'urbanisme</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les activités sont cadrées par un document de gestion</li><li>• Le suivi des activités est intégré à l'observatoire des « ENS »</li></ul>
<b>COMMUNICATION/ PROMOTION</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les sites sont jalonnés d'un support « ENS »</li><li>• Bénéficient de tous les supports de valorisation et communication ENS</li><li>• Animations tous les ans par le Département</li><li>• La promotion est intégrée à la promotion supra-départementale de l'offre touristique</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les sites sont jalonnés d'un support « ENS »</li><li>• Bénéficient de certains supports de valorisation et communication ENS</li><li>• Animations par le Département</li><li>• La promotion est intégrée à la promotion départementale de l'offre touristique et locale</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les sites sont jalonnés d'un support « ENS »</li><li>• Bénéficient de certains supports de valorisation et communication ENS</li><li>• Animations ponctuelles par le Département</li><li>• La promotion est intégrée à la promotion départementale et infra-départementale de l'offre touristique</li></ul>

# CATÉGORISATION DES ENS EXISTANTS

Catégorie 1			Catégorie 2			Catégorie 3		
ENS	commune	Propriétaire / gestionnaire	ENS	commune	propriétaire / gestionnaire	ENS	commune	propriétaire / gestionnaire
Le Lac du Cébron	St Loup Lamairé Louin Gourgé Lageon	Dept79	La Vallée du Pressoir	Sainte-Radegonde St-Jacques-de-Thouars Mauzé-Thouarsais	Communauté de communes du Thouarsais	Les vallées sèches d'Availles-Thouarsais	Availles-Thouarsais	CEN
			Le marais de St-Georges de Rex et d'Amuré	Saint-Georges-de-Rex Amuré	CEN	Le marais de Clussais-La-Pommeraiie	Clussais-La-Pommeraiie	CEN
			La Grimaudière - IFFCAM	Les Châteliers	Dept	Les prairies de Legay	Legay	CEN
			La carrière de Ricou	Agay-le-brûlé	Commune	Les marais et coteaux de Hanc	Valdelaume	CEN
			Le clos de l'oncle Georges	Argentonnay	Agglo2B	La carrière de la Pagerie	Les Châteliers	Commune
			L'étang de Beaurepaire	Saint-Maurice-Etusson Cléré-sur-Layon	CEN	Les Chaumes pelées	Fontenille-St-Martin-d'Entraigue	Commune/CEN
			La Corbelière de Moulins	Mauléon	Commune	Les douves Sangay	Argentonnay	Commune/ Association La Colporteuse
			La passerelle d'Auzay	Argentonnay	Agglo2B	Les Eboulis de Massais	Val-en-Vignes	Commune/ Communauté de communes du Thouarsais
			La forêt du Grand Bousseau	Plaine d'Argenson	Dept	Le bois de la Garenne	Sain-Romans-les-Melle	Commune
			La carrière de Cinq-Coux	Aigondigné	Communauté de communes Mellois en Poitou	Coteaux et prairies des Chateliers	St-Jacques-de-Thouars	Communauté de communes du Thouarsais
			La carrière de Mollets	Doux	Communauté de communes de Parthenay/CEN	Coteaux des petits sablons	St-Jacques-de-Thouars	Communauté de communes du Thouarsais
			La Marbrière d'Ardin	Ardin	CEN	Les Champs-Pourris	Bougon	CEN
			Les communaux de l'Hopiteau	Boussais	Commune	La Pierre levée	Bougon	CEN
			La Cote-belet	Pamproux	CEN			
			Le marais de la Garette	Magné Sansais	CEN			





# SYNERGIES ENTRE LES SCHÉMAS ENS – RANDONNÉE – TOURISME

SCHÉMA ESPACES NATURELS SENSIBLES		SCHÉMA RANDONNÉES		SCHÉMA DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE	
Axe	Fiches action	Fiches action	Fiches action	Fiches action	Fiches action
<b>Structurer et développer le réseau d'ENS</b>	Structurer le réseau ENS et désigner de nouveaux ENS			Capitaliser sur la labellisation et/ou des marques (patrimoniaux, qualité d'accueil, vélo... )	Faire découvrir la pratique sportive (ludique, nature, santé)
<b>Promouvoir et valoriser les ENS</b>	Aménager les ENS pour l'accueil des publics  Animer les ENS et les mettre en tourisme  Communiquer sur les ENS	Restructurer l'offre de randonnée pédestre, équestre et VTT  Mettre en place une offre intégrant de nouvelles pratiques		Accompagner et promouvoir l'agritourisme en Deux-Sèvres  Mettre en tourisme durable les plans d'eau de la Touche Poupard et du Cébron  Expertiser les lieux « potentiels » à valoriser (liens avec les ENS, itinéraires vélo, patrimoine)  Amplifier le travail partenarial avec les offices de tourisme	
<b>Impliquer et appuyer le réseau d'acteurs autour de la politique ENS</b>	Animer le réseau de gestionnaires  Articuler la politique ENS avec les autres politiques du Département	Mettre en place et animer le réseau des acteurs			

**DÉPARTEMENT  
DES DEUX-SÈVRES**

Mail Lucie Aubrac - CS 58888

79028 NIORT CEDEX

Tél. : 05 49 06 79 79

Direction de l'Agriculture et de l'environnement



Conception et réalisation :  
Direction de la Communication

Impression :  
Centre éditique

Octobre 2022

